Université de Montréal

Prévenir les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool : une recherche-action en milieu universitaire avec des actrices et acteurs du terrain

Par

Marianne Fréchette

Département de sociologie, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences, M. Sc.

Maîtrise en sociologie

Novembre 2025

© Marianne Fréchette, 2025

Université de Montréal
Unité académique : département de sociologie, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Prévenir les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool : une recherche-action en milieu universitaire avec des actrices et acteurs du terrain

Présenté par

Marianne Fréchette

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Alexandra Ana
Professeure adjointe à l'Université de Montréal
Présidente-rapporteuse

Dave Poitras
Professeur associé à l'Université de Montréal
Directeur de recherche

Mathieu Goyette
Professeur à l'Université du Québec à Montréal, professeur associé à l'Université de Sherbrooke
Membre du jury

RÉSUMÉ

Ce mémoire présente un projet de recherche-action mené avec des acteur.rices du milieu universitaire pour mieux prévenir les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool (VACSA). Dans un contexte où cette problématique touche particulièrement les populations universitaires, il s'avère essentiel de développer des approches et pratiques de prévention qui font écho à leurs réalités et qui tiennent compte de la question de l'alcool, tout en évitant de reconduire une forme de blâme des personnes victimes ou de déresponsabilisation des personnes auteures. Ce mémoire vise à mieux comprendre comment la problématique des VACSA est perçue et prise en compte par des acteur.rices de prévention, afin de dégager des dimensions à prendre en compte dans l'élaboration d'initiatives adaptées aux réalités du terrain. Des entretiens individuels ont été réalisés, suivis de cinq tables de discussion. Dans une perspective de sociologie de l'action et des organisations, et dans un cadre épistémologique féministe, cette démarche cherche à unir théorie et pratique, à valoriser le savoir expérientiel des acteur.rices et à tenir compte d'une variété de points de vue. Les résultats soulèvent des enjeux d'ordre socioculturel et institutionnel sous-jacents pouvant influencer leurs pratiques, dont certains renvoient à l'inconfort d'aborder conjointement l'alcool et les VACS, en plus de préoccupations plus générales liées à leur travail. Enfin, en plus d'avoir mené à la bonification d'une formation pour l'organisation d'événements festifs, la démarche a offert aux acteur.rices un espace de réflexion sur leur pratique, renforcé la collaboration et approfondi la compréhension des VACSA, tout en identifiant des défis et leviers pour une action collective plus efficace.

Mots-clés : violences à caractère sexuel, alcool, prévention, intervention, université, recherche-action, sociologie de l'action, sociologie des organisations

ABSTRACT

This master's thesis presents an action research project conducted with sexual violence prevention actors to address sexual violence in the context of alcohol consumption (SVA). Given the disproportionate impact of this issue on university populations, it is essential to develop prevention approaches and practices that reflect their realities and address alcohol-related factors, while avoiding blaming victims or removing perpetrators' responsibility. This project aims to explore how prevention actors working in university settings perceive SVA to identify dimensions to consider when designing initiatives adapted to the real-world circumstances. Individual interviews were conducted followed by five roundtable discussions. From a sociological perspective on action and organizations, and within a feminist epistemological framework, this approach seeks to combine theory and practice, to value actor's experiential knowledge, and to consider a variety of perspectives. Findings raise underlying sociocultural and institutional issues that may influence their practices, in addition to more general concerns related to their work. Key challenges identified include the sensitivity and complexity of addressing alcohol alongside sexual violence, the lack of knowledge in this area and difficulties in engaging the campus community. Beyond generating concrete actions, such as the enhancement of a training program for event organizers, this research provided participants with a space to reflect on their practice, strengthened collaboration, and deepened understanding of SVA, while identifying challenges and levers for more effective collective actions.

Keywords: sexual violence, alcohol, prevention, intervention, university, action research, sociology of action, organizational sociology

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS VIII
REMERCIEMENTS IX
INTRODUCTION 1
CHAPITRE I : MISE EN CONTEXTE DES VACSA 3
1.1 Les VACS au Québec : d'une prise de conscience à un encadrement juridique 3
Vignette - Cadre légal québécois en prévention des VACS 5
1.2 L'ampleur des VACSA dans la population postsecondaire et les manifestations 7
1.3 Les effets de l'alcool et les mythes entourant les VACSA 10
1.4 Les conséquences associées aux VACSA 16
Vignette - Consommation et sexualité : aspects légaux 18
CHAPITRE II : ÉTAT DES CONNAISSANCES ET PROBLÉMATIQUE 21
2.1 Aperçu des effets des initiatives de prévention des VACS abordant l'alcool 21
2.2 La prévention des VACS au Québec et le point de vue des intervenant.es 25
2.3 Pertinence scientifique 27
CHAPITRE III : CADRE CONCEPTUEL 29
3.1 Une sociologie de l'action, du changement et des transformations sociales 29
3.2 Une sociologie des organisations 33
3.3 Une perspective épistémologique féministe 36
CHAPITRE IV : MÉTHODOLOGIE - UNE RECHERCHE-ACTION 39
4.1 La recherche-action : une approche méthodologique 39
4.2 Le déroulement de la recherche-action par étape 43
Recrutement et rencontres préliminaires 47
Vignette - Outils d'accompagnement à la R-A 48
Liste des membres et de leurs rôles 52
Les entretiens individuels 53
Tables de discussion 57
Événements imprévus et changements 63

CHAPITRE V : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DU VOLET « RECHERCHE » : PERCEPTIONS DES VACSA ET ENJEUX EN PRATIQUE 66

5.1 : Les perceptions des VACSA en contexte institutionnel 67

5.1.1 Une problématique délicate 68

5.1.2 Conjuguer avec des décalages entre la théorie et la pratique 72

Vignette - Formation obligatoire de l'UdeM 74

5.1.3 Une problématique complexe qui demeure floue 77

5.1.4 L'omniprésence de l'alcool 81

5.1.5 Parler d'alcool, un défi 83

Vignette - L'encadrement des événements avec alcool à l'UdeM 84

5.2 Perceptions liées à des enjeux généraux en prévention des VACS 87

5.2.1 Rejoindre la communauté et dynamiser les activités 88

5.2.2 Évaluer l'efficacité des pratiques 91

CHAPITRE VI : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DU VOLET « ACTION » : RETOMBÉES DE LA RECHERCHE-ACTION 95

6.1 : Propositions et pistes d'action identifiées collectivement 96

Axe 1 : Privilégier l'approche de formation de témoins actifs.ves en prévention des VACSA 96

Axe 2 : La formation Organisation des événements spéciaux et les changements apportés 100

6.2 : Mener une recherche-action dans une perspective de sociologie de l'action 106

1. Un espace de réflexion ancré dans la réalité professionnelle pour redonner du sens à l'action 107
2. Un renforcement de la collaboration et de la conscientisation pour une compréhension plus approfondie des VASCA 111
3. Une mise en lumière des défis et des leviers pour une action collective plus efficace 116

CONCLUSION 121

BIBLIOGRAPHIE 124

Annexe A : Tableau sommaire des propositions et pistes d'action 138

Annexe B : Plan de table 5 140

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

[1]VACS : Violences à caractère sexuel

VACSA : Violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool

VACS(A) : Violences à caractère sexuel ET violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool

R-A : Recherche-action

OÉS : Organisation des événements spéciaux

[1] Seuls les sigles et abréviations utilisés fréquemment dans le mémoire sont présentés ici.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers le soutien financier des Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSSMES) de l'Université du Québec à Montréal, des bourses d'excellence des Études supérieures et postdoctorales (ESP) (bourse du 6 décembre) ainsi que du département de sociologie de l'Université de Montréal. Je remercie aussi l'accompagnement et la confiance de mon directeur de recherche, Dave Poitras, qui a cru en mes capacités.

Je souhaite mettre en évidence l'apport précieux des actrices et acteurs qui ont accepté de prendre part à ce projet de recherche-action : Andréanne, Cécile, Hadrien, Isabelle C., Isabelle T., Katy, Marie-Marthe, Philippe et Vincent. Votre implication, malgré l'inconfort que peut susciter la problématique des VACSA, a donné vie à ce mémoire.

Je dois absolument souligner le support de ma famille. Hervey, qui m'a soutenue dans les moments de doute et qui, tout au long de cette démarche exigeante qu'est la rédaction d'un mémoire, répondait présent pour m'aider à structurer mes idées. Mes sœurs, Camille et Laurence, des modèles de force qui m'inspirent. Mes parents, Lucie et Eric, qui m'ont transmis des valeurs de persévérance et d'engagement. Ma grand-maman, Louise, avec qui les discussions sont toujours tellement stimulantes. Je n'oublie pas mon neveu et ma nièce, Xavier et Florence. Vos naissances m'ont rappelé l'importance de continuer à croire au changement et d'imaginer un monde sans violence sexuelle. Vous êtes sans le savoir, devenu.es une source de motivation puissante.

Je remercie également mon amie sociologue Camille, qui, même depuis Chicago, a su m'encourager, ainsi que Chiara et Maxime, ami.es féministes, avec qui les discussions engagées, mais aussi les moments de rire, m'ont fait du bien.

Je dois également mentionner les nombreuses discussions informelles avec des personnes, parfois inconnues, qui m'ont confié des expériences vécues de VACSA via divers réseaux sociaux. Ces témoignages ont nourri mes réflexions et m'ont rappelé l'importance de s'attarder à cette problématique en particulier.

Finalement, je remercie Porte-Parole pour la création de la pièce de théâtre documentaire *Projet Polytechnique,* traitant du féminicide de masse perpétré à l'école Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989. La pièce a marqué un point tournant dans mon parcours à la maîtrise. Cette œuvre fait la démonstration que c'est précisément en parlant de sujets inconfortables qu'on parvient à ouvrir des espaces de réflexion, et qu'on peut envisager de réels changements. Si j'ai été profondément ébranlée par cette pièce, j'en suis surtout ressortie avec la conviction que mon projet devait se concrétiser, malgré l'inconfort que suscitait le fait de s'attaquer à une problématique aussi sensible que celle des VACSA, parce qu'elle a lieu et que les conséquences qui en découlent sont trop graves pour l'éviter.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la recherche foisonne en matière de prévention des violences à caractère sexuel (VACS). En examinant les approches de prévention et les pratiques d'intervention en milieu universitaire, il semble que peu d'attention soit portée aux VACS qui se produisent en contexte de consommation d'alcool précisément[2] : les VACSA. Or, vu l'ampleur du phénomène recensé chez la population étudiante universitaire, ainsi que les conséquences qui y sont associées, il importe de mieux comprendre cette problématique et de développer des approches et pratiques adaptées et contextualisées.

Lorsque je présentais mon projet de mémoire, les réactions évoquaient souvent le risque de blâmer les personnes victimes ou de déresponsabiliser les personnes auteures. Or, c'est précisément cette tension qui constitue la raison d'être du mémoire. À mon sens, passer sous silence la dimension de l'alcool s'avère contre-productif dans une perspective de prévention des VACS. Dans ces circonstances, ce mémoire vise à examiner comment la problématique des VACSA est perçue et prise en compte par différent.es acteur.rices de prévention dans un contexte où elle semble constituer un angle mort en prévention des VACS. En ce sens, ce mémoire ouvre un espace de réflexion pour éclairer et accompagner l'intervention, en plus de susciter une discussion sur les éléments qui teintent la prévention des VACS plus largement.

Le mémoire est divisé en six chapitres. Le premier chapitre (1) met en contexte la problématique des VACSA en exposant ses spécificités et les raisons pour lesquelles il importe de s'y attarder, y compris les effets de l'alcool dans les situations de VACS, les mythes et conséquences associés aux VACSA, en plus de présenter quelques aspects légaux. Le deuxième chapitre (2) dresse un état des connaissances sur l'efficacité de programmes de prévention des VACS en milieu d'enseignement supérieur ayant une composante portant sur l'alcool, ce avec quoi j'étais déjà familière, étant donné ma contribution à une synthèse des connaissances sur le sujet à l'Institut national de santé publique du Québec. En établissant la pertinence scientifique du mémoire, je pose la question de recherche suivante : comment la problématique des violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool en milieu universitaire est-

[2] Tout acte sexuel vécu, perpétré ou observé lorsque la ou les personnes victimes ou auteures sont intoxiquées à l'alcool.

elle perçue et prise en compte par des acteur.rices du terrain ? Le troisième chapitre (3) présente le cadre conceptuel mobilisé, ancré dans la sociologie de l'action et des organisations dans un cadre épistémologique féministe. Le quatrième chapitre (4) décrit l'approche méthodologique choisie pour le terrain de recherche, soit la recherche-action, ses différentes étapes, ainsi que les méthodes de collecte de données choisies, soient les entretiens individuels ainsi que les tables de discussion. Le cinquième chapitre (5) analyse les résultats du volet « recherche » de la R-A, en examinant les perceptions recueillies auprès des acteur.rices. Enfin, le sixième chapitre (6) présente et discute des résultats du volet « action », en mettant en lumière des propositions et pistes d'action issues de la R-A, les changements auxquels cette démarche a mené, ainsi que les retombées découlant de l'expérience vécue de la démarche elle-même de R-A. Pour conclure, j'expose certaines limites à ce mémoire et je reviens sur mon expérience comme sociologue ayant mené une R-A sous un angle réflexif.

CHAPITRE I : MISE EN CONTEXTE DES VACSA

Ce chapitre établit la pertinence sociale de ce projet de mémoire en offrant une brève mise en contexte de la problématique des violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool (VACSA) et de la consommation d'alcool en Amérique du Nord, et plus spécifiquement au Québec. À travers un bref survol de l'encadrement juridique entourant les VACS et une exploration de la problématique des VACSA et de ses spécificités, est mise en lumière l'importance de l'examiner et de développer des approches et des pratiques de prévention en la matière.

1.1 Les VACS au Québec : d'une prise de conscience à un encadrement juridique

C'est dans les années 1970, traversées par des revendications féministes, que les agressions sexuelles prennent de plus en plus de place dans les conversations publiques au Québec et qu'elles sont reconnues comme une problématique à laquelle il importe de s'attarder collectivement (Gouvernement du Québec, 2001). Le gouvernement de la province se dote alors de mesures pour contrer les agressions sexuelles, qu'il condamne. En 2001, des « Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle » sont élaborées afin de rendre compte de l'ampleur du problème et d'offrir des pistes d'action possibles pour le contrer (*Ibid.*). On y aborde certains mythes, préjugés et stéréotypes contribuant à banaliser ces actes et constituant des obstacles à la lutte, comme ;

> […] les femmes acceptent d'avoir des rapports sexuels et se plaignent ensuite d'avoir été agressées ; que les femmes sont ambivalentes et que, quand elles disent non, elles veulent dire oui ; que les femmes provoquent les agressions sexuelles par leurs attitudes et comportements ; que les femmes et les enfants sont généralement agressés sexuellement par des étrangers ; que les agresseurs sexuels sont tous des « malades mentaux », etc. (*Ibid.* : 40)

À cette époque, on estimait que seuls 10 % des cas d'agressions sexuelles étaient rapportés au corps policier par année (*Ibid.* : 41). Plus récemment, le mouvement *MeToo* (MoiAussi), d'abord initié en 2006 par Tarana Burke, une travailleuse sociale noire états-unienne elle-même survivante de violences sexuelles, a pris une expansion mondiale en 2017 lorsqu'un producteur d'Hollywood réputé a été accusé par plusieurs femmes de viols et d'agressions sexuelles (Burke, 2021). Le mot-clic *#MeToo* a alors été repris par un nombre sans précédent de personnes clamant « moi aussi », en référence au fait d'avoir vécu une agression sexuelle. Dans différents milieux, le mouvement a dévoilé une culture du silence sur les comportements

répréhensibles d'individus en position de pouvoir, dont celui de l'enseignement supérieur, et a ainsi permis de délier les langues à ce sujet.

Le milieu de l'enseignement supérieur au Québec n'a pas été épargné par la vague de dénonciations alors que divers scandales ont éclaté. Si des regroupements féministes dénonçaient déjà une culture banalisant les VACS dans les événements festifs et une culture du silence à cet effet avant 2017, c'est surtout le mouvement MoiAussi qui a contribué à ébranler le statu quo. Préalablement à 2017, on observait déjà la présence de différentes campagnes de sensibilisation aux VACS dans différentes universités ; on peut penser, entre autres, à « sans oui, c'est non[3] ! », développée en 2014 par la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) ou à « Ni viande, ni objet », développée en 2016 par l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) et le Cégep de Sherbrooke. Ces campagnes mettaient de l'avant le concept de consentement dans les rapports intimes et sexuels. Au Québec, les critiques face aux « initiations », aujourd'hui appelées « activités d'accueil », un rituel organisé par les étudiant.es dans le but d'intégrer les nouveaux et nouvelles étudiant.es, dénonçaient notamment un climat favorisant l'injonction à consommer de l'alcool et des drogues, ainsi qu'à s'adonner à des pratiques sexuelles (Bergeron et al., 2017). Dans le rapport de consultation *Sans oui, c'est non !* on rapporte des :

> […] situations qui paraissent à risque de se solder en inconduites de nature sexuelle, citons : le port de costumes (il arrive que les costumes – recommandés ou disponibles – soient, pour les femmes, trop ajustés, trop échancrés ou trop courts, et pour les hommes, hypermasculinisés, qu'ils véhiculent ainsi des stéréotypes de genre ou qu'ils soient inconfortables ou conçus pour un seul type de corps); les chansons ou les slogans scandés en masse (qui peuvent être douteux, voire carrément avilissants); la consommation d'alcool ainsi que les activités ou les jeux à connotation sexuelle qui requièrent, par exemple, que les participants et participantes se dénudent, même partiellement. (Gagné et Daoust Gauthier, 2017: 19)

Ce rapport souligne le caractère pernicieux de ce rituel risquant de tirer avantage de la vulnérabilité des personnes en début de parcours. En souhaitant s'intégrer, ces dernières peuvent être plus susceptibles de céder à la pression du groupe et d'entreprendre des actions allant à l'encontre de leur volonté, sans compter les effets de désinhibition que la consommation peut provoquer.

[3] Bien qu'étant un slogan porteur, il importe de ne pas réduire le consentement à l'expression d'un « oui » désincarné. Le consentement selon l'acronyme RÉELS, doit être réversible, éclairé, enthousiaste, libre et spécifique. Voir le site web du Calia pour les détails de l'acronyme RÉELS (Alie Valérie Hébert-Gentile) : https://caliact.com/reels/.

En 2017 également, le ministère de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec a adopté la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (loi P-22.1). Selon cette nouvelle loi, toutes les institutions d'enseignement postsecondaire devaient se prémunir de politiques en matière de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel[4] (VACS) dès l'automne 2019[5]. Dans l'ensemble, l'instauration de cette politique a mené au développement de ressources de prévention afin d'agir en amont du phénomène, comme la mise en place de campagnes (p. ex. information et sensibilisation sur affiches), ainsi qu'en formant la communauté étudiante et le personnel employé à mieux comprendre le problème et à les outiller pour le prévenir (p. ex. formation obligatoire). Des ressources (p. ex. guichet unique obligatoire) de soutien psychologique et d'accompagnement juridique ont également été développées pour les personnes ayant vécu des VACS afin de prévenir l'aggravation des conséquences liées à la victimisation sexuelle et de répondre à leurs besoins respectifs. De la médiation entre les personnes impliquées peut également être offerte dans certains cas.

Vignette - Cadre légal québécois en prévention des VACS

La mise en vigueur de la loi P-22.1 impose à chaque institution d'enseignement supérieur au Québec d'implémenter une politique pour prévenir les VACS. Cette politique inclut, entre autres, la mise en place d'un guichet unique pour recevoir les signalements et fournir un accompagnement ainsi qu'un soutien psychosocial aux personnes victimes, la mise en œuvre d'activités de formation obligatoires pour la communauté étudiante et le personnel, ainsi que l'encadrement des activités d'accueil et des événements festifs à travers l'application de règles spécifiques (Gouvernement du Québec, 2024a)[6].

Quant à la reconnaissance de la notion d'alcool en prévention des VACS par le Gouvernement du Québec, elle est évoquée de deux manières dans son *Plan d'action 2022-*

[4] Le terme violences à caractère sexuel (VACS) concorde avec son usage dans le contexte de l'enseignement postsecondaire auquel il se rattache (Lachapelle, 2024). L'INSPQ rend un lexique disponible en ligne distinguant différents termes entourant « les gestes de violence qui ont un caractère sexuel » (Lachapelle, 2024).

[5] Il existe depuis 2024 une loi visant à prévenir le harcèlement sexuel en milieu de travail. Étant donné que les activités incluant de l'alcool y soient très fréquentes, comme les 5 à 7, il importe de s'attarder à l'impact de l'alcool et de ses effets dans les situations de VACS.

[6] Bien que cela commence à dater, Martine Hébert et ses collègues ont brossé un portrait des politiques des universités dans un rapport qui répertorie les interventions actuelles en la matière au Québec (Hébert et al., 2018).

2027 Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur. D'une part, l'augmentation de la consommation d'alcool est rapportée comme l'une des conséquences de la victimisation sexuelle (Gouvernement du Québec, 2022a : 16). D'autre part, l'alcool est mentionné comme un facteur d'invalidité du consentement sexuel, ce qui fait davantage référence aux VACSA : « la personne est incapable de le formuler, notamment parce qu'elle est intoxiquée par des drogues ou de l'alcool ou qu'elle est inconsciente, par exemple; » (*Ibid.* : 41). Qui plus est, la problématique des VACSA est soulignée dans un *Guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur* élaboré dans le but de les guider sur différentes manières de se conformer aux exigences légales prévues par la loi. On y évoque notamment l'importance de reconnaître le risque accru de VACS en contexte d'activités d'accueil ou d'événements festifs lors desquels il y a de façon générale une forte consommation d'alcool (Gouvernement du Québec, 2024a : 12). Qui plus est, l'une des suggestions du guide à cet effet est : « […] que les personnes responsables de l'organisation [d'événements] aient suivi une formation obligatoire à propos des violences à caractère sexuel et de la consommation excessive d'alcool; » (*Ibid.* : 11).

Conformément à la loi P-22.1, les VACS constituent :

> […] toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. [Cela englobe] des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celles relatives aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. (Gouvernement du Québec, 2017)

Cette définition met en exergue le continuum de VACS et englobe un éventail d'actes commis lorsqu'il y a absence de consentement libre (sans subir d'insistance ni de pression, d'usage de force, contrainte ou menace) et éclairé (en pleine capacité et possession de toutes les informations nécessaires et de ses moyens pour prendre une décision) d'une ou des parties présentes[7] (Gouvernement du Québec, 2022a : 41). Certaines formes de VACS sont méconnues et parfois non reconnues comme telles dans la sphère publique à cause de leur caractère moins perceptible ou moins explicite. À cet égard, l'octroi du consentement peut notamment être affecté par une intoxication à des substances psychoactives, comme l'alcool. On parle alors de VACS en contexte de consommation d'alcool (VACSA). Il s'avère que la population étudiante

[7] Ici, il n'y a pas lieu de hiérarchiser les formes de VACS pour en établir un ordre de gravité, mais plutôt de s'attaquer à toutes les formes d'attitudes et de comportements à caractère sexuel qui font fi du consentement.

postsecondaire, pour qui les occasions de fêter sont nombreuses, est grandement concernée par cette problématique (Hébert et al., 2018; Bergeron et al., 2016; Bègue-Shankland, 2024).

1.2 L'ampleur des VACSA dans la population postsecondaire et les manifestations

Pour être considérée comme une situation de VACSA, au moins une des personnes impliquées, ayant vécu ou perpétré, doit avoir consommé de l'alcool ; il faut également souligner que les contextes où il y a une forte consommation d'alcool peuvent affecter la capacité des témoins à reconnaître une situation de VACS et ainsi à intervenir (Mouilso et Wilson, 2019 : 197; Orchowski, 2023 : 53). Les situations de VACS en contexte de consommation de substances psychoactives qui se produisent le plus souvent sont celles où les personnes victimes sont en incapacité de consentir due à un état d'intoxication à l'alcool (Carline et al., 2018 : 5; Testa, 2023 : 15; Mohler-Kuo et al., 2004; Mouilso et Wilson, 2019; Recalde-Esnoz et al., 2024 : 1815). Par exemple, les personnes victimes peuvent avoir consommé de l'alcool de manière volontaire préalablement à la situation de VACS, de ce fait se retrouver en état d'intoxication avancée et ainsi ne pas être en mesure de consentir à un rapport sexuel, soit car elles n'ont plus les capacités de résister ou d'exprimer une réticence ou, car elles sont inconscientes[8] (Abbey, 2002; Zawacki et al., 2003 : 369). Ce cas de figure est appelé l'agression sexuelle en état d'incapacité (*incapacitated sexual assault)*, ou l'agression sexuelle facilitée par l'alcool *(alcohol facilitated sexual assault)* dans la documentation scientifique, tandis que les personnes auteures peuvent tirer avantage de la vulnérabilité, soit de l'état d'incapacité ou d'inconscience d'autres personnes, à des fins sexuelles (Abbey, 2002; Ison et al., 2024; Mouilso et Wilson, 2019; Prego-Meleiro et al., 2020).

Parmi les formes de VACS facilitées par l'alcool, la consommation peut également être forcée, ce qui est généralement associé à de la coercition sexuelle, par exemple, en administrant une ou des substances dans le verre d'une personne ou en versant une dose plus forte d'alcool à son insu ou en l'incitant à consommer de l'alcool à des fins sexuelles[9] (Abbey, 2011; Bègue-Shankland, 2024 : 22; Farris et al, 2008; Lynam et al., 2024; Recalde-Esnoz et al., 2024; Trottier

[8] À noter ici qu'indépendamment de l'intoxication à l'alcool, les personnes victimes peuvent figer dans ces situations (voir page 14).
[9] Si la consommation d'alcool de la personne victime peut avoir été forcée ou volontaire, seules les personnes qui commettent les VACS sont responsables.

et al., 2021). Il peut également s'agir de VACSA lorsque seule la personne auteure est en état d'intoxication à l'alcool. Cela serait associé aux agressions les plus violentes physiquement (Mouilso et Wilson, 2019 : 199). Finalement, les deux personnes, ou l'ensemble du groupe peuvent être en état d'intoxication à l'alcool, ce qui peut complexifier le traitement de la situation lorsqu'un signalement est fait par la suite, étant donné la difficulté à évaluer les capacités de la ou des personnes mises en cause au moment des faits.

Si le problème des VACS[10] sévit dans l'ensemble de la population, les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement à risque d'en être victimes et d'en perpétrer (Conroy et Cotter, 2014). Dans la population générale, plus de la moitié des cas d'agressions sexuelles impliquerait une consommation d'alcool, que ce soit celle de la personne victime, de la personne auteure ou des deux (Abbey et al., 2004; Bonneville et Trottier, 2022; Gunby et al., 2012a; Klein et al., 2019; McCharge et al., 2023 : 2). En ce qui concerne la communauté étudiante postsecondaire, qui s'inscrit majoritairement dans le groupe d'âge susmentionné, une enquête canadienne révèle que près de 50 % des étudiantes ont vécu au moins une forme de VACS dans un contexte d'enseignement postsecondaire, et ce chiffre s'élève à plus de 30 % pour les étudiants (Burczycka, 2020). La même enquête souligne qu'environ la moitié des étudiant.es ayant vécu des VACS croyait que cette situation était liée à la consommation d'alcool de l'auteur.e (*Ibid.*).

Par ailleurs, cette population fréquente des milieux propices à la consommation excessive[11] d'alcool et la plupart des situations de VACSA se produiraient lors de fêtes et d'autres activités sociales, ou après celles-ci (Abbey, 2002; Bergeron et al., 2016 : 35; Bergeron et al., 2017 : 13; Fradette-Drouin et Bergeron, 2022; Kingree et Thompson, 2015; Mouilso et Wilson, 2019). Si, dans 80 % des cas de VACS en général, la personne victime connait la personne auteure, les VACSA seraient particulièrement susceptibles de se produire lors de fêtes, de premiers rendez-vous (*date*) avec des ami.es, des connaissances ou des inconnu.es, et

[10] Il importe de souligner que les femmes, les personnes 2SLGBTQIA+, incluant celles s'identifiant à des minorités de genre (non-binaire et trans (non-cis)) ou sexuelles (non-hétérosexuelles), celles autochtones, celles issues de l'immigration, celles vivant une précarité économique ainsi que celles vivant avec un handicap ou une incapacité sont plus souvent les cibles de VACS (Gouvernement du Québec, 2001 : 56; Bergeron et al., 2023; Fradette-Drouin et Bergeron, 2022; Kelly, 2019; Lachapelle, 2024).

[11] Le caractère excessif varie selon les études, mais il est en général calculé selon le nombre de verres consommés en une seule occasion ou sur une période de quelques heures (souvent 4 ou 5 verres).

moins au sein de couples ou de partenaires intimes occasionnel.les (Lachapelle et Gagné, 2024; Testa, 2023 : 14).

De plus, bien que le discours public aborde souvent l'introduction de substances comme le gamma-hydroxybutyrate (GHB) dans les verres, l'alcool est la substance psychoactive la plus souvent présente dans les situations de VACS (Abbey, 2002; Basile et al., 2020; Klein et al., 2019). Le GHB est souvent désigné comme la « drogue du viol », un terme désuet reconduisant l'idée fausse qu'il s'agit de la drogue la plus souvent présente dans les cas de VACS. Néanmoins, la documentation scientifique suggère que, consommé en grande quantité, l'alcool, qui se retrouve dans la catégorie des dépresseurs, aurait des effets sédatifs similaires à ceux provoqués par le GHB (Johnson et Griffiths, 2013; Jung et al., 2023; Mouilso et Wilson, 2019 : 200-201). Par ailleurs, contrairement à certaines idées reçues, le GHB n'occupe que le troisième rang au niveau des substances les plus présentes dans les situations de VACS, la marijuana occupant le second (*Ibid.*). Il faut toutefois noter que la consommation d'alcool est souvent combinée à d'autres substances (*Ibid.* : 201; O'Callaghan et Ullman, 2024).

Quant à la consommation d'alcool de la population étudiante à elle seule, l'Enquête canadienne sur la consommation d'alcool et de drogue dans les établissements d'enseignement postsecondaire menée en 2021 et 2022 rapporte que 45 % des étudiant.es ayant entre 17 et 25 ans fréquentant un établissement d'enseignement postsecondaire avaient consommé de l'alcool de manière excessive un mois avant l'enquête, comparativement à 60 % en 2019 et 2020 (Santé Canada, 2022). Qui plus est, le Québec est la province où il y a le plus haut taux de consommation d'alcool au Canada chez les communautés étudiantes postsecondaires[12] (Lasnier et al., 2023 : 32). Les environnements que fréquentent ces dernières sont caractérisés par l'omniprésence d'une « culture du party » qui encourage la consommation excessive de substances psychoactives, dont l'alcool majoritairement (Davis et al., 2024; Klein et al., 2019). Pour certain.es, l'alcool est également utilisé comme un moyen pour surmonter les barrières de la gêne (Gunby et al., 2012a : 2). Toutefois, si l'alcool est toujours bien présent dans les

[12] Il est à noter que l'âge légal pour consommer de l'alcool au Québec est de 18 ans, comme au Manitoba et en Alberta. Dans le reste des provinces canadiennes, il est de 19 ans.

événements qui rassemblent les Québécois.es, il semble qu'il soit de moins en moins populaire auprès des jeunes générations (Traoré et al., 2024).

En revanche, bien que la littérature documente que la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque associé à la perpétration de VACS et au fait d'en être victime, il ne peut jamais être considéré comme l'unique facteur expliquant la victimisation ou la perpétration de VACS (Baril, 2018 : 26; Tharp et al., 2013, Mouilso et Wilson, 2019). Lorsqu'il est consommé dans un contexte festif comme un bar ou toute activité rassemblant un grand nombre de personnes, c'est un facteur de risque associé à l'occurrence de VACS (Testa, 2023 : 18). Cette corrélation serait davantage liée aux contextes où la consommation d'alcool est omniprésente et aux circonstances qui les entourent qu'aux effets strictement pharmacologiques et physiologiques de l'alcool sur le corps (*Ibid.* : 23).

Il faut également tenir compte de la loi de l'effet, laquelle renvoie à la manière dont chaque personne expérimente sa consommation d'alcool selon différents facteurs susceptibles d'influencer les situations de VACSA (Gouvernement du Québec, 2022b). Cela rend compte de l'impossibilité d'évaluer les effets de l'alcool de la même manière sur l'ensemble des cas, étant donné la combinaison des facteurs qui ne peuvent être écartés de l'évaluation, soient les caractéristiques individuelles, les conditions entourant l'usage des substances consommées et les paramètres liés au contexte (*Ibid.*). Il importe de tenir compte de la loi de l'effet, car les milieux festifs que fréquente la population étudiante sont propices à la perpétration de VACS ; le contexte (consommation, espace restreint, forte proximité, faible luminosité, etc.) offre des conditions favorables à leur tolérance et à leur banalisation (Testa, 2023 : 18).

Ainsi, comme les situations de VACSA sont variées et s'inscrivent dans des contextes où interviennent une multitude de facteurs qui ne peuvent être pris isolément, il importe de comprendre l'incidence de l'alcool dans ces situations (Lippy et DeGue, 2016). En fonction des manifestations de VACSA, l'alcool interagit de manière différenciée (Anderson et al., 2017; Prego-Meleiro et al., 2020).

1.3 Les effets de l'alcool et les mythes entourant les VACSA

L'alcool intervient de différentes manières dans les situations de VACS, soit de manière directe, au niveau de ses effets sur le corps, et de manière indirecte, au niveau des croyances et attitudes

à l'égard de la tolérance envers les VACSA (Mouilso et Wilson, 2019). Bien que ces deux niveaux interagissent, cette distinction permet de mieux saisir de quelles manières l'alcool joue un rôle dans les situations de VACS et ainsi d'identifier les différents angles à prendre en considération dans une perspective de prévention (Benbouriche, 2016; Testa, 2023 : 12).

Les effets pharmacologiques et physiologiques documentés de l'alcool

D'emblée, lors d'un rapport intime, l'alcool diminuerait la probabilité qu'une communication ait lieu pour s'assurer du maintien du consentement sexuel et augmenterait le niveau d'agressivité, risquant d'entrainer des comportements associés aux VACSA (Testa, 2023 :10-11). Aussi, comparativement aux VACS n'impliquant pas d'alcool, les VASCA sont associées à une plus forte gravité des actes commis (Zawacki et al., 2003 : 369; Mouilso et Wilson, 2019 : 199).

Concernant les effets de l'alcool sur les attitudes et les comportements, lorsque consommé en grande quantité, il peut notamment provoquer des effets de désinhibition, compromettre le jugement et la perception des signaux, allant même jusqu'à des épisodes de myopie alcoolique, de trous noirs et d'incapacité (Benbouriche, 2016; Mouilso et Wilson, 2019 : 196; Perreault et al., 2008; Testa, 2023 :11).

La myopie alcoolique affecte le traitement cognitif de l'information en diminuant par exemple la vigilance aux situations risquées chez les personnes victimes et en augmentant l'impulsivité ; elle peut modifier la perception d'un intérêt et conduire à une interprétation erronée d'intentions de désir sexuel ou de *flirt* en écartant les signaux d'indications contraires, ce qui accroît le risque de perpétration de VACS (Bonneville et Trottier, 2022 : 3806; Lac et Brack, 2018 : 173; Mouilso et Wilson, 2019 : 196; Steele et Josephs, 1990 : 922). Il peut donc s'avérer difficile d'évaluer le consentement d'une personne lorsqu'on est soi-même intoxiqué.e. La myopie alcoolique peut également altérer la capacité à identifier une situation de VACS et, par le fait même, la capacité à intervenir pour la freiner chez les personnes témoins (Orchowski et al., 2018; Leone et al., 2022 : 426). Quant aux trous noirs, cela se traduit par des périodes d'absence lors de l'événement, résultant en des trous de mémoire a posteriori (Abbey, 2002; Leone et al., 2018). L'incapacité, elle, se caractérise par un état de confusion et de vulnérabilité qui limite les actions pour exprimer une résistance, ou encore par un état d'inconscience, tous

deux se manifestant par une impossibilité de consentir à une activité sexuelle (Clinton-Sherrod et al., 2011; Jozkowski et Wiersma, 2015). Les effets énumérés affectent de manière différenciée les positions de perpétration et de victimisation ainsi que le rôle des témoins (Bègue-Shankland et al., 2024).

Ainsi, l'intoxication à l'alcool augmente le risque que la perpétration de VACS se concrétise, c'est-à-dire qu'il y a un plus grand risque qu'aucun frein (que la personne auteure s'arrête elle-même ou que l'intervention d'un.e témoin ne l'empêche) ne survienne, à un moment ou à un autre de la situation (Mouilso et Wilson, 2019.; Kingree et Thompson, 2015; Leone et al., 2018). Il importe tout de même de souligner que les connaissances au sujet des interactions de l'alcool dans les situations de VACS demeurent limitées (Ison et al., 2024; Leone et al., 2022). Il est nécessaire de mieux comprendre les nuances et les dimensions associées à la problématique spécifique des VACSA.

Les mythes et croyances liés aux VACSA

S'ajoutent aux effets pharmacologiques et physiologiques les effets des mythes et croyances véhiculés dans l'imaginaire collectif concernant les VACS et l'alcool, souvent appelés « mythes sur le viol » (*rape myths*) dans le jargon scientifique (Deming et al., 2013; Jozkowski et al., 2021; Savoie et al., 2018). S'il est primordial de préciser que la consommation d'alcool à elle seule ne mène pas à la perpétration de VACS, elle peut toutefois exacerber des attitudes et des comportements déjà présents chez une personne. En effet, les effets de désinhibition provoqués par une forte consommation d'alcool peuvent renforcer les attitudes et les comportements de VACS chez les personnes :

> […] adhérant déjà à des stéréotypes liés au genre (p. ex. les hommes sont agressifs et les femmes sont soumises), des mythes sur les VACS (p. ex. la croyance qu'un refus à des avances sexuelles témoigne plutôt d'une envie refoulée [token resistance]) ou des normes liées à la banalisation des VACS (p. ex. culpabiliser les personnes victimes en mettant en cause leur consommation d'alcool et excuser les personnes auteures en justifiant la violence commise par les effets de l'alcool). (Fréchette et Poitras, 2024: 7; voir aussi Abbey, 2002, ACHA, 2008, Benbouriche, 2016, Farris et al., 2008, Klein et al., 2018 : 8)

Autrement dit, si une personne endossant des mythes banalisant les VACS est déjà plus à risque de perpétrer des VACS de manière générale, l'intoxication à l'alcool augmenterait ce risque (Benbouriche, 2016). D'ailleurs, les études qui portent sur les facteurs de risque associés à la

perpétration[13] de VACSA mesurent notamment l'adhésion à ce type de mythes. Par exemple, les résultats d'une étude expérimentale sur les effets de l'alcool dans la coercition sexuelle menée auprès d'hommes révèlent que l'alcool ne diminuerait pas la capacité à percevoir l'absence de consentement, mais augmenterait le risque que ceux qui soutiennent fortement ce type de mythes usent de force physique lorsqu'en état d'intoxication à l'alcool[14] (*Ibid.* : 215). Corollairement, en plus des circonstances propices à ce qu'aucune personne témoin ne perçoive de situation problématique et n'intervienne dans un contexte festif, l'intoxication à l'alcool d'une personne adhérant à ce type de mythes peut faire tomber les barrières qu'elle s'impose dans la vie en général.

Certains mythes ont trait à l'alcool et à la sexualité plus spécifiquement, comme la croyance genrée selon laquelle une femme qui consomme de l'alcool dans un contexte festif indique sa disponibilité et son désir de s'adonner à une activité sexuelle (Abbey, 2002; Zawacki et al., 2003 : 376; Mouilso et Wilson, 2019). Conséquemment, le consentement des femmes en état d'intoxication à l'alcool est souvent présumé, et ce, surtout par des hommes cisgenres[15] adhérant à la croyance qu'aller vers elles permet d'obtenir « facilement » un rapport sexuel (Testa, 2023: 16; Zaccour, 2019). Dans ce contexte, cette fausse croyance s'ajoute au risque de victimisation sexuelle déjà amplifié par la myopie alcoolique qui peut être vécue lorsqu'en état d'ébriété (Testa, 2023 : 16). D'autres croyances associent la consommation d'alcool à des effets d'excitation sexuelle et d'agressivité exacerbées chez les hommes et à une soumission chez les femmes, comme si cela relevait d'un état de nature incontrôlable (Abbey et al., 2003; Savoie et al., 2018). La consommation excessive d'alcool est également plus normalisée chez les hommes que chez les femmes, même si elle est hautement valorisée dans la communauté étudiante tous genres confondus (Bonneville, 2021; Trudel, 2010).

Dans les interactions intimes hétérosexuelles, certaines croyances établissent des scripts qui normalisent les VACS, comme celui voulant que ce soient les hommes qui se chargent

[13] D'autres facteurs, comme l'hostilité envers les femmes, l'approbation des pairs à la coercition sexuelle et l'impulsivité, sans oublier la consommation excessive d'alcool (*binge drinking*), sont établis comme des facteurs associés à un plus grand risque de perpétrer des VACS (Kingree et Thompson, 2015; Fradette-Drouin et Bergeron, 2022 : 16).
[14] D'un autre côté, lorsqu'à jeun, ces hommes useraient davantage de stratégies coercitives psychologiquement et donc plus insidieuses, passant, entre autres, par l'insistance, la culpabilisation ou la menace (Benbouriche, 2016).
[15] Dont le genre attribué en fonction du sexe à la naissance correspond à celui auquel ils s'identifient plus tard.

d'initier les contacts sexuels (Gunby et al., 2012b : 101). Selon ce script, les hommes devraient persister devant le refus d'une femme de s'adonner à un rapport sexuel étant donné leur écart de désir « biologique/naturel » à cet égard (Bonneville et Trottier, 2022). À l'inverse, encore une fois, selon ce script, les femmes devraient adopter une posture passive et auraient besoin d'un coup de pouce pour « aller plus loin », comme la persistance de l'autre ou consommer de l'alcool. Ce script bien répandu normalise des interactions de *flirt* qui correspondent aux normes hétérosexuelles et attentes de genre stéréotypées qui banalisent la perpétration de VACS (Bonneville et Trottier, 2022). Adhérer à ce type de croyances a été mesuré comme augmentant le risque de perpétrer des VACS, puisqu'elles mènent à supposer l'octroi d'un consentement implicite, agissant comme un biais de confirmation (Trottier et al., 2021; White et al., 1996; Zaccour, 2019). Cela fait écho aux concepts de culture du viol[16] et d'hypermasculinité qui font la promotion de « […] discours et [de] conduites hétérosexistes en normalisant la violence sexuelle envers les femmes » (Savoie et al., 2018 : 143; voir aussi Hébert et al., 2018; Klein et al., 2018 ; Bonneville, 2021).

Il existe également des mythes dépeignant des profils types de personnes victimes et auteures de VACS qui limitent la capacité à reconnaître le continuum de situations problématiques. Par exemple, celui du mythe subsistant de l'agresseur inconnu décrit comme un antisocial qui attire sa proie dans une ruelle sombre le soir (Mouilso et Wilson, 2019 : 202 ; Zaccour et Lessard, 2021 : 179). Cette représentation stéréotypée de qui peut commettre des VACS de manière générale contribue à l'inaction des personnes témoins dans un contexte festif, car ces dernières peuvent percevoir certains actes comme relevant du *flirt* et ne s'attendent pas à ce que leurs amis commettent de la violence, et ce, encore moins en public (Bergeron et al., 2016 : 62; Mouilso et Wilson, 2019 : 197).

Dans le même ordre d'idées, des mythes sont également perpétués concernant les réactions et comportements attendus des personnes victimes. Pour que leur témoignage se voie accorder de la légitimité, on s'attend notamment d'elles qu'elles se soient débattues ou aient crié au moment des faits, en plus de se souvenir de tous les détails (Haskell et Randall, 2019). Pourtant, une grande majorité de personnes victimes figent dans ces situations ; il s'agit d'une

[16] « La culture du viol est l'environnement social qui permet de normaliser et de justifier la violence sexuelle, alimentée par les inégalités persistantes entre les sexes et les attitudes à leur égard. La nommer est le premier pas à franchir pour la démanteler » (ONU Femmes, 2019).

réaction normale du cerveau qui se déclenche pour protéger la personne des menaces présentes et à venir, qui altère également la mémoire (*Ibid.* : 15). Ainsi, il est inutile de mettre l'accent sur la réaction des personnes victimes au moment des faits, car cela ne relève pas de leur volonté, d'autant plus que diverses réactions sont possibles (*Ibid.* ; Zaccour, 2019 : 26-27).

Qui plus est, pour être crues et pour que leur témoignage obtienne l'étiquette de « parfaite victime », les personnes victimes doivent souvent correspondre à certains standards, comme ceux d'avoir été à jeun et ne pas avoir été habillées de manière « provocatrice » ou « suggestive » (Powers et al., 2015; Savoie et al., 2023 : 47). Selon le récent Sondage populationnel sur les attitudes et perceptions des Québécois.es de l'agression et l'exploitation sexuelles du Secrétariat à la condition féminine, environ 40 % des répondant.es soutiennent la croyance que les personnes victimes peuvent être partiellement responsables des VACS qu'elles ont vécues étant donné leur état d'ébriété au moment des faits (Gouvernement du Québec, 2024b : 35).

Dans le système judiciaire, le facteur d'intoxication des personnes victimes est également souvent repris comme un argument pour les blâmer (Haskell et Randall, 2019 : 9; Gunby et al., 2012b; Mouilso et Wilson, 2019; Rousseau, 2019 : 25). D'un autre côté, lorsque la personne auteure était en état d'intoxication élevée à l'alcool au moment des faits, il y aurait une tendance moins élevée à la responsabiliser (Gunby et al., 2012b : 91). Ces mythes sont tellement ancrés que les personnes victimes elles-mêmes auraient tendance à diminuer leur vécu, en suggérant des excuses, comme celle d'un problème de communication entre les parties présentes, pour justifier les faits plutôt que d'identifier ce qu'elles ont vécu comme des VACS (*Ibid.*; Mouilso et Wilson, 2019 : 199). L'intoxication à l'alcool peut donc s'ajouter comme facteur diminuant la crédibilité du témoignage de la personne victime, en plus des effets pharmacologiques et physiologiques de l'alcool susceptibles d'affecter la mémoire, sans oublier que plusieurs personnes victimes, à jeun ou non, vivent des amnésies (Haskell et Randall, 2019; Mouilso et Wilson, 2019). Cela indique l'importance de déconstruire le mythe qui définit des critères stricts d'une « parfaite victime » qui aurait notamment dû être à jeun ou subir une soumission chimique[17] pour être considérée comme telle.

[17] Ce phénomène existe et il est essentiel de continuer de s'y attarder, mais le problème des VACSA lorsque la consommation était volontaire constitue présentement un angle mort en prévention.

En somme, il importe de rappeler que la consommation d'alcool à elle seule ne mène pas à la violence vécue ou perpétrée, c'est-à-dire que, malgré des effets pharmacologiques et physiologiques importants, ceux-ci exacerbent des attitudes ou des comportements pouvant contribuer à aggraver ou accélérer une situation (Benbouriche, 2016; Klein et al., 2019; Mouilso et Wilson, 2019). D'autres facteurs sont donc à considérer pour déterminer le niveau de risque qu'une situation de VACSA se produise. Il serait erroné de blâmer la personne victime si elle avait bu, ou encore, de déresponsabiliser les témoins de leur inaction lors d'une situation de VACS dû à leur état d'intoxication. Ces croyances peuvent contribuer à banaliser les VACSA et à reconduire le problème plutôt que de chercher à mieux les comprendre et d'y faire face. Ainsi, les VACSA sont le résultat d'une interaction entre les effets de l'alcool et les représentations de l'alcool dans la sexualité (incluant des mythes, croyances et stéréotypes) qui façonnent la manière de percevoir les VACS en société.

1.4 Les conséquences associées aux VACSA

L'alcool peut également moduler les conséquences que peuvent vivre les personnes ayant vécu des VACS ; elles peuvent certes être d'ordre physique, mais c'est surtout la santé mentale qui est affectée (Baril et Laforest, 2018). De manière générale, avoir vécu un épisode de VACS peut générer une détresse psychologique se manifestant par de l'isolement, de l'hypervigilance, des cauchemars, de la fatigue ainsi que par des sentiments de « […] culpabilité, dégoût, honte, tristesse, [et d']autres symptômes liés au stress post-traumatique » (Fréchette et Poitras, 2024 : 26; voir aussi Haskell et Randall, 2019 : 10). Cette détresse psychologique peut entraîner des répercussions négatives dans plusieurs sphères de la vie d'un individu, comme les sphères sociale, scolaire, sexuelle, relationnelle, professionnelle et bien d'autres (Baril et Laforest, 2018 : 79; Bergeron et al., 2020 : 43). Ces conditions peuvent également mener certaines personnes victimes à augmenter leur consommation d'alcool comme mécanisme d'adaptation pour gérer leurs symptômes ; augmentant par le fait même le risque de revictimisation (Gilmore et al., 2018*;* Bergeron et al., 2020 : 44; Testa, 2023 : 9).

Quant aux personnes victimes qui étaient intoxiquées à l'alcool au moment des faits, cela peut aggraver les symptômes liés au stress post-traumatique, mais également limiter leurs souvenirs ; la mémoire pouvant être affectée davantage par les épisodes de trous noirs ou d'incapacité vécus en lien avec la consommation (Abbey, 2002; Gilmore et al., 2018). Les effets

de l'alcool peuvent avoir altéré les capacités de réaction, augmentant le sentiment de culpabilité en s'octroyant une forme de responsabilité a posteriori (Zawacki et al., 2003 : 369). Ces personnes seraient donc plus susceptibles de ressentir de la honte, de se blâmer elles-mêmes et ainsi de ne pas dévoiler les faits (Mouilso et Wilson, 2019 : 203; Rousseau, 2019 : 25; Testa et Livingston, 1999). Finalement, comme les VACSA sont généralement associées à une plus forte gravité de l'acte, les personnes victimes sont plus susceptibles de subir des conséquences physiques graves, surtout lorsque seule la personne auteure était en état d'intoxication à l'alcool (Abbey et al., 2002; Mouilso et Wilson, 2019 : 199, 201).

En comparaison des statistiques sur la prévalence des VACS, encore très peu de signalements sont faits auprès des différentes ressources disponibles dans les universités, et plus largement à la police (Lachapelle et Gagné, 2024). En contextes universitaire et collégial, les enquêtes *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES) et *Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire* (ESSIMU) indiquent respectivement que seuls 9,6 % et moins de 3,5 % des personnes ayant vécu une situation de VACS (incluant les étudiant.es, ainsi que le corps employé et enseignant) en milieu universitaire l'avaient rapporté aux ressources disponibles dans leur institution (Bergeron et al., 2016: 45; Bergeron et al., 2020 : 31). Selon ces enquêtes, parmi les principaux motifs de non-dévoilement auprès de leur institution se trouvent « ne pas avoir considéré l'événement comme du harcèlement ou une violence sexuelle » ou d'avoir cru que « la situation n'était pas assez grave » (*Ibid.* : 32). D'autres motifs de non-dévoilement ont trait à la peur d'être revictimisé.e par les ressources en étant culpabilisé.e ou humilié.e lors du signalement, ainsi qu'au manque de confiance envers l'institution (Bergeron et al., 2016 : 60; Lachapelle et Moreau, 2024).

Il existe très peu de statistiques sur le taux de signalement des VACSA, mais une étude a montré que moins de 3 % des personnes victimes qui étaient intoxiquées à l'alcool au moment des faits avaient signalé à une ressource ou à une autorité reconnue, un taux de signalement qui, à titre de comparaison, est presque quatre fois plus élevé pour les cas de VACS en général (Wolitzky-Taylor et al., 2011). D'ailleurs, l'enquête ESSIMU pour l'Université de Sherbrooke révèle que l'état d'intoxication à l'alcool constitue un motif de non-dévoilement des personnes victimes qui vont soit minimiser ou banaliser les actes vécus (Paquette et al., 2018 : 104). Par

conséquent, on peut penser que les cas de VACSA au Québec sont en réalité beaucoup plus élevés que ceux qui sont rapportés.

Si l'ancrage des mythes et croyances décrits plus haut peut être à l'origine du sous-signalement des VACS de manière générale, l'implication de l'alcool discrédite souvent la crédibilité du témoignage et s'ajoute comme facteur affectant la décision de dévoiler ou non une situation de VACS (Carson et al., 2021; Mennicke et al., 2021). Par exemple, dans le cas de figure où seule la personne auteure était intoxiquée à l'alcool, la personne victime pourrait justifier ses attitudes et comportements par sa consommation, alors que, si elle aussi avait bu, elle aura tendance à se blâmer. La moins grande proportion de signalements de VACSA en comparaison des VACS en général pourrait donc s'expliquer par le mythe persistant de la « parfaite victime » évoqué plus haut, pouvant amener des personnes à croire qu'elles sont en partie responsables et ainsi garder le silence. D'un autre côté, si elles reconnaissent le fait d'avoir vécu des VACS, elles peuvent être réticentes à signaler, par peur de ne pas être crues ou pire, de se voir attribuer la faute (Bergeron et al., 2016; Mennicke et al., 2021).

Vignette - Consommation et sexualité : aspects légaux

Quant à la loi au Québec et au Canada, celle-ci comprend uniquement l'agression sexuelle comme une forme d'acte criminel de l'aspect juridique des VACS, entendue comme un crime ou infraction sexuelle. Par conséquent, la définition des VACS citée plus haut inclut un éventail de VACS non reconnues comme des actes criminels au sens de la loi. Concernant la possibilité d'octroyer le consentement en état d'intoxication avancée à l'alcool, la loi présente une ambiguïté : « Une personne qui a consommé de l'alcool ou des drogues peut généralement consentir à des gestes sexuels, même si ses facultés sont affaiblies. Toutefois, son consentement ne sera pas valide si elle ne sait plus ce qu'elle fait ou qu'elle est inconsciente » (Éducaloi, s.d). Le passage « si elle ne sait plus ce qu'elle fait » peut laisser place à l'interprétation. Il peut être difficile de juger si une personne intoxiquée à l'alcool, mais toujours consciente, était en mesure d'octroyer son consentement (Gunby et al., 2012b; Zaccour, 2019 : 114).

Contrairement au Plan d'action québécois 2022-2027 mentionné précédemment, qui précise qu'une « […] personne est incapable de le formuler, notamment parce qu'elle est intoxiquée par des drogues ou de l'alcool ou qu'elle est inconsciente […] », la définition du consentement à l'activité sexuelle du ministère de la Justice du Canada n'évoque pas

précisément la composante de l'alcool, bien qu'elle soit sous-entendue (Gouvernement du Québec, 2022a : 41; Gouvernement du Canada, 2021). Comme l'alcool agit de manière différenciée en fonction des caractéristiques individuelles, on peut se retrouver dans une zone grise vis-à-vis de l'évaluation des attitudes et comportements indiquant la capacité d'une personne à consentir. Sur ce point, il faut également tenir compte de la loi de l'effet susmentionnée qui influence les effets de la substance consommée dans la situation.

À cet égard, il existe une crainte de fausses accusations basées sur un regret de la personne victime des événements ou sur une mauvaise interprétation des faits due à son intoxication (Gunby et al., 2012b). Il y a ainsi une hésitation à croire les personnes victimes, lorsque celles-ci avaient consommé de l'alcool délibérément, tandis que, dans les cas où toutes les parties prenantes étaient intoxiquées, il y a une tendance à moins attribuer la responsabilité aux personnes auteures, comme si la faute était entièrement attribuable à l'alcool (*Ibid.*). Dans le premier cas, on met en cause les actions liées à la consommation de la personne victime afin de déterminer sa crédibilité, alors qu'on traite le cas où la personne auteure était aussi en état d'intoxication comme étant un triste événement dont personne ne peut véritablement être tenu.e responsable (*Ibid.* : 91, 100, 102). Le seul cas où les personnes victimes seraient davantage jugées crédibles est celui où seule la personne victime était fortement intoxiquée (*Ibid.* : 91). En revanche, il s'agit du cas qui se produit le moins souvent ; le scénario le plus prévalent étant celui où la personne victime était intoxiquée, mais toujours consciente, un scénario qui blâme souvent les personnes victimes en affirmant qu'elles auraient pu s'opposer (*Ibid.* ; Carline et al., 2018 : 5). Cela reflète le stéréotype de l'agression sexuelle commise par coercition, qui fait écho à la « parfaite victime », un mythe pouvant se transposer dans le système judiciaire et influencer à la baisse le nombre de signalements.

En résumé, ce chapitre visait à rendre compte de l'ampleur de la problématique des VACSA et de ses spécificités pour mettre de l'avant l'importance de développer des approches et pratiques de prévention qui tiennent compte des effets de l'alcool. Les conditions particulières des contextes dans lesquels surviennent les VACSA rendent souvent floue la notion de consentement. Comme c'est le cas par exemple dans les contextes de relation de

pouvoir[18], les relations intimes et sexuelles en contexte de consommation d'alcool comportent une zone d'ambiguïté. Cela complique la manière d'aborder cette problématique dans une perspective de prévention. Il est à noter que, dans une approche de réduction des méfaits[19], il existe de plus en plus de recherches visant à établir des repères clairs pour combiner sexualité et substances psychoactives de manière sécuritaire. Il importe toutefois de différencier l'usage volontaire de drogues ou d'alcool pour vivre une expérience sexuelle quelconque en connaissant les effets possibles et en faisant un choix éclairé, d'une situation imprévue lors de laquelle les parties impliquées ne sont pas en mesure de prendre des décisions libres et éclairées, donnant lieu à plusieurs risques. Il s'avère donc plus que primordial de poursuivre la recherche dans le domaine de la prévention des VACSA. Le chapitre suivant dresse sur un état des connaissances concernant l'efficacité de programmes de prévention des VACS qui abordent l'alcool dans les milieux collégiaux et universitaires, et de quelques initiatives déployées dans les milieux festifs.

[18] Il est possible d'établir un parallèle entre les VACSA et les situations de VACS en contexte de relation de pouvoir. En effet, dans une dynamique d'autorité où, par exemple, une personne enseignante ferait des avances à une personne étudiante, il est impossible de s'assurer que le consentement de cette dernière est libre et éclairé ; la personne étudiante pourrait accepter par peur de représailles ou encore pour assurer l'ascension de sa carrière.

[19] On peut penser notamment au *chemsex*. Le Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP) travaille notamment sur la consommation sexualisée en milieu festif.

CHAPITRE II : ÉTAT DES CONNAISSANCES ET PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre a permis de mieux comprendre la problématique des VACSA et d'identifier les angles à prendre en considération dans une perspective de prévention adaptée aux spécificités qui s'y rattachent (Tolman et al., 2003). Ce chapitre fait d'abord état des enjeux documentés en prévention des VASCA et dresse les grandes lignes des approches et pratiques abordant les VACS et l'alcool conjointement en milieu d'enseignement supérieur, ainsi que leurs effets. Puis, il sera question de souligner la pertinence d'explorer les points de vue de personnes œuvrant dans ce domaine, qui sont particulièrement bien placées pour comprendre les besoins du terrain. En terminant sera exposée la question de recherche de ce mémoire.

2.1 Aperçu des effets des initiatives de prévention des VACS abordant l'alcool[20]

Dans une perspective de prévention, l'alcool et les VACS sont souvent abordés séparément suivant deux logiques de prévention distinctes, soit la prévention des VACS ou la prévention entourant la consommation excessive d'alcool (Leone et al., 2022 : 425). Lorsqu'on parle d'alcool, un accent est mis sur la prévention de la consommation excessive chez les femmes pour éviter qu'elles subissent des conséquences néfastes en « se mettant en danger », ce qui tend vers le blâme des victimes (*victim-blaming*) (Gunby et al., 2012b : 102). D'un autre côté, en prévention des VACS, l'alcool est souvent abordé en renvoyant à l'augmentation de la consommation, une conséquence liée à la victimisation sexuelle (Fréchette et Poitras, 2024 : 26).

Par ailleurs, tel que le démontre une synthèse que j'ai corédigée à l'INSPQ, il existe un nombre restreint d'études portant sur les effets d'initiatives et de programmes visant à prévenir les VACS qui traitent d'une composante sur l'alcool en milieux d'enseignement postsecondaire (*Ibid.*). Pourtant, comme discuté plus haut, la majorité des cas de VACS qui touchent la communauté étudiante postsecondaire se produit en contexte de consommation d'alcool (Abbey et al., 2014; Klein et al., 2019; Testa, 2023). Qui plus est, déjà en 2008, une trousse d'outils en prévention des violences sexuelles de l'American College Health Association

[20] Pour obtenir plus de détails concernant le contenu des programmes, leur déploiement et les résultats de leurs évaluations (à l'exception des programmes *+Change* et *Safe bars* dont les études ont été publiées après), consultez la synthèse des connaissances intitulée *Les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool : les effets de programmes de prévention en milieux collégiaux et universitaires* (Fréchette et Poitras, 2024) accessible sur le site de l'INSPQ.

(ACHA) recommandait de questionner les personnes étudiantes à propos de leur rapport à l'alcool et d'aborder conjointement l'alcool et les VACS en traitant de l'interaction des effets de cette substance lors de situations VACS (ACHA, 2008 : 20).

Bien que très peu documentée, la prévention des VACSA en milieu d'enseignement postsecondaire a fait l'objet de quelques études portant sur l'évaluation des effets d'activités ou de programmes visant à prévenir les VACS qui abordent d'une manière ou d'une autre l'alcool, en plus de cibler des populations étudiantes postsecondaires. Sur la base d'une recherche documentaire d'articles publiés à partir de 2010 jusqu'au mois d'octobre 2024[21], quinze études évaluant douze programmes ont été recensées. Parmi les programmes évalués, trois ciblaient la victimisation, deux ciblaient la perpétration, tandis que les sept autres ne ciblaient pas spécifiquement la victimisation ou la perpétration, mais plus largement les deux en misant surtout sur la formation de témoins actif.ves. Bien que les stratégies étudiées ciblent la population étudiante en général et qu'elles misent toutes sur l'acquisition de connaissances, le développement d'habiletés ou les deux, des groupes plus spécifiques sont parfois visés, comme ceux d'étudiantes ayant déjà été victimisées sexuellement, d'étudiants rapportant avoir déjà perpétré des VACS, d'étudiant.es de la communauté 2SLGBTQIA+[22], d'étudiant.es déclarant avoir une consommation excessive d'alcool et d'étudiant.es athlètes.

Les programmes ciblant la victimisation s'adressent aux étudiantes et certains ciblent précisément celles disant avoir une consommation excessive d'alcool. Au niveau de la diminution du risque d'être victime de VACSA, les méthodes d'intervention qui semblent le mieux fonctionner sont des entretiens motivationnels portant à la fois sur les effets de la consommation excessive d'alcool et sur la sexualité, des formations éducatives qui combinent ces thématiques, ainsi que l'intervention parentale impliquant la communication mère-fille sur les mêmes thématiques (Clinton-Sherrod et al., 2011; Gilmore et al., 2015, 2018; Testa et al., 2010; voir aussi Testa, 2023). En effet, des effets de diminution des épisodes de consommation excessive d'alcool et des conséquences qui peuvent en découler, comme les trous noirs ou l'état d'incapacité ainsi que des épisodes vécus de VACS, ont notamment été observés. Quant à

[21] Les critères pour cette recherche incluaient également que les études devaient provenir de pays membres de l'OCDE et avoir été publiées en anglais ou en français.
[22] Cet acronyme fait référence à « 2 spirit, bispirituel.le, lesbienne, gai, bisxuel.le, trans, queer, intersexe, asxuel.le + toute personne des minorités sexuelles et de genre » (Bergeron et al., 2023 : V-VI).

l'approche axée uniquement sur la prévention entourant la consommation d'alcool, elle semble insuffisante.

À propos de la prévention entourant la consommation d'alcool, il importe de préciser qu'aucune étude ne permet d'attester de l'efficacité de mesures abordant strictement la consommation d'alcool pour prévenir les VACS. Selon une étude (Clinton-Sherrod et al., 2011) portant sur un programme visant à prévenir la victimisation examinée dans la synthèse que j'ai corédigée à l'INSPQ :

> […] ce n'est pas la diminution de la consommation d'alcool des participantes qui est associée à la diminution des VACSA vécues, mais plutôt la diminution du sentiment d'incertitude à l'égard de leur propre consommation d'alcool et de ses effets (p. ex. si elles contrôlent leur consommation, si leur consommation peut blesser les autres). Ainsi, cette diminution du sentiment d'incertitude, elle-même associée à une consommation plus éclairée, agit comme un facteur protecteur (Fréchette et Poitras, 2024 : 23; voir aussi Clinton-Sherrod et al., 2011).

Dans cette optique, cela suit une approche de réduction des méfaits[23] vis-à-vis de la consommation d'alcool, plutôt que de prôner la sobriété. À ce sujet, démoniser les substances psychoactives ou même stigmatiser les personnes qui en consomment n'est pas une avenue prometteuse, selon plusieurs études qui suggèrent plutôt de privilégier l'approche de réduction des méfaits (Beck, 1998; McBride et al., 2004; Gougeon et al., 2024).

Quant à eux, les effets des programmes ciblant la perpétration visent une population strictement masculine en agissant surtout sur des facteurs de risque connus comme étant associés à la perpétration de VACS, soit la diminution de l'adhésion à des normes liées au viol, une meilleure connaissance des signaux d'alerte et stratégies pour intervenir en cas de VACS et l'augmentation de l'empathie envers les personnes victimes pour n'en citer que quelques-uns (Foubert et al., 2010a,b ; Orchowski et al., 2018; Williams et., 2021). Ces effets s'observent grâce à des activités qui varient de formations en présentiel, de capsules vidéo à des jeux vidéo éducatifs et interactifs qui portent principalement sur les effets de la consommation excessive d'alcool, la démystification des croyances tolérantes envers les VACS et les conséquences associées à la victimisation sexuelle, tout en offrant des stratégies pour former les étudiant.es à devenir des témoins averti.es et actif.ves.

[23] Selon l'INSPQ : « La caractéristique centrale de l'approche de réduction des méfaits repose sur la réduction des conséquences négatives liées à l'usage des drogues plutôt que l'élimination du comportement d'usage lui-même » (Brisson, 2012).

Le reste des programmes, qui ne ciblent pas spécifiquement la victimisation ou la perpétration, suivent pour la plupart l'approche de formation par témoins. Les activités et contenus des programmes varient, mais ils misent entre autres sur la déconstruction de mythes sur les VACS et l'alcool (Davis et al., 2024; Gilmore et al., 2022; Jozkowski et Ekbia, 2015; Potter et al., 2019; Thompson et al., 2021). Ces programmes comprennent principalement de la formation de témoins averti.es et actif.ves et privilégient l'approche de réduction des méfaits pour sensibiliser aux effets nocifs de la consommation excessive d'alcool.

À l'échelle états-unienne, l'organisation Culture of Respect recense une quarantaine de programmes visant à prévenir les VACS dans les milieux d'enseignement postsecondaire ; ils sont catégorisés comme émergents, prometteurs ou soutenus par des preuves (NASPA, 2025). Moins du tiers d'entre eux aborderait la consommation d'alcool ou d'autres substances psychoactives, et l'efficacité d'une minorité de ceux-ci (ALphaPoint.me Resilience Program, Intervene Standing Together Against Sexual Violence & Misconduct et ThinkLuv) aurait été évaluée, mais ces évaluations semblent indisponibles.

Sur un autre plan, il existe des actions de prévention qui touchent à l'environnement, comme la réduction de l'accessibilité à l'alcool ou encore la distribution d'outils de protection de verres et de détection de substances dans les verres. Si elles peuvent constituer des mesures efficaces pour prévenir la perpétration d'actes nuisibles à la santé, elles sont insuffisantes pour prévenir la violence (OMS, 2012 : 55 ; Laforest et al., 2018; Mouilso et Wilson, 2019 : 203). Qui plus est, ce raccourci (réduire l'accessibilité à l'alcool = diminution des VACSA) pourrait contribuer à banaliser les VACS et à déresponsabiliser les personnes auteures en attribuant la violence exclusivement à la consommation d'alcool (Klein et al., 2019). D'un autre côté, cela pourrait laisser entendre que rester sobre est un gage de sécurité et générer un faux sentiment de sécurité.

En outre, cette section a brossé un portrait d'études portant sur les effets d'initiatives de prévention ayant abordé conjointement l'alcool et les VACS en milieu d'enseignement postsecondaire. Cependant, il est important de noter que la majorité des études proviennent des États-Unis, sans qu'aucune étude canadienne ne soit incluse. De plus, les programmes analysés sont déjà en place dans certains établissements d'enseignement supérieur ou ont été développés à des fins d'études (Fréchette et Poitras, 2024). Ainsi, bien que la population états-unienne soit

comparable à celle canadienne (sauf pour l'âge minimum pour consommer de l'alcool aux États-Unis, qui est de 21 ans et qui au Canada varie selon les provinces entre 18 et 19 ans), et à plus petite échelle à celle québécoise, il importe de s'intéresser à l'état des choses au Québec.

2.2 La prévention des VACS au Québec et le point de vue des intervenant.es

Quant au contexte québécois plus spécifiquement, le rapport intitulé « Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux d'enseignements collégiaux et universitaires : portrait des interventions actuelles au Québec » (2018) indique que seules 42 des 150 activités recensées abordaient d'une manière ou d'une autre la consommation d'alcool ou d'autres substances psychoactives (Hébert et al., 2018 : 31). Parmi elles, la plupart ont été déployées de façon ponctuelle et une infime partie avait fait l'objet d'une évaluation, non pas de l'efficacité, mais de l'implantation et/ou de la réception des participant.es (p. ex. 5 à 7 midi sans alcool, formation témoin actif, Quand vient le soir, campagne « fais la différence, Deviens un témoin actif », Équipe « Fais la différence », Formation guide : Prévention des violences sexuelles, Rencontre facultaire de sensibilisation aux VACS et la consommation responsable) (*Ibid.*). Ce même rapport indique que l'un des besoins principaux soulevés par les établissements consiste notamment à recevoir de la formation sur la manière dont la consommation et les VACS interagissent (*Ibid.* : 4, 25).

Soulignons tout de même l'existence d'initiatives directes déployées au Québec dans les milieux festifs, comme l'organisme à but non lucratif Scène & Sauve,[24] qui forme des personnes sentinelles pour intervenir lors de situations de VACS en milieux festifs, le programme Commande un Angelot[25] chapeauté par le Collectif Social, un organisme à but non lucratif, qui forme le personnel de bars à intervenir auprès de personnes victimes et/ou témoins de VACS, ainsi que le projet Spotlight[26] du Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP), qui intervient notamment lors de situations de VACS en milieux festifs et en prévention sur le terrain. Ces initiatives de prévention interviennent à la fois en amont en offrant des formations, ainsi que lors d'événements où il y a une forte consommation de substances psychoactives.

[24] https://sceneetsauve.com/
[25] https://lecollectifsocial.ca/boite-a-projets/lutte-contre-les-violences-sexuelles/commande-un-angelot/
[26] https://grip-prevention.ca/projet-spotlight/

De surcroît, si des enquêtes comme ESSIMU et PIECES ont été menées pour faire un état des lieux concernant les VACS dans les milieux d'enseignement supérieur au Québec et les mesures de prévention et de soutien, dont les résultats se retrouvent dans des rapports accessibles publiquement, l'intégration d'une composante sur l'alcool dans une perspective de prévention des VACS reste peu documentée. Bien que certains programmes proposent des activités qui sensibilisent aux effets de l'alcool dans les situations de VACS, il ne semble pas exister de repères relatifs à la manière d'aborder l'alcool en prévention des VACS. Comme souligné précédemment, la crainte des acteur.rices intervenant en prévention des VACS de blâmer les personnes victimes en recourant à des messages culpabilisants ou d'excuser les personnes auteures par rapport à leur consommation d'alcool freinerait le développement des connaissances sur le phénomène (Hébert et al., 2018 ; Klein et al., 2019).

En effet, selon Klein et ses collègues, l'une des raisons expliquant le manque de connaissances au sujet de la prévention des VACSA est que les acteur.rices œuvrant en prévention des VACS craignent de véhiculer des messages qui contribueraient à blâmer les personnes victimes et à excuser les personnes auteures en attribuant la faute à leur consommation d'alcool (Klein et al., 2019). Les acteur.rices seraient d'ailleurs à l'affût de l'importance de ne pas présenter l'alcool comme une cause directe des VACS, autant du côté de la perpétration que de la victimisation (*Ibid.* : 17 ; Tharp et al., 2013). Sans compter que le nombre limité de programmes existants qui abordent l'alcool en prévention des VACS s'expliquerait aussi par la compréhension stéréotypée, façonnée par les mythes évoqués au premier chapitre, des manières dont se manifestent généralement les situations de VACS (Mouilso et Wilson, 2019 : 202). Autant dire, il semble que les acteur.rices doivent composer avec de nombreuses difficultés et dilemmes pour traiter des VACSA, car plusieurs enjeux s'enchevêtrent et se confrontent (Klein et al., 2019). En effet, il leur faut jongler avec l'obligation, dans une certaine mesure, d'aborder la thématique de l'alcool, étant donné sa prévalence dans les cas de VACS recensés chez la population étudiante, et les incertitudes quant aux façons adéquates de le faire. Suivant cela, le constat que fait Klein et ses collègues est que les personnes intervenantes savent ce qu'il ne faut pas faire ou dire en ce qui concerne le sujet des VACSA, mais à l'inverse, elles ne savent pas comment l'aborder (*Ibid.*).

Dans ces circonstances, l'expertise et le savoir expérientiel des personnes intervenant dans la mise en œuvre des programmes, activités et campagnes pour prévenir les VACS s'avèrent essentiels. L'étude de Klein et ses collègues souligne d'ailleurs l'importance des perspectives des acteur.rices qui travaillent dans ce domaine afin de développer des pratiques adaptées aux réalités du terrain (*Ibid*.). Ces acteur.rices possèdent une bonne connaissance de l'état actuel des choses dans leur milieu de pratique et sont en mesure d'identifier les défis qui s'y rattachent, mais également de relever des éléments facilitateurs dans leur contexte de travail et dans la réalité actuelle. Leur expertise peut aussi permettre d'orienter les réflexions sur des avenues prometteuses pour aborder les VACSA. S'intéresser à leur savoir situé dans un milieu de pratique spécifique pour mieux saisir la manière dont se négocie le développement des actions visant à prévenir les VACS auprès de leurs institutions et de la communauté étudiante apparaît clé pour ensuite être en mesure de réfléchir à ces avenues. Ainsi, dans un contexte où traiter du rôle de l'alcool en prévention des VACS semble comporter de nombreux défis, il convient d'explorer les perspectives des acteur.rices sur cette question.

2.3 Pertinence scientifique

Malgré quelques avenues existantes concernant les approches et pratiques de prévention des VACS qui intègrent la composante de l'alcool, il existe encore trop peu d'études établissant des repères clairs pour guider les acteur.rices en ce sens (Lippy et DeGue, 2016; Klein et al., 2019; Leone et al., 2022). Or, dans un contexte où la prévalence de la présence de l'alcool dans les situations de VACS représente plus de la moitié des cas de VACS commis en contexte postsecondaire, il importe de s'y intéresser. Au Québec plus précisément, bien que quelques enquêtes se soient penchées sur les VACS en milieu d'enseignement supérieur et quelques initiatives de prévention existantes, l'efficacité des programmes quant à la prévention des VACSA reste très peu documentée et le point de vue des acteur.rices l'est encore moins. Les informations demeurent donc limitées à propos de la manière dont l'alcool est ou devrait être abordé en prévention, ainsi que sur les raisons expliquant l'attention plutôt limitée qui semble être accordée à cette composante dans les pratiques de prévention (*Ibid.*). De plus, comme les recherches existantes portent surtout sur l'efficacité des programmes en focalisant sur la perception des étudiant.es ou du personnel, il est pertinent de s'intéresser aux rôles des

acteur.rices œuvrant en prévention des VACS pour dégager leurs perspectives uniques qui tiennent compte de différents facteurs ancrés dans la réalité du terrain.

Face à un problème préoccupant pouvant influencer négativement plusieurs sphères de la vie d'une personne ayant été victime, ainsi qu'à une documentation scientifique invoquant certaines limites en matière de prévention, il convient de développer des stratégies et des outils adaptés aux particularités des VACSA (Conroy et Cotter, 2017 ; Klein et al., 2019). Par ailleurs, étant donné la difficulté d'évaluer l'efficacité de mesures de prévention de la violence – cela repose principalement sur des données autorapportées et nécessite de vastes enquêtes – se tourner vers l'expertise des personnes qui interviennent en ce sens paraît prometteur. Comme la documentation scientifique suggère que les acteur.rices travaillant en prévention des VACS doivent composer avec la difficulté d'aborder de manière simultanée les VACS et l'alcool en risquant de reconduire des normes qui banalisent les VACS, comme le blâme des victimes, il est pertinent de se pencher sur le point de vue de l'intervention au Québec et de mettre la lumière sur les éléments facilitateurs, les obstacles potentiels, les défis rencontrés ainsi que les besoins du terrain (Klein et al., 2019).

Au regard de cet état des connaissances en matière de prévention des VACSA, la question suivante est au centre de ce mémoire : comment la problématique des violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool en milieu universitaire est-elle perçue et prise en compte par des acteur.rices du terrain ? Autrement dit, ce mémoire cherche à mieux comprendre comment des acteur.rices perçoivent et prennent en compte les VACSA dans leur pratique en dégageant les éléments qui teintent leurs perceptions, les pratiques existantes qui abordent l'alcool s'il y a lieu, leurs connaissances sur le sujet et plus largement sur la prévention des VACS, et finalement, les obstacles et éléments facilitateurs dans leur pratique. Il s'agit aussi de cerner des défis rencontrés dans leur travail et d'identifier ce qui est jugé potentiellement inefficace, voire problématique dans leur milieu et dans leurs pratiques actuelles.

L'approche méthodologique de la recherche-action s'avère toute désignée pour tenter de répondre à la question posée. Elle s'arrime à mon souhait de faire de la recherche dans une perspective de transformation sociale. Étant donné le peu de données existantes en matière de prévention des VACSA en milieu d'enseignement postsecondaire, sortir du cadre de la documentation scientifique pour explorer ce qui se déploie sur le terrain est nécessaire.

CHAPITRE III : CADRE CONCEPTUEL

La problématique de ce mémoire est approchée dans une perspective d'action, de changement et de transformations sociales[27]. Un cadre conceptuel fondé sur la sociologie de l'action permet de rendre compte des motivations qui sous-tendent ce projet et de la perspective épistémologique féministe qui le guide. Afin d'approfondir la réflexion sur les possibilités d'action au sein d'une organisation, et en prévision des résultats mettant en contraste les motivations individuelles et les exigences institutionnelles s'en suit une brève intégration de la sociologie des organisations.[28]

3.1 Une sociologie de l'action, du changement et des transformations sociales

La sociologie de l'action s'arrime à ce projet de plusieurs manières. Elle suggère un lien étroit entre la théorie et la pratique, elle octroie une place privilégiée aux sujets qui prennent part à une étude et elle entrevoit la personne chercheuse comme participant de manière engagée à l'action, soit à la construction des données, qui, de manière générale, est réservée aux participant.es.

Le sociologue français Alain Touraine a publié *Sociologie de l'action* en 1965 ainsi qu'une réédition en 2000, un ouvrage à travers lequel il analyse la civilisation industrielle en postulant d'emblée que « [l]a sociologie est la connaissance de l'action sociale » (Touraine, 2000 [1965] : 15). Touraine s'intéresse précisément au sens de l'action sociale à travers trois thématiques : « le travail », « la sociabilité » et « l'existence humaine » (Touraine, 2000 [1965] : 63). Ces thématiques complémentaires sont étudiées pour saisir les fondements des actions menées par les individus qui, dans les sociétés contemporaines, se perçoivent de plus en plus comme des acteur.rices de réflexion et d'aboutissement de transformation sociale (Lebel, 2012 : 109). C'est par le biais du travail ou de la création, termes que Touraine emploie comme synonymes, que les individus développent ce qu'il appelle la « conscience ouvrière » ; une nouvelle condition qui permet aux individus de « […] transforme[r] [leur] environnement et [de] prend[re] conscience de cette capacité de transformation » (Touraine, 2000 [1965] : 296 ; Lebel, 2012 : 46). Quant aux actions faisant référence à la sociabilité et à l'existence humaine,

[27] J'emploie « sociologie du changement, des transformations sociales et de l'action » de manière interchangeable.
[28] Ce chapitre pourrait aussi servir de ressource pour des étudiant.es souhaitant mener une recherche-action dans le cadre d'une maîtrise en sociologie.

elles évoquent respectivement les relations qui créent l'agir collectif au sein duquel l'individu s'identifie et développe son individualité, ainsi que la pensée humaine « créatrice d'une culture historique » et de valeurs motivant l'action (Touraine, 2000 [1965] : 18, 50-51, 56).

À ce propos, les trois thématiques constituent les domaines d'analyse de la « méthode actionnaliste », dont le principe est de « […] comprendre la raison d'être des modèles sociaux de conduites construits par un sujet historique à partir de sa situation de travail » (Touraine, 2000 [1965] : 107). L'objet du travail est donc central à la théorie actionnaliste, qui cherche à saisir les intentions et les motivations derrière les actions des sujets travaillants, qui développent par exemple des stratégies pour contourner certaines conditions qui les empêchent de concrétiser leurs valeurs, tout en explorant le sens qui appuie les actions collectives (*Ibid.*). La thématique d'analyse du travail est d'ailleurs celle qui est au cœur des réflexions discutées dans ce mémoire, étant donné le terrain de recherche choisi. Cette conception des individus, ayant un rôle à jouer dans le monde social et ses transformations, se distingue de certaines théories sociologiques plus traditionnelles qui adoptent une vision fixe et déterministe des conditions de vie des individus et des sociétés (Lebel, 2012).

En effet, la théorie de Touraine s'oppose aux perspectives déterministes associées notamment aux approches fonctionnaliste et structuraliste de Talcott Parsons et de Claude Lévi-Strauss ou même à la pensée marxiste, basées sur un certain naturalisme sociologique et octroyant une dimension ontologique aux phénomènes sociaux (Touraine, 2000 [1965] : 17 et 411). Contrairement à la pensée déterministe, Touraine avance que les individus ne sont pas totalement contraints par leurs conditions d'existence et qu'ils possèdent un pouvoir d'action pour agir sur celles-ci (*Ibid.*). Dès lors, sa théorie soutient que les sociétés sont produites par leur « historicité », c'est-à-dire par leur capacité à se produire elles-mêmes en fonction, certes, du passé et des apprentissages qui en découlent, mais surtout de l'autonomie et de la subjectivité des individus qui les composent, qui façonnent l'histoire à leur tour (*Ibid.*). Ainsi, selon l'auteur, « […] l'individu est […] animé d'une volonté de création […] » au sein d'une société dynamique qui n'est pas soumise à la « reproduction » ni à « l'immobilité » (Lebel, 2012 : 98,118). En d'autres mots, les sociétés ne se reproduisent pas, elles se produisent.

De surcroît, en considérant les individus comme des agents de pouvoir, la sociologie de l'action « […] recherche dans le sujet historique, défini par son degré de domination sur la

nature et de contrôle sur ses œuvres, la source d'orientations normatives qui, s'institutionnalisant, deviennent des normes de fonctionnement des systèmes sociaux » (Touraine, 2000 [1965] : 109). Ce faisant, pour analyser le sens des orientations qui sont à l'origine de l'ancrage des normes en société, il faut nécessairement s'intéresser aux valeurs et aux modes de pensée entretenus par les individus (Lebel, 2012 : 98,118).

> Une sociologie de l'action n'est pas une sociologie des valeurs, mais une étude de la création des valeurs, considérées comme des orientations de l'action et dont la raison d'être ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'action elle-même, c'est-à-dire dans le double mouvement par lequel le sujet pose hors de lui un objet et affirme son autorité sur cet objet, manifestant ainsi sa capacité d'action (Touraine, 2000 [1965] : 44).

En ce qui concerne le présent mémoire, faire un état des lieux concernant la prévention des VACSA auprès d'acteur.rices œuvrant en milieu universitaire nécessite d'identifier les perceptions qui teintent leurs actions en soulevant les éléments qui les facilitent et les freinent.

Pour être en mesure de saisir ce qui oriente l'action des sujets, à la fois à travers leur subjectivité et l'encadrement structurant leur milieu de travail, Touraine priorise la méthode de « l'intervention sociologique », qui s'apparente en quelques points à l'approche méthodologique de la recherche-action (R-A) que je privilégie pour ce projet de mémoire et dont il sera question dans le chapitre suivant (Lebel, 2012 : 98,118). D'un point de vue pratique, la théorie de l'actionnalisme se traduit par l'intervention sociologique, une méthode qui vise à étudier le changement ou les transformations sociales en partenariat avec les acteur.rices du terrain en situant les sociologues comme des membres actifs au processus d'action (Lebel, 2012). Sur ce point, la manière dont Touraine entrevoit la façon de faire de la sociologie revêt un caractère marginal, car le rôle de la personne chercheuse va au-delà de la description et de l'analyse (Touraine, 2000 [1965]). Touraine préconise l'idée d'analyser les échanges et les interactions qui dévoilent du sens de manière implicite et cherche donc à aller au-delà de la perspective wébérienne qui s'en tient à une analyse des significations individuelles des actions, en y intégrant plus largement des dimensions sous-jacentes et collectives (*Ibid.*).

Dans cette perspective, c'est par le lien de confiance établi entre la personne chercheuse et les sujets qui prennent part à la recherche qu'une analyse est possible (Lebel, 2012 : 129). Sommairement, l'intervention sociologique consiste à réunir un groupe de personnes qui travaillent ou militent pour un enjeu particulier afin qu'il puisse entreprendre une « […] auto-analyse de [leurs] pratiques » (*Ibid.* : 129). Puis, c'est à partir de cette « auto-analyse »,

autrement dit en faisant un état réflexif de leurs actions ainsi que de leurs possibilités d'action, que la personne chercheuse intervient pour entendre ce qui en ressort et en faire articuler la théorie (*Ibid.*).

En ce sens, la démarche privilégiée par la personne chercheuse suit une logique inductive, c'est-à-dire qu'elle se présente avec des connaissances théoriques acquises au préalable, mais ne les impose pas au groupe étudié. Au contraire, dans un but de changement basé sur la collaboration, elle ajuste ses hypothèses en fonction des éléments relevés par le groupe pour ensuite proposer à celui-ci de nouvelles hypothèses et ainsi le faire participer à l'analyse (*Ibid.* : 130). Touraine précise qu'il ne s'agit pas de placer la réflexion de la personne chercheuse sur un piédestal, mais plutôt de favoriser un environnement de recherche inclusif où l'implication de chaque membre est encouragée (*Ibid.*). Autrement dit, c'est une démarche qui privilégie une analyse prenant forme à travers des allers-retours entre la théorie et la pratique. De cette façon, le groupe bénéficie d'un espace de réflexion pour « […] réinterpréter son action passée et […] réorienter son action à venir […] » (*Ibid.* : 130). Cette démarche bénéficie sans équivoque à la théorie, mais également à la pratique, puisqu'elle reconnaît la capacité d'action des sujets comme porteuse de mouvements et actrice de transformations sociales. En outre, l'intervention sociologique opère de manière singulière, puisqu'elle implique une démarche flexible quant au nombre de rencontres effectuées avec la personne chercheuse et les sujets impliqués ; elle s'adapte en fonction des réalités singulières (Touraine, 2000 [1965] ; Lebel, 2012 : 130).

D'après ce qui précède, il va sans dire que la sociologie de l'action de Touraine, qui conçoit les sociologues comme des participant.es à l'action, va à l'encontre des méthodes positivistes qui prônent l'objectivité absolue (Touraine, 2000 [1965] : 156). En effet, pour le penseur, « la sociologie […] ne saurait se limiter à sa dimension heuristique […], elle doit s'engager dans la société […] » (Lebel, 2012 : 132). Selon cette vision, les sociologues ont une responsabilité sociale de travailler pour l'ensemble de la collectivité afin que celle-ci puisse bénéficier des recherches, autant dans la manière de les mener qu'au niveau de leurs retombées (*Ibid.*). Ainsi, Touraine s'oppose à la doctrine positiviste qui préconise d'établir une distance entre les sociologues et l'objet d'étude pour atteindre une certaine neutralité scientifique ; il considère plutôt que, pour véritablement accéder aux principes et leviers de l'action, les

sociologues doivent adopter une posture active et réflexive sur l'action sans toutefois s'identifier au groupe étudié (*Ibid.* : 129). C'est de cette manière, malgré des rôles et des objectifs qui diffèrent, qu'un lien d'interdépendance se crée entre les différentes parties prenantes à une étude (Touraine, 2000 [1965]).

La sociologie de l'action d'Alain Touraine est privilégiée dans cette recherche afin de rendre compte et de valoriser l'expertise précieuse des personnes qui travaillent directement sur le terrain, ainsi que pour mobiliser et mettre en œuvre la connaissance créée à partir de la relation entre la théorie et la pratique (Touraine, 1978). La théorie de Touraine, axée sur le développement du pouvoir d'action des acteur.rices dans leur travail, s'arrime à l'approche méthodologique de R-A privilégiée pour ce projet, qui vise à soutenir le pouvoir d'action des acteur.rices (Lebel, 2012).

3.2 Une sociologie des organisations

Mener des actions au sein de structures institutionnelles telles qu'une université, comme c'est le cas dans la présente recherche, implique de maintenir une certaine réflexivité critique quant à la distribution des « pouvoirs » et des possibilités, comme les contraintes, des actions individuelles. Dans *L'acteur et le système* (1977), un ouvrage central en sociologie des organisations, Crozier et Friedberg discutent des possibilités d'actions individuelles dans un système donné régi par des contraintes organisationnelles (Crozier et Friedberg, 1977 : 215). Ils suggèrent que, si les actions individuelles sont orientées par un système empreint d'obstacles et peuvent sembler totalement déterminées, il demeure une certaine forme d'interactions réciproques entre les acteur.rices et le système. L'ancrage d'une culture organisationnelle exerce nécessairement du pouvoir sur la manière dont se configure la « capacité collective organisationnelle », soit l'éventail de possibilités dans lequel se projette le groupe (*Ibid.* : 219). Néanmoins, au sein de cette structure organisée, les acteur.rices s'approprient les mécanismes opérationnels de leur milieu de travail et parviennent à développer des stratégies, élargissant ainsi leur marge de manœuvre pour entreprendre des actions concrètes (*Ibid.*).

À ce propos, Crozier et Friedberg évoquent l'existence de « zones d'incertitude » qui constituent des « espaces de liberté » pour les acteur.rices qui développent des stratégies pour pallier certaines contraintes administratives du système (*Ibid.* : 81). Plus largement, dans la partie intitulée « Réflexions sur le changement » de l'ouvrage, les auteurs discutent des

conditions nécessaires au changement dans une organisation (*Ibid.* : 373). Pour ces derniers, le changement implique de « rompre » avec ce qui est culturellement ancré et reproduit dans une organisation (*Ibid.* : 395). Comme le changement de culture nécessite de remettre en question les rouages d'une institution et corollairement ses valeurs, il provoque nécessairement une « crise » en dévoilant certains aprioris et en forçant à évaluer ses propres conceptions (*Ibid.* : 401). Désapprendre des convictions établies ou, selon les termes de Crozier et Friedberg, des « apprentissages collectifs », génère de l'inconfort et peut conduire à une perte de sens (*Ibid.* : 394). Cela expliquerait certaines des réticences institutionnelles auxquelles se confrontent les acteur.rices dans le domaine de la prévention des VACS. Il sera intéressant d'explorer d'un côté les motivations des acteur.rices dans leur travail, et de l'autre celles qui structurent l'institution, afin de mieux saisir l'autonomie et la latitude que possèdent véritablement les acteur.rices, en plus d'examiner comment ces aspects sont négociés en pratique.

Par ailleurs, pour qu'un véritable changement s'opère, selon eux, il est nécessaire d'examiner les racines profondes du fonctionnement d'une organisation et d'apporter des changements structurels plutôt que d'effectuer des modifications superficielles qui ne représenteraient un changement qu'en apparence (*Ibid.*)[29]. Le changement revendiqué est souvent motivé par des logiques d'efficacité organisationnelle visant à répondre à des exigences externes pour ainsi embellir l'image de l'organisation.

La sociologie des organisations offre ainsi une perspective globale en tenant compte des différents paramètres contextuels qui teintent les pratiques des acteur.rices qui naviguent au sein d'une organisation. Comme sociologue sur le terrain, adopter une perspective de sociologie

[29] À titre d'exemple de changement « d'apparence », l'ouvrage *On being included* par Sara Ahmed aborde la mise en place de postes de *diversity practionners* dans les milieux d'enseignement supérieur occidentaux notamment (Ahmed, 2012). Ahmed soulève plusieurs décalages entre les paroles et les actions des dirigeant.es des institutions et nous invite à questionner ce qui se cache sous le couvert de celles qui revendiquent une pratique de « diversité ». La philosophe postule que la « diversité » a été institutionnalisée aux profits d'un système profondément rigide, qui se présente comme inclusif pour faire bonne figure, mais qui cultive dans les faits une réification de l'exclusion des groupes historiquement et socialement marginalisés. Ahmed dénonce la déresponsabilisation institutionnelle et l'approche *marketing* des enjeux relatifs à l'inclusion ; elles font la promotion d'une « diversité » en remettant l'entièreté de la mission entre les mains de groupes restreints. Or, ceux-ci sont confrontés à ce qu'Ahmed nomme le « mur de briques », soit les limites du cadre d'intelligibilité proprement occidental dont le caractère ontologique n'est jamais remis en doute, puisqu'il apparaît comme la norme. Ce système maintient une structure intacte et contribue à renforcer la « culture » de la « diversité » de manière désincarnée. À ce propos, Ahmed souligne l'absence de l'usage du terme racisme dans le discours des personnes qui pratiquent le *diversity work* qu'elle a interviewées. Cela invite à interroger ce qui sous-tend la création de ces postes et les motivations institutionnelles réelles.

des organisations repose sur l'idée de réfléchir aux enjeux qui teintent, par exemple, les processus décisionnels des acteur.rices d'une organisation pour en soulever le sens implicite (*Ibid*. : 456). En d'autres mots, les sociologues cherchent à faire ressortir les éléments présupposés qui orientent les pratiques des acteur.rices ou encore ce qui paraît immuable ou objectif, mais qui, en réalité, sous-tend diverses significations (*Ibid.*). Cela vise à mieux « comprendre » l'orientation des pratiques, idée qui est au cœur de cette sociologie (*Ibid.*). Pour ce faire, les sociologues examinent le discours de l'acteur.rice concernant « […] quelle *marge de liberté* i[e]l dispose, et de *quelle façon*, à *quelles conditions* et dans *quelles limites* i[e]l peut les utiliser » (*Ibid.* : 458, italiques dans l'ouvrage). L'idée est ainsi de repérer ce qui caractérise sa « marge de liberté », qui renvoie aux stratégies que développe l'acteur.rice afin de contourner les « conditions » ainsi que les « limites » organisationnelles et structurelles en question (*Ibid.* : 458-459).

En somme, plusieurs éléments de la sociologie des organisations sont complémentaires à ceux de la sociologie de l'action, les premiers s'intéressant à la manière dont les individus naviguent au sein d'une organisation à travers, par exemple, le développement de stratégies contextualisées, tandis que les seconds analysent par exemple de façon élargie les effets des logiques socioculturelles qui régissent les actions des individus. Tous deux cherchent à mettre en lumière « la possibilité d'action » (sociologie de l'action) ou la « marge de manœuvre et de liberté » (sociologie des organisations) des acteur.rices en misant sur leur agentivité et en laissant de côté une posture déterministe. Comme la présente recherche s'inscrit dans une institution universitaire, des réflexions quant aux possibilités d'action à l'intérieur d'un cadre institutionnel émaneront sans doute et feront partie des discussions sur le terrain. Dans la mesure où, pour qu'il y ait changement social, cela requiert la mise en place de certaines conditions structurelles, la dimension du climat et des circonstances du milieu de travail sera assurément au cœur des réflexions de l'analyse qui suivra (*Ibid.* : 35)[30].

[30] Suivant cela, le concept de « réflexivité institutionnelle » de Goffman cristallise l'importance de porter un regard critique sur l'institution des normes et sur les conséquences de leur ancrage ou de leur naturalisation; il me sera aussi peut-être utile si le terrain m'amène à réfléchir aux biais potentiels et aux motifs de l'institution derrière la prévention des VACSA (injonctions de la loi P-22.1, etc.).

3.3 Une perspective épistémologique féministe

Conformément à l'engagement que prend la personne chercheuse, suivre une approche de sociologie de l'action exige qu'elle reconnaisse l'implication de ses valeurs et de ses biais dans la recherche. Comme elle prend activement part aux discussions et au processus réflexif de développement du projet, exposer ses points de vue en renouvelant une réflexion constante quant à leurs impacts dans la recherche assure que l'analyse soit maintenue à un certain degré de rigueur (Heron et Reason, 2001; Gervais et al., 2018). Cela fait écho aux théories épistémologiques féministes, lesquelles sont pertinentes pour guider l'approche méthodologique de R-A choisie pour ce projet de mémoire. Le terme « épistémologie » est la contraction des mots « épistémé » et « logie », qui signifient respectivement, « connaissance ou science » et « discours » ; en d'autres mots, il s'agit de remettre en question la manière de faire science, ou de soulever les fondements ou les racines des connaissances.

Plus particulièrement, le concept d'objectivité féministe qui s'ancre dans les épistémologies féministes s'inscrit en réaction à l'idée d'objectivité pure hautement valorisée traditionnellement en science (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 543). Le concept d'objectivité féministe ou forte repose notamment sur le principe de multiplication des sources de savoir et de diversification des points de vue pour obtenir un portrait plus juste et inclusif des réalités vécues autour d'une même problématique, tout en tenant compte du contexte dans lequel une recherche est menée (Haraway, 1988; Ruphy, 2015; Harding, 2021 : 168). L'objectivité féministe, de même que l'approche méthodologique de la R-A, s'inscrit en opposition au paradigme positiviste (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 543). Ce dernier convoite une explication ou une solution unique en posant un regard étroit, souvent celui des groupes historiquement dominants, sur une réalité en prétextant une généralité (*Ibid.* : 546). Viser une objectivité féministe tend plutôt au décloisonnement des possibilités en produisant de la théorie à partir de la « connaissance située », c'est-à-dire issue de la pratique et de contextes précis (Haraway, 1988 : 581).

Dans cette optique, suivre une perspective épistémologique féministe évoque plusieurs éléments théoriques et pratiques de la recherche qui s'apparentent aux principes de la R-A. Sur le plan théorique, cela signifie notamment d'exposer ses biais et la façon dont ceux-ci influencent la recherche, de prendre en considération une multiplicité d'expériences pour rendre

compte d'un phénomène sous divers angles, de reconnaître les limites de la portée de la recherche en précisant le contexte dans lequel elle est menée pour éviter la généralisation et, finalement, d'écrire de manière à ce que le texte soit accessible pour le plus grand nombre, favorisant ainsi la transmission des connaissances (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 546). Sur ce point, la personne chercheuse endosse une certaine responsabilité sociale de faire de la recherche éthique et de faire de la recherche dans un but d'amélioration du monde social. Pour s'assurer de l'utilité sociale de la recherche, il faut d'abord tenir compte des réalités et des besoins des personnes impliquées en faisant de la recherche avec elles plutôt que sur elles (*Ibid*. ; Heron et Reason, 2001; Gervais et al., 2018).

En pratique, certaines dispositions pour mener une recherche dans cette perspective sont de mises. Établir un lien de confiance et offrir un cadre propice aux principes de souplesse et d'adaptabilité de cette approche méthodologique en fonction des stratégies privilégiées en R-A requiert une écoute sensible et active, une ouverture à la critique et la remise en question continuelle des visées de la recherche (pour qui, par qui) (Barbier, 1996 : 60 ; Gervais et al., 2018). De même, il importe de prioriser les témoignages des personnes qui possèdent une expertise pratique avant de chercher à confirmer ou à infirmer les hypothèses qui proviennent de la littérature scientifique et de mettre de l'avant l'apport du savoir expérientiel dans la construction de la connaissance en reconnaissant les limites du savoir théorique.

Un tel processus de R-A nécessite également que la personne chercheuse reconnaisse l'implication de ses valeurs et de ses biais dans la recherche ; comme elle participe activement aux discussions et au processus réflexif de développement du projet, il importe d'exposer ses points de vue en renouvelant une réflexion constante quant à leurs impacts dans la recherche (*Ibid.*). En effet, il faut reconnaître que je ne suis pas neutre face au sujet qui m'intéresse. Mon intérêt pour ce sujet est apparu avant mes études supérieures, j'ai donc sans doute des a priori et, plus largement, des opinions politiques féministes qui influencent ma perception du traitement de la prévention des VACS dans la société. Ces biais orientent forcément la manière dont j'entrevois cette recherche. Il est essentiel de rappeler que les sociologues ne sont pas neutres face à l'objet qui les intéresse ni vis-à-vis de l'orientation du projet (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 547). Concernant ce mémoire, je considère que les VACSA constituent un enjeu social complexe auquel il est crucial de s'attarder dans une perspective d'amélioration

sociale. Toutefois, je suis consciente qu'il faut beaucoup de temps pour envisager des transformations réelles et qu'il est important de maintenir une posture nuancée afin de préserver sa crédibilité et d'assurer la concrétisation des changements.

En somme, ce cadre conceptuel fondé principalement sur la sociologie de l'action oriente la manière de réfléchir à la problématique de ce mémoire portant sur la manière dont les acteur.rices de prévention des VACS en milieu universitaire perçoivent et prennent en charge les VACSA. Considérant cette problématique, l'approche méthodologique de la R-A choisie est cohérente avec la sociologie de l'action, en ce qu'elle permet d'unir théorie et pratique ; avec la sociologie des organisations, en ce qu'elle mobilise diverses expertises permettant de prendre en compte des dynamiques institutionnelles ; et avec la perspective épistémologique féministe en ce qu'elle valorise le savoir expérientiel et les points de vue situés des acteur.rices du terrain pour répondre à des besoins concrets dans un contexte donné. Ainsi, ce mémoire met également en lumière les retombées d'une démarche de R-A menée avec des acteur.rices en milieu universitaire pour réfléchir à l'amélioration de la prévention des VACSA. Enfin, cette recherche ne prétend pas avoir une portée universelle, mais pourrait servir de point de départ pour guider de futures recherches dans le domaine.

CHAPITRE IV : MÉTHODOLOGIE - UNE RECHERCHE-ACTION

Ce chapitre présente l'approche méthodologique de recherche-action (R-A) choisie pour ce projet de mémoire, incluant les méthodes de construction des données et les étapes d'opérationnalisation, ainsi que les outils qui m'ont accompagnée dans ce processus. Les étapes suivies s'arriment à la question de recherche de ce mémoire et font écho aux considérations épistémologiques et concepts évoqués au chapitre précédent.

4.1 La recherche-action : une approche méthodologique

Le terrain de recherche choisi s'inscrit notamment dans l'objectif de rejoindre les voix d'individus ou de groupes habituellement exclus de la tribune publique, soit l'une des visées à l'origine du développement de la R-A en 1945. En effet, dans une perspective collaborative visant l'amélioration des conditions sociales d'existence, la R-A cherche à mieux comprendre des enjeux préoccupants en travaillant par et pour les communautés concernées (Roy et Prévost, 2013 : 130). Étant donné que le point de vue des acteur.rices de prévention des VACS en milieu universitaire est rarement représenté dans les études, et qu'il semble périlleux d'aborder le rôle de l'alcool en prévention des VACS, cette R-A vise à recueillir et à valoriser leur savoir expérientiel. Considérant la sociologie de l'action discutée dans le cadre conceptuel, le choix de l'approche méthodologique de la R-A est cohérent puisque celle-ci est :

> […] fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. […] [L]a recherche-action peut avoir comme buts le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution des problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée (Lavoie et al., 1996 : 41).

Ainsi, les motivations qui sous-tendent un projet de R-A sont uniques et varient entre autres en fonction du contexte et des personnes qui la mènent. D'ailleurs, il existe une multiplicité de définitions et de configurations de R-A (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 557). Contrairement à des approches plus traditionnelles, la R-A cherche à maintenir un flou définitionnel, car cela soutient un de ses principes fondamentaux, soit l'adaptabilité, c'est-à-dire le maintien d'une certaine « flexibilité » tout au long du processus (*Ibid.* : 551; Prévost et Roy, 2013). Néanmoins, il est essentiel en R-A de s'assurer que la recherche réponde à une problématique réelle plutôt que de strictement suivre des intérêts scientifiques, comme celui de combler un manque dans la documentation existante (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 541-543). Cela implique d'accorder une attention particulière à l'étape de collecte d'informations auprès des parties prenantes

concernées afin de garantir la pertinence des objectifs poursuivis à chaque étape de la R-A. Ainsi, suivant un processus itératif, il est normal que les objectifs évoluent en cours de route. À ce propos, il est nécessaire de comprendre l'organisation de l'intérieur en s'y intégrant et en travaillant en partenariat avec ses membres (Crozier et Friedberg, 1977). En effet, impliquer les personnes actrices, praticiennes et expertes d'un domaine particulier dans le processus de recherche vise à maximiser le développement de pratiques adaptées à des réalités spécifiques et de s'assurer que les connaissances produites répondent à des besoins existants (Barbier, 1996 : 17,28; Dolbec et Prud'homme, 2009).

Dans cette perspective, examiner certaines approches et pratiques de prévention à travers le point de vue d'acteur.rices possédant un savoir expérientiel au sujet de la prévention des VACS est tout à fait juste ; l'intention étant d'identifier les éléments à prendre en considération pour aborder conjointement les VACS et l'alcool en milieu universitaire, ainsi que de relever les défis en ce sens, pour mieux saisir les besoins et coconstruire un savoir adapté à ceux-ci. Comme le milieu de travail et les personnes qui le composent constituent des éléments d'analyse clés pour mieux comprendre le sens des actions qu'elles entreprennent et mieux appréhender leur avenir, la présente R-A est menée en collaboration avec des acteur.rices œuvrant en prévention des VACS auprès de communautés universitaires. Par ce processus, je souhaite que ce projet soit utile pour les acteur.rices ayant collaboré au projet et qu'il le soit d'une manière ou d'une autre pour le domaine de prévention des VACS en milieu universitaire.

De surcroît, comme la sociologie de l'action, l'approche méthodologique de la R-A revêt un caractère inclusif qui s'éloigne des approches conventionnelles en visant le changement social et en impliquant activement la personne chercheuse dans la construction de données (*Ibid.* : 547). En effet, en suivant cette approche méthodologique, le rôle du :

> […] chercheur […] est de conceptualiser les savoirs d'expérience mobilisés par le praticien, […] [qui lui], [peut] valider ou non les analyses du chercheur et, s'il y a accord, [envisager] par et pour lui-même […] des transformations de sa pratique professionnelle (Vinatier et Morrissette, 2015 : 153).

Ce passage souligne le rôle décisif du point de vue des participant.es dans la recherche. Cette dernière repose sur une interaction continuelle à chaque étape du processus entre le groupe et la personne chercheuse. Cette collaboration rejoint d'une certaine manière le concept d'objectivité féministe décrit dans le chapitre précédent. En effet, contrairement à des

approches de recherche plus traditionnelles, la connaissance produite par la R-A ne vise pas à être universellement applicable, mais à répondre à des besoins spécifiques à chaque contexte.

Concernant la présente R-A, la démarche de contribution mutuelle entre le savoir expérientiel et le savoir issu de la théorie vise ultimement à améliorer la prévention des VACSA. Sur le plan pratique, l'idée est de solliciter la participation active d'acteur.rices à l'amélioration de la compréhension des défis que pose le fait d'aborder conjointement l'alcool et les VACS pour contribuer à établir de meilleures pratiques en ce sens. Ce dernier point fait référence aux pratiques qui, aux fins de cette R-A, ressortent comme étant prometteuses en matière de prévention des VACSA. De toute évidence, le caractère dit prometteur repose sur l'expérience située de cette recherche. Cela signifie que les pratiques ne peuvent pas être considérées comme universelles ou généralisables à l'ensemble des populations étudiantes du Québec, par exemple. Ainsi, rappelant le concept d'objectivité féministe, si cette recherche se limite à un cadre particulier et qu'elle ne se base pas sur un corpus de données quantitatives déjà existant, c'est que son objet d'analyse se situe dans un contexte précis et qu'il serait erroné de prétendre que les résultats ou les constats qui en ressortent s'appliqueraient à tous les campus où sont déployées des actions en matière de prévention des VACS.

Néanmoins, en R-A, il est convenu que « […] les apprentissages réalisés en cours de route so[ie]nt transférables éventuellement à d'autres contextes comparables » (Roy et Prévost, 2013 : 141). Dans cette mesure, bien que les résultats découlant de cette R-A soient ancrés dans un contexte spécifique, des acteur.rices provenant d'autres milieux universitaires qui rencontrent des enjeux similaires pourraient tout de même s'en inspirer, en adaptant par exemple certaines pistes d'action à leur propre réalité. Suivant cela, si tous les projets de R-A ont pour but commun de concrétiser la recherche par l'action en visant la transformation sociale, les méthodes de chaque R-A varient. À cet effet, la R-A :

> […] se sert d'outils méthodologiques, non seulement pour observer et documenter le déroulement de l'action, mais aussi pour aider les chercheurs et les acteurs à clarifier la problématique de la recherche, à développer les solutions pertinentes, à planifier les interventions qu'ils jugent nécessaires pour influencer la situation problématique et à produire des savoirs qui seront rendus éventuellement publics (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 559-560).

Ce passage offre un aperçu théorique de l'aspect multidimensionnel de la R-A et des différentes facettes (leviers d'action) sur lesquelles elle peut agir. En l'occurrence, la R-A menée dans le

cadre de ce projet de mémoire rejoint plusieurs des buts énumérés. Au-delà de la contribution à l'avancement des connaissances théoriques, l'une de ses visées est que les données résultant du projet soient applicables et restituées à la collectivité pour que celle-ci puisse en profiter (Barbier, 1996 : 36,107 ; Gervais et al., 2018).

En résumé, la R-A est considérée comme une approche méthodologique qualitative alternative, notamment car elle repose sur une collaboration entre le savoir expérientiel du milieu pratique et la recherche théorique, qu'elle place le point de vue des acteur.rices du terrain au centre de l'analyse et qu'elle vise, dans une perspective d'action, le développement d'un savoir adapté à des contextes spécifiques pour répondre à des besoins existants. Si la R-A s'éloigne des approches plus classiques de recherche en ce qu'elle suit une démarche itérative, qu'elle peut prendre différentes configurations et qu'elle sollicite une variété de points de vue autres que purement théoriques, elle doit tout de même respecter une rigueur scientifique. En effet, la R-A suit divers principes et comporte plusieurs étapes à suivre.

Concernant la présente recherche, la démarche de R-A permet de répondre à la question de recherche en brossant un portrait de la pratique en général des acteur.rices de prévention, de poser un regard spécifique sur les éléments facilitateurs et obstacles pour aborder les VACSA et de réfléchir au développement de mesures adaptées à leur réalité pour y pallier. Concrètement, il s'agit de prendre en considération les manières actuelles de faire et de discuter avec les acteur.rices afin d'avoir une meilleure compréhension de la réalité actuelle et de ce qui pourrait être amélioré en ce sens. Dans une perspective de co-construction, quelques communications au groupe ont été effectuées pour rendre compte des avancées de la recherche. Cela correspondait à ma volonté de développer un bon lien avec le groupe et de poursuivre les objectifs de la recherche grâce à une planification mettant à jour les acteur.rices au fur et à mesure des étapes du projet. Pour favoriser le développement des connaissances, il importait d'établir un climat collaboratif de confiance et de participation avec le groupe lors des échanges en présentiel et par écrit (Heron et Reason, 2001). Bien qu'il soit toujours important de restituer de la manière la plus exacte possible les voix des personnes qui se prêtent à une recherche, j'étais d'autant plus rigoureuse sur cet aspect dû au fait que je collaborais avec des acteur.rices directement sur leur lieu de travail (à l'exception d'une actrice), en plus de ne pas les anonymiser (avec leur accord, bien sûr).

4.2 Le déroulement de la recherche-action par étape

Comme expliqué plus haut, il existe une multitude de manières de mener une R-A, c'est-à-dire que chaque R-A suit une démarche singulière. Si la R-A s'appuie sur une démarche méthodologique inductive et souple qui est en ce sens alternative, elle demeure rigoureuse. Son caractère inductif réfère au processus d'analyse qui part de l'expérience d'acteur.rices du terrain plutôt que de débuter avec un cadre prédéterminé ; autrement dit, « […] le cadre de réflexion fondé sur les théories et l'expérience est nécessairement ouvert. Il s'enrichit, se précise ou se transforme au fur et à mesure que les cycles de planification-action-réflexion se succèdent » (Roy et Prévost, 20 : 135). La R-A permet ainsi d'adapter le processus aux besoins qui ressortent du contexte donné, encore une fois dans un but de transformation sociale.

Il est possible de mettre en évidence les grandes lignes qui d'ordre général englobent les processus de R-A. Par exemple, selon Dolbec et Prud'homme, il existe une série d'étapes qui sont communes à chaque R-A, soient « […] la formulation du problème de départ, la planification des sous-processus (recherche-action-formation), la mise en œuvre du plan d'action, l'observation des effets de l'action, la réflexion et la répétition du processus » (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 557). Ce processus cyclique répétitif permet de faire évoluer les objectifs en fonction de l'avancement de la R-A. Ainsi, si certains objectifs sont établis dès le départ, ceux-ci sont amenés à changer au fil du processus afin de s'assurer que la R-A réponde à une réalité existante. La personne chercheuse qui entreprend une R-A aura toujours comme :

> […] préoccupation principale […] le "vers quoi allons-nous?" et "pourquoi faisons-nous cela ?". La question du "comment ferons-nous" [qui survient dans les approches méthodologiques traditionnelles] devient alors secondaire parce que sa réponse est sujette à des négociations et à des adaptations continuelles pour tenir compte de l'action (*Ibid.* : 565).

Dans cette optique, renouveler les objectifs de la R-A en cours en de route est perçu comme un signe positif qui est même souhaitable, car cela concorde avec les principes d'adaptabilité et de concrétisation de la recherche par l'action.

Afin d'illustrer un processus général de R-A, le modèle cyclique de R-A selon Roy et Prévost (2013) présenté ci-bas prévoit plusieurs étapes, encore une fois assez larges, mais utiles pour planifier une R-A et les réajustements souhaités durant l'avancement, tout en s'assurant de rejoindre les objectifs visés et de maintenir son potentiel scientifique :

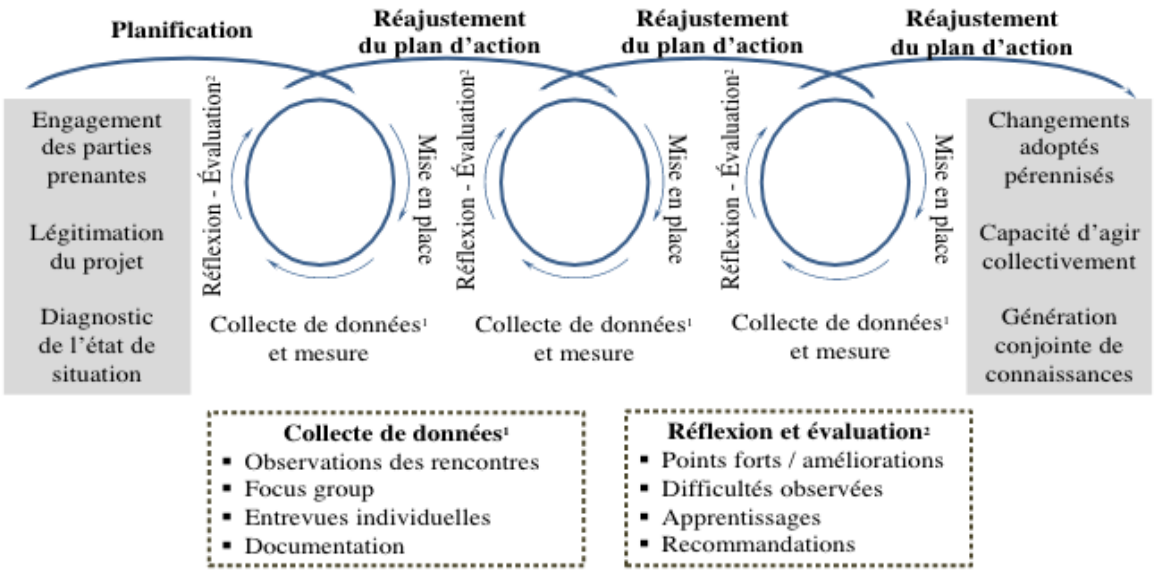


Figure 1. Le cycle de recherche-action.

Source : Roy et Prévost, 2013 : 136

Ce modèle cyclique rend compte de l'importance du réajustement en passant par l'évaluation constante. Plus précisément, cela signifie qu'en dépit des objectifs du projet, évaluer pour réajuster, et ce, peu importe la forme que prend ce qui est évalué, constitue un ingrédient clé pour envisager la mise en place d'éventuels changements. Cette dimension cyclique permet par ailleurs à toutes les parties prenantes de détenir un rôle actif à un moment ou à un autre du processus et de contribuer réellement au changement. Aussi, étant donné l'ouverture aux multiples ajustements, la durée considérable habituellement accordée à une R-A favorise la participation des membres impliqués, en plus de laisser le temps aux réflexions d'émerger.

La planification des étapes prévues pour ce projet de mémoire s'inspire du schéma du cycle de R-A de Roy et Prévost (2013) ; les étapes sont adaptées au contexte temporel plutôt limité d'une maîtrise et ont été ajustées en cours de route en fonction de l'évolution de la question de recherche. Les étapes qui ont été menées sont les suivantes : 1) élaborer la problématique et le projet de recherche 2) approcher un milieu et se familiariser à la R-A 3) mener des entretiens individuels avec les acteur.rices du milieu sur la question des VACSA et faire un état des lieux du contexte, des conditions et des besoins concernant la prévention 4) rassembler et synthétiser les informations recueillies pour les présenter en groupe lors de tables

de discussion 5) ajuster les objectifs de la R-A à chaque rencontre, coconstruire, évaluer la co-construction et apporter des modifications en fonction de la rétroaction 6) dresser un bilan du projet et faire un retour sur le processus de R-A 7) analyser les données, et finalement un 8) faire un retour sur l'évolution de la recherche avec le groupe.

Il est peu courant d'adopter l'approche méthodologique de la R-A dans le cadre d'un mémoire en sociologie. Toutefois, ayant réalisé un travail de recherche approfondi dans le cadre de ma contribution à la synthèse sur le sujet de la prévention des VACSA à l'INSPQ, je jugeais indispensable de me rendre sur le terrain. Il me semblait plus que pertinent d'aller à la rencontre d'intervenant.es en prévention des VACS qui interagissent directement avec les communautés universitaires. Grâce à leur savoir expérientiel, je considérais que ces personnes étaient à même de témoigner d'enjeux et de défis liés à la prévention des VACSA, en plus d'être en mesure d'identifier des pistes prometteuses en ce sens.

En élaborant mon projet de mémoire, l'ambition de faire une intervention qui mènerait à l'amélioration de pratiques de prévention m'habitait. Dans cette perspective, en suivant les principes de R-A, je laissais libre cours à l'évolution organique du projet. Bien qu'incertaine de l'impact que le projet pourrait avoir sur la transformation des perceptions et des pratiques de prévention entourant les VACSA, je souhaitais contribuer à soutenir la prévention en ce sens. À défaut d'apporter des changements tangibles en prévention des VACSA, j'espérais au moins faire de cette R-A une méthodologie exploratoire en sociologie et en discuter dans ce mémoire. À ma grande surprise, dès les premières étapes de recrutement, j'anticipais que ce projet aurait un impact significatif. Si une R-A pouvait sembler difficilement réalisable dans le cadre d'un projet de mémoire en sociologie, elle a tout de même contribué à l'amélioration d'une intervention. D'ailleurs, les résultats qui découlent de cette R-A sont le fruit de plusieurs mois de collaboration avec au total neuf acteur.rices intervenant dans la prévention des VACS en milieu universitaire, avec qui j'ai eu la chance de m'entretenir individuellement, puis en groupe, dans le cadre de cinq tables de discussion.

Étape 1 : Élaborer la problématique et le projet de recherche

La synthèse de connaissances que j'ai réalisée à l'INSPQ m'a permis de constater des lacunes en termes de données et de connaissances concernant la prévention des VACSA en milieu d'enseignement supérieur, et ce, particulièrement au Québec. Comme exposé au premier

chapitre, s'il existe plusieurs études sur la prévention des VACS en général, la prévention des VACSA demeure méconnue. Face à ce constat, j'ai jugé utile de mener un projet de maîtrise comportant un volet axé sur l'action. Mener une R-A s'inscrivait dans l'objectif de documenter ce qui se fait en la matière dans un milieu universitaire québécois et d'unir mes acquis théoriques à l'expertise d'acteur.rices de prévention des VACS pour réfléchir à l'amélioration de la prévention.

Comme je devais joindre plusieurs documents à ma demande de certificat éthique, notamment le guide d'entretien individuel ainsi que le formulaire d'information et de consentement à faire remplir aux personnes prenant part au projet, j'ai rapidement dû réfléchir aux étapes ultérieures du processus de R-A, et ce, malgré les incertitudes qui accompagnent ce type de méthodologie. Cela s'est somme toute bien déroulé. Le seul élément ayant posé un enjeu est celui de l'anonymisation des participant.es. Il est, en effet, d'ordre général, fortement recommandé d'anonymiser, car cela peut notamment influencer l'authenticité des réponses. Si j'avais établi clairement dès le recrutement mon souhait de diffuser les noms des membres ayant collaboré à cette R-A dans le mémoire afin de mettre en lumière leur contribution, j'ai tout de même dû réfléchir aux enjeux éthiques qui se rattachent à cette décision. Pour minimiser les risques de mécompréhension, mais aussi dans le but de rapporter le plus justement possible le processus, j'ai mis en place différentes actions.

D'abord, j'ai assuré aux membres qu'aucun passage des entretiens individuels ainsi que des tables de discussion ne serait associé aux personnes ayant émis ces propos. De cette façon, toutes les citations des acteur.rices sont rapportées de manière collective. Cette décision était motivée par le souci que les acteur.rices se sentent à l'aise de partager leurs opinions et leurs ressentis vis-à-vis de la problématique discutée. Par ailleurs, comme je ne me suis finalement pas intéressée précisément au lien entre la position des acteur.rices et leurs perceptions des VACSA et de la prévention en ce sens, bien que cela puisse nourrir les réflexions, je ne juge pas indispensable d'associer les noms ou même des pseudonymes aux citations. Aussi, afin que les différentes conclusions transmises au travers du mémoire soient accessibles et que les acteur.rices en prévention des VACS puissent s'en servir, j'ai tenté d'employer un vocabulaire facilitant la compréhension des personnes non initiées à la sociologie, à la R-A ou encore au

contenu portant sur la problématique des VACSA. Autrement dit, vulgariser les résultats visait à maximiser leur impact et leur utilité dans la pratique.

Recrutement et rencontres préliminaires

Étape 2 : Approcher un milieu et se familiariser à la R-A

Dès l'obtention du certificat éthique à la fin du mois de mars 2023, je pouvais débuter ma recherche. Pour choisir mon terrain, c'est-à-dire les personnes qui collaboreraient à la R-A ainsi que le lieu où prendrait place le projet, j'ai consulté le site web de quelques universités et passé en revue leurs politiques, programmes, formations, services et ressources en lien avec les VACS. Durant ces recherches, j'ai pris connaissance du Comité permanent en matière de violences à caractère sexuel (COVACS) de l'Université de Montréal (UdeM), lequel me semblait tout désigné pour mener à bien ce projet. Pour des motifs pratiques, soit parce que j'habite Montréal et que je fréquente l'université depuis plusieurs années, je priorisais ce terrain.

J'ai alors contacté par courriel Isabelle Chagnon, à l'époque directrice du Bureau du respect de la personne (BRP)[31] et présidente du COVACS, le 29 mars 2023. Le lendemain, je recevais une réponse de sa part avec une invitation à une rencontre aux bureaux du BRP la semaine suivante afin de faire connaissance et discuter de mon projet de maîtrise aux côtés de la directrice et de Katy Miron, à l'époque conseillère au BRP et membre du COVACS.

Comme je me lançais dans un projet de terrain plutôt marginal et alternatif, il m'était impossible de prévoir la portée qu'aurait cette recherche, ni même si une institution universitaire accepterait de prendre part au projet. Le seul élément que je pouvais contrôler était mon niveau d'aisance par rapport à mon sujet de recherche et ma préparation pour « pitcher » mon idée de projet le mieux possible. Comme j'effectuais déjà des recherches sur le sujet des VACSA depuis le début de l'année 2022 dans le cadre de mon travail à l'INSPQ, je maîtrisais bien le sujet. Il ne me restait plus qu'à me familiariser avec la démarche de R-A, laquelle était nouvelle pour moi. S'il importe de laisser la R-A évoluer au fil du processus, j'ai tout de même envisagé quelques scénarios possibles afin d'exposer des idées concrètes sur la forme que pourrait prendre cette collaboration lors de cette rencontre d'introduction au BRP.

[31] Il s'agit du guichet unique de l'Université de Montréal qui répond aux exigences gouvernementales imposées par la loi P-22.1.

Vignette - Outils d'accompagnement à la R-A

Un outil qui m'a été fort utile et qui m'a accompagnée pour me projeter dans une R-A et tout au long du processus est l'ouvrage *A toolkit for action research* par Sandra M. Alber (2011). On y trouve une mine d'informations à la fois théoriques et pratiques sur la démarche de R-A. L'ouvrage offre plusieurs outils d'orientation et de direction, de la naissance des idées, à la planification, en passant par l'implantation et finalement l'analyse (Alber, 2011). Il s'agit d'une trousse d'accompagnement à chaque étape d'une R-A. Je l'ai consultée au début de la maîtrise lors du séminaire de projet de mémoire pour élaborer ma problématique, pour orienter ma planification dans les différentes étapes de mon projet de R-A, et pour créer un plan provisoire et flexible pour guider les entretiens individuels et les tables de discussion.

Par ailleurs, durant l'attente de l'octroi de mon certificat d'éthique, nécessaire pour entrer en contact avec un terrain potentiel, j'avais effectué des recherches sur l'outil de cartographie des parties prenantes *(stakeholder mapping)* dans le but de faciliter ma démarche et anticiper mon terrain. Cet outil permet de brosser un portrait des liens entre différent.es acteur.rices gravitant autour d'une même problématique. Il s'agit de la première étape de la gestion des parties prenantes (*stakeholder management*) plus largement issue de la théorie de la gestion organisationnelle comportant deux volets, celui d'identifier des acteur.rices et leurs liens dans une organisation donnée, et celui de faire ressortir leurs intérêts spécifiques vis-à-vis de l'enjeu à l'étude au sein de cette même organisation (Krkač, 2020 : 2). Si cet outil s'apparente à celui du sociogramme, qui cherche à établir des relations et des connexions entre différentes personnes, le premier va un peu plus loin en identifiant les motivations, intérêts, fonctions et rôles de chacun.e dans un cadre organisationnel précis, afin de mieux comprendre leurs relations et développer des actions tenant compte de leurs marges de manœuvre et besoins respectifs (Aligica, 2006; Alber, 2011 : 71). Cela rejoint la sociologie des organisations de Crozier et Friedberg, qui cherche à identifier des dynamiques qui s'inscrivent dans les processus décisionnels d'une organisation en soulevant les stratégies et les « zones d'incertitude » des acteur.rices qui y naviguent (Crozier et Friedberg, 1977 : 81).

J'ai mobilisé l'outil de cartographie des parties prenantes de manière exploratoire, tel un outil préliminaire, pour me préparer au processus de R-A et anticiper des positions ou encore des intérêts spécifiques à certains rôles dans l'organisation. Cela me permettait d'envisager que

l'action développée soit transposable à leur réalité, tout en favorisant l'adhésion au changement en intégrant les acteur.rices (les parties prenantes) dans le processus. Pendant la semaine avant ma rencontre d'introduction au BRP, j'ai, à l'aide de cet outil, rassemblé le peu d'informations que je possédais sur les membres du COVACS et leurs fonctions dans mon carnet de bord. Les membres de ce comité œuvrent tous au sein des murs de l'UdeM, il s'agit donc de parties prenantes internes. Toutefois, ces dernières occupent des postes ou statuts différents (membres des corps professoral, enseignant ou étudiant, ainsi que des membres du BRP, de la Direction des ressources humaines (DRH) et représentant le vice-rectorat aux affaires étudiantes), rejoignant d'une certaine manière le principe d'accumulation des points de vue recherché. J'ai catégorisé leurs points distinctifs et leur rôle potentiel dans le projet, repéré leurs points de convergence et interconnexions, et tenté d'identifier les angles morts potentiels d'une telle démarche de collaboration en termes de perspectives et de positions concernant les VACSA.

J'ai cogné à la porte du BRP le 4 avril 2023, où Isabelle Chagnon et Katy Miron m'ont accueillie chaleureusement. Une fois les trois assises autour de la grande table du bureau de la présidente, je me suis présentée de manière officielle, à la fois sur mon parcours universitaire et sur mes intérêts de recherche. J'ai également abordé ma contribution à la production de la synthèse des connaissances réalisée à l'INSPQ et les réflexions qui m'ont amenée à approfondir ce sujet à la maîtrise. En guise d'appuis, je leur ai fourni la lettre de recrutement, le formulaire d'information et de consentement, un résumé de ma recherche et l'étude de Klein et ses collègues (2019).

Avant même de présenter ma proposition de projet de recherche avec le COVACS, on m'a exprimé qu'aborder les VACS et l'alcool était délicat et que l'UdeM ne voudrait en aucun cas contribuer à la banaliser les VACS ou à renforcer le blâme des personnes victimes. J'ai répondu que je comprenais cette réticence et que cette sensibilité, que je partage, me rassurait pour la suite du projet. Cette réticence reflète en quelque sorte le nœud que tente de dénouer ce mémoire, en ce sens qu'il importe de trouver des façons d'aborder conjointement l'alcool et les VACS sans reconduire des logiques culpabilisantes envers les personnes victimes, ou qui déresponsabilisent les personnes auteures de leurs actes en faisant des effets de l'alcool les responsables. Cela m'a permis de faire le pont avec certaines connaissances théoriques acquises dans mes recherches sur le sujet pour souligner l'importance de trouver des manières d'aborder

l'alcool en prévention des VACS, notamment en ce qui a trait aux recommandations liées aux VACS et à l'alcool issues de l'American College Health Association (ACHA, 2018) ou de rapports québécois, comme ceux de l'ESSIMU ou de PIECES. Brièvement, j'ai exposé quelques constats issus de la littérature en offrant le plus d'informations possible et fait part de mes intentions de contribuer à l'amélioration de la prévention des VACSA et de soutenir les acteur.rices en ce sens.

Qui plus est, j'ai traité de l'aspect de non-anonymisation du mémoire pour mettre en lumière le travail des acteur.rices. J'ai également abordé les formalités de la R-A que je souhaitais mener à l'égard des implications prévues (entretiens individuels et tables de discussion), du calendrier potentiel, du nombre de personnes approximatif à solliciter.

Déjà à cette étape j'apprenais à connaître le fonctionnement de l'organisation et nos échanges me donnaient une idée des possibilités. Si celle de collaborer avec le COVACS a été rapidement écartée pour des enjeux de temps, elles ont émis plusieurs suggestions par rapport aux personnes à solliciter pour participer au projet. Comme j'avais exprimé le désir de collaborer avec des acteur.rices de différents milieux afin d'avoir une vision plus large, elles m'ont parlé des différents bureaux et services de l'UdeM, mais également de ressources externes avec lesquelles elles collaborent. Elles m'ont orientée vers différentes personnes qui seraient potentiellement intéressées à collaborer au projet, comme Andréanne St-Gelais, à l'époque directrice du Collectif Social, et Marie-Marthe Cousineau, professeure en criminologie à l'UdeM et membre du COVACS. Elles m'ont également parlé de leur implication en prévention des VACS plus largement, comme à la table des agressions sexuelles de Montréal, mais également dans divers événements organisés traitant des VACS ou de l'alcool à l'UdeM ou à l'extérieur de l'UdeM. À la fin de cette rencontre, je souhaitais qu'elles détiennent suffisamment d'informations pour prendre une décision éclairée quant à leur participation et pour pouvoir se projeter dans une planification éventuelle. Elles exprimaient déjà une grande ouverture au projet. Bref, je suis sortie de cette rencontre emballée ; j'avais le sentiment qu'on me reviendrait avec une réponse positive.

C'est avec grand bonheur que j'ai reçu un courriel de la part de Katy Miron quelques jours après, qui souhaitait organiser une rencontre de groupe pour me mettre en contact avec des personnes ayant un intérêt à prendre part au projet. C'est le 24 mai 2023 que s'est tenue la

toute première rencontre de groupe à laquelle Katy Miron avait convié Cécile Simon, conseillère au BRP, Hadrien Chénier-Maltais, à l'époque président de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté d'éducation permanente (AGEEFEP) de l'UdeM, Marie-Marthe Cousineau et moi-même[32]. Katy Miron a animé cette rencontre. Nous avons fait les présentations et j'ai exposé mon projet en soulignant sa pertinence sociale et scientifique. J'ai abordé les formes d'implication envisagées tout en maintenant une ouverture à l'égard du processus et des orientations potentielles du projet. Je voulais laisser transparaître l'importance accordée au fait que le projet reflète la réalité du terrain. Suivant une logique inductive, bien qu'arrivant avec des constats précis issus de la littérature scientifique, je ne voulais pas imposer de façons de faire. L'objectif était avant tout d'établir les visées du projet et en quoi il consisterait pour que les personnes intéressées puissent prendre une décision éclairée quant au fait d'y prendre part. Ça a également été l'occasion de discuter des personnes qui pourraient s'ajouter au groupe. Cette rencontre a donné lieu à des échanges intéressants sur la problématique des VACSA et sur les possibilités du projet. Il y avait un tel engouement qu'un.e des acteur.rices a dû intervenir pour recentrer le groupe et rappeler qu'il valait mieux attendre les tables de discussion pour entrer dans le vif du sujet.

À la suite de la rencontre, j'ai rassemblé les informations que je possédais sur chaque personne qui était présente et j'ai brossé un portrait de leurs différents profils, mandats, formes d'implication en prévention des VACS et expertises. J'ai également contacté par courriel les personnes qu'on m'avait suggéré de solliciter. Il convient ici de préciser que, suivant une approche méthodologique de R-A, le recrutement des acteur.rices s'est établi à partir de critères de sélection concordant avec l'aspect inductif de cette approche. Ces critères impliquaient de recruter des personnes dont les fonctions impliquent des activités liées à la prévention des VACS en milieu universitaire, ainsi que d'inclure une diversité de rôles pour assurer une certaine représentativité en termes de perspectives et d'expertises, en tenant compte de leur proximité avec la communauté étudiante. C'est ainsi que le groupe s'est constitué en réunissant divers domaines d'expertise en milieu universitaire, en passant par la psychologie, la criminologie, la prévention des VACS, la représentation d'un organisme à but non lucratif spécialisé en prévention des VACS dans les contextes festifs, la sécurité, la prévention de la

[32] Voir la liste complète des membres ayant pris part à cette R-A à la page 52.

criminalité, la gestion des urgences ainsi que la vie étudiante. Impliquer une diversité d'expertises s'aligne également avec la littérature en prévention des VACS, qui souligne l'importance d'adopter une approche intersectorielle (McMahon et al., 2021). Au-delà de ces critères, je visais un groupe de six à douze acteur.rices, suivant le nombre habituellement privilégié pour mener des groupes de discussion, à savoir l'étape ultérieure du projet (Smithson, 2008 : 357). Ci-dessous se trouve la liste des membres ayant contribué à cette R-A.

Liste des membres et de leurs rôles (ordre alphabétique par prénom)	
Andréanne St-Gelais	À l'époque Directrice du Collectif Social Collective, Montréal
Cécile Simon	Conseillère au Bureau du respect de la personne (BRP) de l'UdeM et membre du COVACS
Isabelle Cazes	Conseillère en gestion des urgences à la Direction de la prévention et de la sécurité (DPS) de l'UdeM
Isabelle Tétreault	Psychologue au Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) de l'UdeM
Marie-Marthe Cousineau	Professeure en criminologie à l'UdeM et membre du COVACS représentante du vice-rectorat aux affaires étudiantes
Philippe Valdivia	À l'époque, coordonnateur à la vie de Campus à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM)
Vincent Arcand	Conseiller en prévention de la criminalité à la Direction de la prévention et de la sécurité (DPS) à l'UdeM
Départ en cours de route pour changements professionnels	
Hadrien Chénier-Maltais	À l'époque, président de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté d'éducation permanente (AGEEFEP) de l'UdeM
Katy Miron	À l'époque conseillère au Bureau du respect de la personne (BRP) de l'UdeM, à ce jour présidente

Les entretiens individuels

Étape 3 : Mener des entretiens individuels avec les acteur.rices du milieu sur la question des VACSA et faire un état des lieux du contexte, des conditions et des besoins concernant la prévention

Afin de répondre à ma question de recherche, à savoir 1) la manière dont la problématique des VACSA est perçue et prise en compte par des acteur.rices du terrain, deux méthodes de construction des données ont été sélectionnées, soient les entretiens individuels semi-dirigés ainsi que les tables de discussion. Il s'agit de méthodes qui permettent de construire une information qui, à la suite d'une analyse inductive, a pour objectif de faire émerger une théorie. Elles permettent de faire évoluer la question de recherche en fonction des besoins et préoccupations des acteur.rices émergeant au cours du processus ; rejoignant ainsi les qualités de souplesse et d'adaptabilité requises en R-A (Saija et Pappalardo, 2022 : 377). Cela concorde encore une fois avec la volonté de développer un savoir répondant aux besoins d'une réalité contextuellement située (Gélineau, 2001 : 40).

Les entretiens semi-dirigés sont généralement effectués dans le cadre de recherches comportant un volet qualitatif dans le but de relever la subjectivité ou l'expérience individuelle à propos d'une réalité. Ils sont réalisés entre la personne chercheuse et chaque personne participante. Ce premier volet permet de recueillir de l'information à la fois sur les différentes réalités individuelles, mais également sur la perception et le sens que chacun.e donne à sa propre réalité, pour ensuite analyser les discours respectifs (Beaud, 1996; Royer et al., 2009). La nature semi-directive des entretiens signifie que des questions sont préparées à l'avance en fonction du sujet et des objectifs établis, mais qu'il est possible de déroger du guide d'entretien pour laisser place à des échanges spontanés qui ne suivent pas une trame prédéfinie (Magaldi et Berler, 2018). Les questions formulées restent plutôt générales (Patton, 1990). Cela est cohérent avec la R-A qui cherche à conserver une certaine ouverture dans une démarche évoluant selon les besoins qui émergent au fil du processus.

Concernant la présente recherche, mener des entretiens individuels semi-directifs a été privilégié dans un premier temps pour recueillir de l'information détaillée et personnalisée concernant les perceptions des VACSA et la prise en charge de la problématique dans les pratiques de chaque acteur.rice collaborant à la R-A. Dans une perspective de sociologie de

l'action et des organisations, cela correspondait à la volonté de mieux comprendre le contexte derrière la mise en place de certaines pratiques en soulevant par exemple des dynamiques organisationnelles, ou encore de relever des défis rencontrés pour aborder conjointement les VACS et l'alcool. Cela a également permis d'identifier des leviers d'action tirés de l'expertise de chacun.e, en plus de colliger plusieurs points de vue entourant la prévention des VACSA et d'en apprendre davantage sur ce qui se fait en ce sens sur le terrain.

De plus, mieux connaître leur milieu de pratique constituait une étape nécessaire pour mieux saisir leurs réalités respectives et ainsi poursuivre l'objectif de répondre à des besoins concrets. S'entretenir avec chaque acteur.rice rejoint la question de recherche, en permettant d'accéder plus en profondeur à leurs expériences individuelles liées de près ou de loin à leur parcours professionnel, à leurs fonctions et à leurs obligations. Cette démarche visait ainsi également à dévoiler des intérêts spécifiques, voire possiblement des motivations personnelles, en lien avec les VACSA. Ultimement, avoir une idée plus étoffée des différents profils des acteur.rices m'a permis d'être mieux préparée en prévision des tables de discussion.

En effet, le contact direct et individuel avec chaque membre m'a permis d'accéder à différentes formes de subjectivité inscrites dans un cadre institutionnel. Ce format plus intime m'a également permis d'accéder à des informations plus détaillées, ou même des opinions moins susceptibles de ressortir en tables de discussion pour différentes raisons, comme due à un manque de temps ou à certaines réticences à partager l'entièreté d'une réflexion en grand groupe. Comme le sujet des VACSA peut être difficile à aborder, les rencontres individuelles offraient un espace où les échanges pouvaient être moins filtrés que lors des tables de discussion. Ainsi, en plus de favoriser la participation et la contribution de tout le monde, ces rencontres ont offert la possibilité d'anticiper certaines prises de position et d'en tenir compte lors de l'analyse des données. Dans le cadre de l'entretien individuel, il y a une certaine personnalisation mettant en valeur la voix de l'interviewé.e qui peut prendre « […] une forme de plaisir à ainsi prendre le temps de se raconter, de parler de soi, de réfléchir sur ses propres pratiques et parfois sur son destin » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2005 : 53). Suivant cela, en plus de constituer une occasion de connecter avec chaque membre, ces rencontres leur ont permis d'être plus au fait du sujet et de la suite de la démarche, en plus de saisir leur valeur respective à la contribution du projet.

En pratique, huit entretiens individuels semi-dirigés ont été réalisés avec des acteur.rices dont les fonctions comportent des activités liées à la prévention des VACS en milieu universitaire[33]. En guise de préparation, j'ai élaboré un guide d'entretien semi-directif comprenant des questions générales sur leurs fonctions en emploi et leur milieu de travail, ainsi qu'à propos de leurs connaissances des VACSA, puis je l'ai adapté en fonction de chacun des profils. Dans une perspective de sociologie des organisations, je souhaitais repérer certaines dynamiques institutionnelles qui peuvent avoir une influence sur la prévention et ainsi mieux saisir, d'une certaine manière, leur « marge de manœuvre » dans ce système (Crozier et Friedberg, 1977).

Afin d'apprendre à les connaître, j'ai élaboré des questions en lien avec leurs motivations concernant leur emploi ainsi que leurs perceptions de leur rôle, ce qui fait écho à la sociologie de l'action, en plus d'aborder leurs perceptions de la prévention actuelle des VACS et plus spécifiquement des VACSA. Sur ce dernier point, je souhaitais que les acteur.rices me parlent de leurs perceptions d'aborder conjointement l'alcool et les VACS dans une perspective de prévention, puis je les ai interrogé.es sur la réception et l'efficacité des activités et des approches qui touchent de près ou de loin à ce sujet. Trois grands thèmes ont donc été abordés avec chaque acteur.rice (1. Fonctions générales professionnelles et en prévention des VACS 2. Association entre consommation d'alcool et VACS : approches, pratiques et défis 3. Réception et efficacité des mesures de prévention abordant l'alcool, si applicable). Si comme évoqué plus haut, les entretiens individuels me permettaient surtout d'établir un lien personnalisé avec chaque acteur.rice en prévision des tables de discussion, ceux-ci ont tout de même permis d'initier certaines réflexions quant aux perceptions des VACSA et à la manière dont celles-ci peuvent teinter les initiatives de prévention. Enfin, il s'agissait surtout d'une étape de préparation aux tables de discussion.

Pour planifier le calendrier des entretiens, j'ai envoyé au groupe un lien Doodle avec différentes plages horaires de disponibilités au mois de juin 2023 par courriel, en plus de la documentation fournie (lettre de recrutement, formulaire d'information et de consentement, résumé de recherche, ainsi qu'un article scientifique et un travail effectué dans le cadre d'un

[33] Bien que neuf acteur.rices aient collaboré au projet, Isabelle Cazes s'est ajoutée à la R-A vers la fin du processus, donc seulement huit entretiens individuels ont eu lieu.

séminaire de maîtrise au cas où certain.es souhaitaient obtenir plus de précisions concernant l'idée du projet). Je me suis entretenue avec les huit acteur.rices au cours du mois de juin 2023 en me rendant sur leur lieu de travail, et en visioconférence pour un.e acteur.rice. Pour quatre membres (Andréanne, Isabelle T., Philippe et Vincent), il s'agissait de notre première rencontre. Les entretiens ont duré en moyenne une heure et ont été enregistrés afin de me permettre de me plonger complètement dans les discussions et de me libérer de la prise de notes. Avant chaque entretien, les membres ont signé le formulaire de consentement à prendre part au projet, à l'enregistrement des rencontres, et à ce que leurs noms apparaissent dans le mémoire. J'ai abordé ce dernier point en expliquant les motivations qui sous-tendent ce choix.

En somme, ce premier volet a permis de s'assurer que tout le monde ait pris connaissance des informations présentes dans le formulaire de consentement, à savoir les visées du projet et la formule des tables de discussion. J'ai réitéré les motivations et objectifs du projet, répondu à certaines interrogations et sondé leurs attentes et besoins face à leur implication. Certaines personnes ont, par exemple, indiqué des particularités de leur horaire en prévision des dates des tables de discussion, alors que d'autres ont exprimé leur désir de recevoir un ordre du jour avant chaque réunion. Ces éléments ont facilité le passage aux tables de discussion en m'orientant dans la manière de les structurer et dans les thématiques à aborder. Cela visait également à optimiser chaque rencontre en prenant soin du temps précieux que m'accordaient les acteur.rices, tout en maintenant une certaine rigueur scientifique favorisant l'avancement des réflexions et le potentiel de la recherche pour la prévention des VACSA.

Ainsi, les entretiens individuels ont permis d'appréhender des possibilités pour les tables de discussion, en plus d'avoir servi de point de départ pour cerner les besoins, défis et enjeux des acteur.rices concernant leur pratique en général et spécifiquement sur la question de la prévention des VACSA, dont il est question dans le chapitre suivant. Les acteur.rices ont unanimement convenu de l'importance de s'attarder à la problématique des VACSA pour l'aborder et ainsi mieux la prévenir.

Étape 4 : Rassembler et synthétiser les informations recueillies pour les présenter au groupe lors de tables de discussion

Ces huit rencontres m'ont permis de mieux comprendre les fonctions de chacun.e, de faire un état de leurs pratiques, des approches et des perceptions concernant la prévention des VACS à l'UdeM et dans les milieux fréquentés par la communauté universitaire, incluant le personnel. En guise de préparation des tables de discussion, j'ai rassemblé l'information accumulée lors des entretiens individuels en écoutant chaque enregistrement et en consultant les notes de mon carnet de bord. Il s'agissait alors d'une analyse thématique préliminaire visant à faire ressortir les besoins exprimés et les thématiques abordées de manière récurrente par les acteur.rices. J'ai donc pu rassembler et inscrire les éléments saillants sur le plan de la première table de discussion. Suivant une démarche inductive, les thématiques ont été construites à partir des éléments en question, dans le but d'arriver avec du matériel pertinent et ancré dans la réalité des acteur.rices pour l'étape des tables de discussion (Gélineau, 2001).

Tables de discussion

Étape 5 : Ajuster les objectifs de la R-A à chaque rencontre, coconstruire, évaluer la co-construction et apporter des modifications en fonction de la rétroaction

Dans un deuxième temps, après avoir rassemblé l'information contenue dans ces entretiens et de l'avoir quelque peu comparée au regard des constats issus de la littérature, les rencontres en groupe se sont tenues sous forme de tables de discussion. Il s'agit du second volet de la démarche de cette R-A. Rassembler des personnes ayant comme point commun d'œuvrer dans la prévention des VACS, mais ayant tout de même des profils professionnels distincts, soit par les fonctions qu'elles occupent dans le cadre de leur emploi ou dans leur milieu de travail, visait à enrichir la démarche de concertation en donnant accès à une variété d'expériences dans le domaine de la prévention des VACS et de prendre en compte différentes dimensions. Cette diversité des points de vue est un aspect généralement privilégié par cette méthode de collecte de données (Swartling, 2007 : 356).

En pratique, les tables de discussion, aussi appelées « groupes de discussion » (*focus groups*) ou « tables rondes », sont déployées de différentes manières et pour atteindre divers buts selon la nature du projet initial, ce qui résonne avec l'approche méthodologique de R-A (Roy et Prévost, 2013 : 135). Cette méthode s'étale généralement sur le moyen ou long court en planifiant un certain nombre de rencontres avec le même groupe, permettant de faire émerger des idées et de laisser la place à une certaine évolution des réflexions (Baribeau, 2009;

Smithson, 2008). Les groupes de discussion contiennent généralement entre six et douze personnes[34] ayant des points communs et devenant d'une certaine manière des partenaires de projet (*Ibid.* : 357 ; Swartling, 2007; Touré, 2010 : 8).

Quant à leurs visées, les tables de discussion permettent d'aborder une problématique dans un contexte donné en prenant en compte une variété de points de vue d'acteur.rices qui y naviguent pour réfléchir collectivement à sa transformation (Kitzinger, 1994). En sciences sociales, les tables de discussion peuvent aussi servir à obtenir un aperçu de divers points de vue pour mieux comprendre une réalité donnée. Rassembler des acteur.rices d'une même organisation peut leur permettre d'échanger sur leurs expériences et d'extraire des idées dans l'objectif de coconstruire du contenu dans une perspective de changement (Smithson, 2008 : 366). De plus, la confrontation entre diverses expertises à propos d'un phénomène particulier peut permettre de dévoiler certaines dynamiques « sensibles » ou enjeux auxquels les acteur.rices sont confronté.es, mais aussi des perceptions ou compréhensions qui sous-tendent certaines prises de décisions (*Ibid.* : 363). Dans cette optique : « […] cette méthode qualitative permet aux chercheurs de répondre à des questions relatives à des phénomènes sociaux, de comprendre ces phénomènes tels qu'ils sont vécus et perçus et d'agir sur eux dans une perspective de changement social » (Touré, 2010 : 12). Cela renvoie à la sociologie de l'action de Touraine. Suivant la perspective de R-A, El Hadj Touré indique que Touraine : « […] considère moins [les *focus groups*] comme des instruments de collecte d'informations que comme des moyens d'action sur la réalité sociale » (*Ibid.*). Cela rejoint cette R-A, dont le volet « action » discuté au chapitre VI s'est concrétisé au fil des tables de discussion.

La présente R-A a créé un espace de partage des savoirs et de réflexion concernant l'intégration de la thématique de l'alcool en prévention des VACS et a permis d'identifier des propositions et pistes d'action prometteuses pour aborder les VACSA et plus largement en prévention des VACS. Si, pour l'étape des entretiens, ma préparation était plutôt simple, car j'adoptais une formule évolutive (peu de préparation, seulement quelques questions d'orientation), l'étape des tables de discussion a nécessité beaucoup de préparation. Comme le caractère évolutif de la R-A constitue l'un de ses principes fondamentaux, il ne conviendrait pas de tout planifier d'avance. Toutefois, se préparer à la tenue des tables de discussion en

[34] Cela peut varier de source en source (Baribeau, 2009 : 135).

s'assurant de mettre en place une démarche rigoureuse, en identifiant les thématiques qui sont principalement ressorties lors des entretiens, en plus de faire des liens avec la théorie existante concernant les VACSA, est essentiel pour s'assurer d'avancer dans la recherche. Du même coup, cela évite que le groupe investisse son temps inutilement en stagnant ou en tournant en rond. Cela rejoint la perspective de donnant-donnant, c'est-à-dire de viser à ce que l'ensemble du groupe bénéficie des échanges et ressorte avec de nouvelles réflexions, tout en nourrissant la recherche. Il s'agit de trouver l'équilibre entre laisser libre cours à l'émergence de nouvelles idées et maintenir un fil conducteur. Cela requiert de s'adapter tout au long du processus en structurant la rencontre subséquente en fonction de la dernière. Suivant cette logique, cela assure une progression dans la co-construction tout en s'adaptant au contexte donné et à l'apparition de nouvelles conditions.

Bien que suivre un fil conducteur comporte le risque de diriger les discussions en imposant certains sujets aux dépens d'autres, il est possible de mettre en place différentes procédures pour minimiser cet effet. Pour contrer cet effet directif, j'ai débuté et terminé chaque rencontre par un résumé de ce qui avait été fait, et proposé un plan des prochains sujets de discussion. De cette façon, cela permettait aux membres d'acquiescer, d'ajouter des points, de nuancer ou encore de s'opposer. L'idée étant d'offrir un cadre propice à l'émergence de nouvelles questions animant le groupe, tout en ayant à l'esprit le sujet des VACSA. Par ailleurs, identifier un objectif clair en groupe lors de la première table et le retravailler en fonction de l'évolution des discussions permet de s'adapter aux conditions et contraintes contextuelles avec lesquelles le groupe compose.

Dans un autre ordre d'idées, favoriser le bon déroulement des tables de discussion dans le cadre d'une démarche de R-A implique que la chercheuse adopte le rôle d'animation et de facilitation, tout en prenant activement part à la recherche (Baribeau, 2009 : 136; Roy et Prévost, 2013). Baribeau traite du rôle que la personne animatrice doit assumer, soit en « relan[çant] » le groupe à l'aide de questions, en le « recentr[ant] » lorsque celui-ci dévie du sujet, ou encore de « reformul[er] » les interventions des membres pour faciliter la compréhension collective[35] (Baribeau, 2009 : 136). Cela comporte également la gestion du

[35] À ce propos, la formation que je suivais à ce moment en animation de philocréation avec l'organisme Brila m'a fort aidée pour « faciliter » les tables de discussion et y maintenir un climat ouvert.

temps et des tours de paroles, en s'assurant d'inclure et de rejoindre tout le monde. Il est essentiel que les parties prenantes soient à l'aise de partager leurs idées et de faire valoir leurs différents points de vue dans un contexte de groupe (*Ibid.* : 135; Swartling, 2007 : 357). Par exemple, faire appel aux expertises pointues de certains membres concernant un sujet donné peut favoriser leur participation. De plus, le rôle de la personne chercheuse est de favoriser la progression de la recherche, ce qui implique parfois de recentrer le groupe vers les interrogations qui sont au cœur de la recherche lorsque ce dernier s'écarte trop du sujet (*Ibid.* : 357). Cependant, il importe de garder en tête que certaines interventions, qui semblent a priori hors sujet, peuvent révéler des préoccupations pertinentes à considérer dans la recherche.

Concernant la présente R-A, cinq tables de discussion entre les mois de juillet 2023 et février 2024 ont eu lieu. Pour faciliter l'organisation et selon les informations obtenues concernant les horaires de chacun.e en entretiens individuels, j'envoyais un lien Doodle quelques semaines à l'avance avec plusieurs dates et créneaux horaires en indiquant une date limite pour y répondre. En guise de planification, j'envoyais au groupe un plan de table, soit un document recto verso de type « ordre du jour »[36] quelques jours avant la rencontre. Cela répondait à une demande émise par certain.es d'avoir une idée de ce sur quoi porterait chaque rencontre en avance et qui du même coup, me permettait de suivre un plan clair pour animer les tables, en plus de conserver des traces des rencontres. L'ensemble des tables de discussion se sont tenues en présentiel aux bureaux du BRP, car à l'exception d'une actrice travaillant pour un organisme à but non lucratif situé à Montréal, les acteur.rices travaillaient à l'UdeM. Il était donc facilitant pour les acteur.rices d'y être en présentiel, bien qu'il était possible d'y assister en visioconférence au besoin. D'ailleurs, le choix de solliciter des acteur.rices qui travaillaient dans le même milieu universitaire reposait sur un souci de faisabilité ; la proximité géographique est en effet un élément généralement pris en considération pour l'organisation de tables de discussion (*Ibid.*). En fonction de mes lectures sur la R-A, j'avais établi que le nombre minimal de présences à chaque table devait être de six en m'incluant. En pratique, nous avons été au minimum sept personnes (en m'incluant) à chaque table de discussion.

[36] Sauf pour la quatrième table de discussion, avant laquelle j'ai envoyé au groupe la présentation *PowerPoint* de la formation OÉS avec du contenu bonifié à propos des VACSA.

Les cinq tables de discussion ont eu des vocations différentes se façonnant en fonction de l'évolution de la recherche. Si chaque table avait un objectif défini en fonction des tables précédentes, la première, qui a eu lieu en juillet, avait pour but précis de déterminer les objectifs généraux de notre R-A. Pour ce faire, j'ai introduit la rencontre en rappelant les motivations du projet et celles de mon mémoire, puis j'ai présenté une synthèse des différentes thématiques ressorties lors des entretiens individuels. À la demande des acteur.rices lors des entretiens individuels, j'ai présenté quelques données et recommandations issues de la littérature scientifique en lien avec les effets de programmes de prévention des VACS comportant une composante sur l'alcool. Déjà à cette table, l'idée de travailler à la bonification d'une formation qui s'adresse aux personnes qui organisent des événements festifs avec alcool sur le campus, à savoir la formation Organisation des événements spéciaux (OÉS)[37], étant donné la centralité de la composante alcool, avait été évoquée. Certains défis que rencontrent les formateur.rices avaient été évoqués. Pour conclure cette table, j'ai sollicité leur rétroaction sur la forme et le contenu de cette première rencontre de groupe en prévision de la prochaine. Le besoin d'avoir du contenu clair sur les VACSA ainsi que sur les initiatives existantes en prévention des VACS qui abordent la consommation d'alcool est ressorti. À la suite de cette rencontre, j'ai moi-même suivi la formation OÉS (au mois d'août) afin de m'immerger dans l'expérience des participant.es et de mieux la comprendre.

La deuxième table a eu lieu en septembre. Elle s'est construite autour du besoin évoqué par les acteur.rices lors de la première table d'obtenir plus d'informations théoriques à propos des VACSA et de l'intégration d'une composante « alcool » en prévention. J'ai donc présenté les constats issus de la synthèse des connaissances sur laquelle j'ai travaillé à l'INSPQ. Je suis également revenue sur mon expérience de participation à la formation OÉS. C'est d'ailleurs lors de cette table que nous avons officiellement statué sur le fait de travailler à sa bonification et, dans une certaine mesure, à sa reconfiguration. Plusieurs idées ont ainsi émergé.

La troisième table a eu lieu environ un mois plus tard en octobre. Pour cette rencontre, j'avais rassemblé dans le plan de table l'ensemble des éléments qui avaient jusqu'alors porté sur les défis dans la pratique de prévention ainsi que sur le contenu et la forme de la formation

[37] Voir la vignette à la page 84 pour plus d'informations sur cette formation, qui rejoint d'ailleurs l'une des suggestions émises dans le *Guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur,* évoqué à la page 6.

OÉS. Cette rencontre a permis de revenir sur ces éléments, de les clarifier ou de revoir la pertinence de certains. À l'issue de cette table, nous avons convenu que je bonifierais le *PowerPoint* de la formation de la portion sur la prévention des VACS en m'appuyant strictement sur les éléments discutés en groupe afin que nous puissions en faire une évaluation collective lors de la table suivante. À ce stade, les acteur.rices ont suggéré d'impliquer Isabelle Cazes, qui a contribué à la création de la formation OÉS, pour la suite du projet, soulignant la richesse que son expertise apporterait aux réflexions. Je l'ai donc contactée à la suite de cette table et nous nous sommes rencontrées afin de lui résumer l'avancement du projet.

En prévision de la quatrième table, en décembre, j'ai envoyé au groupe un plan de table intégré au *PowerPoint* bonifié. Cette table s'est organisée autour d'une session de travail collaboratif afin d'examiner le contenu ajouté au *PowerPoint* à partir des idées proposées lors des tables de discussion précédentes. La réunion s'est tenue en deux temps. Tout d'abord, il y a eu un résumé de notre rencontre avec Isabelle Cazes, suivi d'un récapitulatif des étapes déjà franchies dans le cadre du R-A. Ensuite, nous avons eu une séance de travail où le groupe a pu apporter des ajustements et des clarifications en proposant des modifications. Effectuer ce travail de manière collaborative a permis d'apporter des modifications concrètes tout en tenant compte de l'expertise de chaque acteur.rice. Cette table a donc été extrêmement bénéfique pour concrétiser les idées ressorties depuis le début du projet de R-A. Par la suite, j'ai modifié le *PowerPoint* en fonction de la rétroaction et des échanges ayant eu lieu et je leur ai envoyé par courriel.

Étape 6 : Dresser un bilan du projet et faire un retour sur le processus de R-A[38]

La cinquième et dernière table de discussion tenue au début du mois de février suivant a été une occasion de revenir sur les thématiques qui ont été au cœur des réflexions de cette R-A. Pour le plan de table, j'ai rassemblé les éléments de la formation OÉS sur lesquels nous nous sommes principalement penché.es et j'ai colligé les défis, écueils et éléments facilitateurs qui sont revenus presque systématiquement à propos de la pratique de prévention des VACS. Puis, j'ai sollicité leur rétroaction concernant leur implication à ce projet de R-A par le biais de questions réflexives que j'ai inscrites sur le plan[39]. Les questions portaient sur l'évolution de leurs

[38] Les résultats de cette étape se reflètent au point 6.2 de la discussion des résultats portant sur le volet « action ».
[39] Voir le plan de table en question en annexe B.

réflexions à ce stade du processus, sur l'influence potentielle du projet sur leurs pratiques, sur les enjeux à prioriser, mais également sur ce qui aurait pu être amélioré dans le processus, ainsi que ce qui a été apprécié ou jugé utile.

Événements imprévus et changements

Deux acteur.rices, Hadrien Chénier-Maltais et Katy Miron, ont dû quitter le projet en cours de route pour cause de changements professionnels. Ayant toutes deux contribué à la réussite du projet, ces personnes apparaissent tout de même dans le mémoire. De même, comme évoqué plus haut, Isabelle Cazes s'est jointe qu'à partir de la quatrième table de discussion, à la demande du groupe.

Si mon intention de départ avec ce mémoire était de contribuer à l'avancement des connaissances en matière de prévention des VACSA en milieu universitaire, mon terrain m'a emmenée quelque peu ailleurs. En débutant cette R-A, je supposais que la réticence à aborder conjointement les VACS et l'alcool serait au cœur des discussions, étant donné la crainte de véhiculer des messages pouvant blâmer les personnes victimes ou excuser les personnes auteures en attribuant la responsabilité aux effets de l'alcool (Klein et al., 2019). Je partais de l'hypothèse que les acteur.rices de prévention témoigneraient d'une difficulté à aborder conjointement les VACS et l'alcool. Bien que cette difficulté ait été évoquée, d'autres défis qui teintent la prise en charge de la prévention des VACS de manière générale, dont les VACSA, ont été soulevés. Dans ce contexte, j'ai dû revoir les objectifs et adapter les étapes de la R-A à la réalité et aux besoins du groupe. L'idée de déployer une action nouvelle en prévention des VACSA et de l'évaluer par la suite a rapidement été abandonnée. Cela étant, comme mentionné, les tables de discussion ont fait l'objet d'espaces d'échanges menant à la bonification d'une formation existante. Qui plus est, dans le cadre de la quatrième table de discussion, l'évaluation du contenu potentiel a permis d'expérimenter d'une certaine manière le cycle de la R-A en apportant des ajustements avant que des changements soient véritablement apportés à la formation. S'ils ne reposent pas sur une évaluation formelle de l'efficacité d'un programme, par exemple, ces changements ont tout de même été apportés en reconnaissant leurs limites. Ainsi, le projet constitue un premier pas pour l'amélioration de la prévention des VACSA.

Étape 8 : Analyser les données

Après chaque rencontre, j'ai pris l'habitude de retranscrire les tables de discussion. En plus d'être utile pour l'analyse de données, cela me permettait d'être en mesure de revenir sur les éléments clés de chacune des tables en prévision de la prochaine. Je procédais ainsi pour élaborer chaque plan de table. Après les cinq tables, j'ai débuté l'analyse thématique de données avec l'aide du logiciel d'analyse NVivo. Celui-ci m'a permis d'organiser et d'analyser les données recueillies dans les tables de discussion en effectuant un codage des catégories thématiques en fonction des citations des acteur.rices. Tout en gardant à l'esprit les constats issus de la littérature, j'ai pu identifier des perceptions qui sont ressorties davantage ainsi que des défis, obstacles et éléments facilitateurs qui touchent de près ou de loin à la prévention des VACS dans leur travail.

Étant donné le cadre conceptuel de la sociologie de l'action et des organisations et de l'approche méthodologique de R-A, il va sans dire que, bien qu'un grand nombre d'idées intéressantes soient ressorties durant le processus, il a fallu se limiter aux résultats faisant référence aux perceptions entourant les VACSA ainsi qu'aux conditions institutionnelles qui peuvent teinter la prise en charge en prévention. Je me suis donc concentrée sur les citations portant sur la prévention des VACSA ainsi que sur celles évoquant les effets d'avoir pris part à une démarche de R-A pour les acteur.rices. Cela a permis de faire ressortir des dynamiques d'action au sein de l'institution qui font écho au cadre conceptuel. C'est ainsi qu'aux fins du processus de codage, quatre thématiques (Perceptions des VACSA, Enjeux généraux en prévention des VACS, Propositions et pistes d'action en prévention des VACS(A), et Apports d'une démarche de R-A) se sont dégagées au sein de deux grandes catégories (1. Volet « recherche » et 2. Volet « action »), étant donné leur centralité dans le discours des acteur.rices ainsi que leurs liens avec les approches conceptuelle et méthodologique. Dans la première thématique, la sous-thématique « Conjuguer avec des décalages entre la théorie et la pratique » a émergé de manière inductive, c'est-à-dire qu'elle ressort du processus même de cette R-A et qu'elle n'avait pas été anticipée. Du même coup, les sous-thématiques relatives aux enjeux institutionnels, ainsi que celles du volet « action » émanent de ce terrain, bien qu'elles

s'articulent également à la littérature. Le caractère inductif se révèle aussi dans la complémentarité des thématiques, qui s'entrecoupent et se nourrissent mutuellement.

Étape 7 : Faire un retour sur l'évolution de la recherche avec le groupe

J'ai assisté à la formation OÉS revisitée en mai 2025[40]. À ce sujet, entre la dernière table de discussion et la formation, j'ai eu quelques échanges par courriel avec les personnes responsables qui m'ont fait part des changements apportés à la présentation *PowerPoint*. Puis, une fois la rédaction du mémoire terminée, j'ai pris soin de le diffuser aux acteur.rices qui souhaitaient le consulter avant son dépôt. Je cherchais ainsi à mettre en valeur leur contribution précieuse et à encourager leur rétroaction.

En somme, j'ai, dans ce chapitre méthodologique, présenté les différentes étapes menées pour cette R-A, les outils mobilisés et les dispositions de recherche mises en place. Les tables de discussion ont permis de faire ressortir des perceptions dominantes concernant la problématique et de formuler des propositions et pistes d'action. Si quelques activités de formation et de sensibilisation qui comportent un volet de prévention des VACS ont été discutées, c'est la bonification d'une formation déjà existante qui a fait l'objet principal de cette R-A.

La présentation des résultats issus de cette R-A est divisée en deux chapitres. Le premier porte sur le volet « recherche » de la démarche de R-A et examine les perceptions entourant les VACSA qui peuvent compliquer la prise en charge de cette problématique dans une perspective de prévention. Le chapitre suivant porte sur le volet « action » de la démarche de R-A et présente les retombées et les perspectives d'action qui découlent de cette approche méthodologique en fonction des divers enjeux soulevés et discutés par les acteur.rices dans le volet « recherche ». Une variété de réactions a été exprimée à l'égard des VACSA. Néanmoins, il importe de souligner que le discours de chaque membre de cette R-A sans exception était teinté d'une volonté de contribuer à prévenir cette problématique dans le but d'assurer le maintien d'un environnement sain et exempt de VACS dans leur milieu et en société plus largement.

[40] J'en discute davantage au point 6.1 du chapitre de présentation et discussion portant sur le volet « action ».

CHAPITRE V : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DU VOLET « RECHERCHE » : PERCEPTIONS DES VACSA ET ENJEUX EN PRATIQUE

Comme discuté précédemment, bien qu'il s'agisse d'une problématique préoccupante qui touche particulièrement les communautés étudiantes postsecondaires, la prévention des VACSA est très peu abordée dans la littérature. Des enjeux sensibles demeurent en intervention. À travers les entretiens individuels et les tables de discussion réalisés pour cette R-A, différentes perceptions concernant les VACSA ont émergé[41], mettant en exergue les dimensions à travers lesquelles les acteur.rices abordent cette question.

En premier lieu, j'examine ces perceptions façonnées par des dynamiques socioculturelles existantes, le savoir expérientiel de chacun.e, le cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent leurs pratiques, en discutant de l'aspect délicat de la question, des décalages qu'il peut y avoir entre la théorie et la pratique, de la complexité de la problématique et du manque de connaissances actuelles sur la prévention en ce sens, de l'omniprésence de l'alcool, ainsi que du défi de parler de l'alcool dans ce contexte. Ces perceptions ont révélé des enjeux d'ordre socioculturel et institutionnel qui s'inscrivent dans leur travail et qui sont susceptibles de guider certaines pratiques et de limiter la mise en œuvre de mesures jugées prometteuses, tout en laissant entrevoir les marges d'action des acteur.rices et leurs processus décisionnels. En deuxième lieu, comme cette R-A a également été une occasion pour les acteur.rices d'offrir leurs points de vue concernant plus largement leurs préoccupations à l'égard de la prévention des VACS, ceux-ci sont quelque peu explorés. Ces points de vue sont particulièrement précieux, car ils se situent à la croisée de dimensions multiples qui interfèrent dans leurs pratiques et qui peuvent orienter certaines décisions quant à la prévention des VACSA.

Ainsi, ce chapitre met en évidence comment les perceptions des VACSA, entretenues par les acteur.rices, pourraient contribuer à compliquer les efforts de prévention. À travers une lentille de sociologie des organisations sont analysées les perceptions en question en exposant des logiques implicites, des tensions vécues ou même des contraintes structurelles qui peuvent complexifier l'intégration du sujet de l'alcool en prévention des VACS. Cela s'inscrit dans

[41] Il est à noter que bien qu'ayant collaboré avec des acteur.rices du terrain ayant différentes fonctions, les données présentées et discutées dans ce chapitre sont rapportées de manière groupée.

l'objectif de mieux saisir ce que la problématique des VACSA, incluant sa prise en charge en prévention, évoque et soulève comme réflexions chez des acteur.rices œuvrant dans le domaine.

Au cours du chapitre seront évoquées quelques mesures de prévention des VACS et des méfaits liés à l'alcool dans le contexte de l'UdeM, le terrain où cette R-A a été menée. Cela situe le cadre dans lequel les acteur.rices ayant pris part au projet évoluent et permet de saisir les intérêts devant être représentés et leurs fonctions, tout en offrant un aperçu des obligations légales à respecter de la loi P-22.1[42]. Plus précisément, j'y évoque de quelle manière l'instance gouvernementale tient compte de la problématique des VACSA, en plus d'ancrer la position de l'UdeM à cet effet à travers sa politique et ses mesures en matière de prévention des VACS.

5.1 : Les perceptions des VACSA en contexte institutionnel

Dans une perspective de sociologie des organisations, en allant à la rencontre des acteur.rices directement, les sociologues sont à même de mieux saisir le maintien et les transformations du système de valeurs de l'institution étudiée, s'il est contesté ou jugé approprié par ses acteur.rices, et ainsi analyser les dynamiques de société qui l'influencent (Crozier et Friedberg, 1977 : 44). Ainsi, « […] il s'agit […] non pas d'évaluer, voire de critiquer les pratiques observées, mais de les comprendre » (*Ibid.* : 456). Autrement dit, les sociologues cherchent à dégager le sens que les acteur.rices attribuent à leurs actions en mettant en lumière les motivations qui les animent et les conflits internes auxquels iels sont confronté.es dans leur organisation, ainsi que les contraintes institutionnelles qui façonnent leurs conduites :

> Car ce n'est qu'en reconstruisant *de l'intérieur* la logique propre des situations telle qu'elle est perçue et vécue par les acteurs eux-mêmes qu'il [(le sociologue)] pourra découvrir les *données implicites* par rapport auxquelles seules leurs conduites, apparemment aberrantes, prennent sens et signification (*Ibid.* : 456; italiques dans l'ouvrage).

Dans la présente recherche, il s'agissait plus précisément de faire émerger ce qui relève de l'implicite, c'est-à-dire les éléments qui sous-tendent des décisions à l'égard des approches et pratiques à privilégier, qui peuvent sembler aller de soi pour les acteur.rices. Ces éléments peuvent être externes, par exemple des dynamiques socioculturelles existantes, ou encore internes, comme des contraintes organisationnelles et institutionnelles. Comprendre ce qui

[42] Les résultats présentés à travers le chapitre proviennent des discussions tenues avec les acteur.rices ainsi que d'une recherche documentaire, dont tous les documents cités sont libre d'accès.

oriente les actions des acteur.rices, mais aussi les contraintes qui les influencent, permet de mieux cerner le contexte dans lequel s'inscrivent certaines pratiques et ainsi de prendre en compte ces éléments lors de l'analyse de la mise en œuvre de certaines mesures (*Ibid.* : 456). Comme le souligne Crozier et Friedberg, il existe des « […] relations de pouvoir entre acteurs et des règles implicites qui gouvernent leurs interactions » (*Ibid.* : 457). Ces règles, qui s'avèrent informelles, sont révélatrices, car elles suggèrent que les conduites des acteur.rices ne sont pas strictement régies par des directives institutionnelles officielles, mais aussi par un ensemble de normes qui s'écartent du domaine « rationnel » (*Ibid.* : 456). Cela peut se traduire en « écarts » entre ce qu'il faudrait faire en théorie et ce qui se fait réellement en pratique (*Ibid.* : 457). Repérer ces décalages s'inscrit dans la visée de mieux comprendre « […] par rapport à quoi il [(l'acteur)] élabore sa propre stratégie et sa propre conduite » (*Ibid.* : 459). De cette manière, il est possible d'identifier les dynamiques qui peuvent limiter la marge de manœuvre des acteur.rices et entraver la progression en prévention. En somme, pour comprendre ce qui fonde les actions, les sociologues cherchent à :

> […] *découvrir* les caractéristiques, la nature et les règles des jeux qui structurent les relations entre les acteurs concernés et, partant, conditionnent leurs stratégies, et de remonter ensuite aux modes de régulation par lesquels ces jeux s'articulent les uns aux autres et sont maintenus en opération dans un système d'action (Crozier et Friedberg, 1977 : 452).

Ainsi, pour la présente recherche, analyser comment ces dimensions interagissent et façonnent la manière dont les acteur.rices perçoivent et interviennent sur la problématique des VACSA à travers la lentille de la sociologie des organisations vise à mieux comprendre ce qui oriente les pratiques de prévention. Les perceptions qu'entretiennent les acteur.rices à propos des VACSA sont des pistes de réflexion intéressantes, car elles peuvent constituer des repères de ce qui influence la prise en charge de cette problématique en pratique.

5.1.1 Une problématique délicate

À travers les entretiens individuels et les tables de discussion, les acteur.rices ont abordé les VACSA parfois avec précaution, parfois avec conviction, en soulevant les particularités de cette problématique à analyser avec nuances et sous divers angles. Comme anticipé, plusieurs ont qualifié l'intégration du sujet de l'alcool en prévention des VACS de « délicate » ou « difficile » d'un point de vue socioculturel et institutionnel. L'ensemble des acteur.rices a souligné l'importance de ne pas véhiculer des messages pouvant blâmer les personnes victimes en

attribuant la faute aux effets de leur consommation d'alcool ou qui excuseraient les personnes auteures en justifiant la perpétration de VACS par les effets de leur consommation, comme l'indique ce témoignage : « Je ne sais pas trop pourquoi on ne parle pas des effets de l'alcool dans les VACS, sûrement pour pas faire du *victim-blaming* ». Les acteur.rices cherchent à éviter d'établir des associations laissant place à interprétation entre l'alcool et l'occurrence de VACS, comme le suggèrent ces propos : « C'est délicat, il faut faire attention pour éviter de dire que c'est l'alcool qui mène à la violence sexuelle ». Ces associations pourraient être interprétées comme une façon de responsabiliser les personnes qui pourraient être victimes en laissant entendre que rester sobre est une façon de se protéger, plutôt que de cibler les comportements problématiques eux-mêmes. En outre : « On ne veut pas faire reposer tout le travail sur les épaules de la personne qui pourrait subir ». Cette crainte des acteur.rices de faire un faux pas en abordant les VACSA se mêle à des préoccupations d'ordre institutionnel :

> D'abord, c'est un sujet très délicat et c'est pour ça qu'on ne veut pas vraiment l'aborder. Il y a des risques. L'UdeM est précurseure en termes de prévention des VACS, on ne veut pas perdre cette réputation et notre crédibilité envers la communauté étudiante.

Sur la question du maintien d'une bonne réputation institutionnelle, il va sans dire que les acteur.rices doivent s'assurer de répondre aux exigences gouvernementales de la loi P-22.1[43]. Pour ce faire, les acteur.rices effectuent un travail continuel de mise à jour concernant les meilleures approches et pratiques de prévention connues. Leur travail consiste notamment à concerter des partenaires internes et externes, comme l'indiquait un.e acteur.rice : « On collabore avec différents chercheurs en prévention des VACS. On essaie toujours d'être dans les meilleures approches et pratiques ». Comme l'exprimait un.e acteur.rice, la formation continue vise à déployer des mesures plus adaptées : « On travaille en collaboration pour que les mesures collent le plus à la réalité, donc on tient compte des préoccupations que nous rapportent la FAECUM, les associations étudiantes et les étudiants qui viennent nous voir ». Malgré ce travail de concertation et de formation continue, certain.es acteur.rices ont déploré le manque de repères concernant la prévention des VACSA spécifiquement, de même qu'au niveau des données répertoriées sur leur prévalence dans la littérature, notamment dans les

[43] Quant à la *Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel* de l'Université de Montréal (UdeM), la composante de l'alcool est mentionnée à une reprise dans la section qui porte sur le consentement sexuel. On y évoque : « [qu']une personne est incapable de consentir, notamment, en raison de consommation d'alcool ou de drogues ou d'inconscience; » (UdeM, 2022 : 5).

grandes enquêtes sur les VACS en milieu d'enseignement supérieur menées au Québec[44]. Cette quasi-absence des VACSA dans la littérature scientifique pourrait expliquer que la problématique reçoive moins d'attention dans leur milieu ; composer avec des incertitudes concernant la manière d'aborder conjointement VACS et alcool en prévention augmente la réticence à le faire.

Comme l'indique la citation présentée plus haut, maintenir une bonne réputation institutionnelle pour s'assurer de rejoindre la communauté universitaire, qui inclut les étudiant.es et le personnel, semble primordial ; ces préoccupations semblent jouer un rôle significatif dans le niveau de crédibilité que la communauté universitaire attribue aux services de l'institution, y compris ceux où œuvrent les acteur.rices ayant collaboré à cette R-A. Ces deux préoccupations sont étroitement liées, puisque l'une affecte l'autre et vice-versa. Ce faisant, préserver leur crédibilité semble être un aspect sur lequel les acteur.rices doivent constamment travailler, puisque véhiculer des messages pouvant être mal interprétés et générer une réception négative de la part de la communauté universitaire risquerait d'affecter leur relation avec elle. L'importance de maintenir le lien de confiance avec la communauté étudiante afin d'assurer une bonne participation aux programmes offerts a également été soulevée par les intervenant.es participant à l'étude de Klein et ses collègues (Klein et al., 2019 : 4).

Du même coup, ébranler les liens de confiance pourrait, de manière contre-productive, mener à une diminution du recours aux services et de la participation aux activités de sensibilisation, en plus de miner la réputation institutionnelle. Sur ce dernier point, plusieurs ont insisté sur l'idée d'exposer des données percutantes concernant les VACSA aux instances décisionnelles (la haute direction) afin que davantage de ressources institutionnelles soient allouées à la prévention de cette problématique, comme le témoigne ce passage : « Je trouve que ça part bien quand t'as des statistiques extraordinaires, que le monde se di[t] "Je m'attendais pas à autant !" » Dans une perspective de sociologie des organisations, cela constitue un exemple de stratégie que les acteur.rices ont développée en maîtrisant les paramètres du cadre institutionnel afin de défendre leurs idées. D'ailleurs, les intervenant.es de prévention ayant participé à l'étude de Klein et ses collègues ont souligné la nécessité que la haute direction

[44] Ici, on parle notamment des enquêtes ESSIMU et PIECES.

prenne au sérieux le sujet des VACSA, sans quoi l'approche est plus souvent « réactive » que « proactive », c'est-à-dire qu'on attend d'être en situation urgente ou on en parle uniquement après des cas rapportés, ce qui tend à individualiser le problème (Klein et al., 2019 : 3).

Pour illustrer l'importance, mais aussi la fragilité du maintien de bonnes relations avec la population étudiante, certain.es ont nommé l'exemple d'une campagne de prévention visant à prévenir les VACS en s'adressant aux potentielles victimes qui a été condamnée sur la place publique : « Quand on parle d'alcool, on marche sur des œufs, regarde juste l'exemple de Check ton verre[45]… Et je suis d'accord que c'est du *victim-blaming* ». Ce type de campagne ne fait pas l'unanimité publiquement et les acteur.rices croient que cela peut être dommageable : « Parfois les campagnes envoient le mauvais message en responsabilisant les victimes comme la campagne Check ton verre, ça a tu pas de bon sens, j'aurais préféré Check tes chums ! ». Il va sans dire que les acteur.rices sont au courant des discours à éviter, surtout lorsqu'il s'agit de traiter du rôle de l'alcool au niveau de la victimisation ; s'adapter aux dynamiques socioculturelles qui évoluent semble ainsi constituer une dimension incontournable de leurs fonctions. Ce faisant, un.e acteur.rice s'est interrogé.e sur le traitement simultané des VACS et de l'alcool en prévention : « Est-ce que […] c'est réaliste et faisable de joindre les deux ? »

Enfin, percevant la problématique des VACSA comme délicate, les acteur.rices exprimaient une certaine frilosité quant au fait d'aborder conjointement l'alcool et les VACS. Cette frilosité se manifestait lors de nos rencontres alors que plusieurs pesaient leurs mots lorsqu'on abordait les effets de l'alcool lors de situations de VACSA. Cela fait écho à la peur de reconduire le blâme des victimes, exprimée par les intervenant.es de manière générale, qui est documentée dans la littérature (Mouilso et Wilson, 2019; Klein et al., 2019; Leone et al., 2022). D'un côté, cela témoigne d'une sensibilité nécessaire lorsqu'on traite de VACS. D'un autre côté, on peut interpréter cette frilosité, traduite par des discours marqués de doutes et d'hésitations, probablement pour éviter de commettre une erreur, comme la manifestation ou le reflet de quelque chose de plus grand ancré dans des dynamiques socioculturelles. Cette façon de percevoir la problématique est également teintée par le cadre institutionnel dans lequel le

[45] Cette campagne publicisée en 2023 par le gouvernement québécois et issue d'une collaboration avec Éduc'alcool et le Service de police de la ville de Montréal, a été hautement critiquée de responsabiliser les personnes qui pourraient être victimes de VACS par introduction de drogues ou d'alcool à leur insu, plutôt que de s'attaquer à la source du problème, soit aux personnes qui commettent ces crimes.

travail des acteur.rices s'inscrit, c'est-à-dire qu'il contribue à façonner la manière dont elle est prise en charge à la fois pour maintenir une bonne image[46], mais surtout pour que la communauté universitaire cultive une confiance envers l'université et ses services. D'ailleurs, cette frilosité à traiter de la problématique des VACSA, perçue comme délicate, semble se répercuter dans leur pratique ; des exemples spécifiques à leur milieu seront discutés au point 5.1.2. Ceux-ci témoignent de décalages existants entre la réalité pratique et ce que les écrits scientifiques à propos de la prévention des VACS mettent de l'avant.

5.1.2 Conjuguer avec des décalages entre la théorie et la pratique

La compréhension et la prise en charge de la problématique des VACSA des acteur.rices ayant collaboré à ce projet s'inscrivent dans un contexte global, influencé par diverses dynamiques socioculturelles. Ces dynamiques s'écartent parfois des écrits scientifiques, ce qui complique la prévention sur le terrain. Cela rappelle les différentes « règles » qui peuvent prédominer dans les processus décisionnels, qui font par exemple référence à des dynamiques socioculturelles dominantes contrastant avec le domaine « rationnel » mentionné plus tôt (Crozier et Friedberg, 1997 : 456). Par exemple, s'il est théoriquement recommandé d'aborder les effets de l'alcool en prévention des VACS, étant donné l'ampleur des VACSA, cela implique en pratique de tenir compte d'une multiplicité d'enjeux pour éviter que les mesures soient interprétées comme perpétuant le blâme des victimes (Abbey, 2002; Klein et al., 2019; Mouilso et Wilson, 2019).

En discutant avec les acteur.rices, j'ai noté d'autres influences de dynamiques socioculturelles teintant leurs discours sur les VACSA et d'autres sujets perçus comme difficiles à aborder en raison des tensions qui subsistent entre les dynamiques en question et les recommandations basées sur la littérature scientifique. Par exemple, alors que la littérature suggère que des programmes de prévention ciblant des personnes jugées plus à risque d'être victimes de VACS peuvent être efficaces (Gilmore et al., 2015; 2018; Mouilso et Wilson, 2019 : 202; Testa et al., 2010), le risque évoqué lors d'une table de discussion de donner l'impression de faire reposer le poids de la responsabilité sur les personnes qui pourraient en être victimes préoccupe les acteur.rices. Cela rejoint l'aspect délicat et les conséquences potentielles

[46] Cela rappelle l'ouvrage *On being included* par Sara Ahmed discuté dans le chapitre du cadre conceptuel sur les changements qui sont parfois mis en place de manière superficielle pour donner bonne figure à une institution. On pourrait se questionner sur une certaine forme d'instrumentalisation de la prévention des VACS à travers les exigences gouvernementales trop peu contraignantes (Ahmed, 2012).

d'aborder les VACSA pour la réputation institutionnelle et la crédibilité du travail des acteur.rices évoqués plus haut. La posture des acteur.rices de prévention peut dont s'avérer inconfortable, car elle implique parfois d'être en décalage avec la croyance dominante, qui dénote par exemple la perpétuation de blâme ou de responsabilisation des personnes victimes dans le fait de dédier des programmes à la prévention de la victimisation.

Ce faisant, sachant que cela peut générer de l'inconfort, voire de la méfiance envers leurs services, il arrive que les acteur.rices s'abstiennent d'aborder certains sujets jugés sensibles, comme les VACSA. Un autre exemple renvoie à l'utilisation de la notion de culture du viol en prévention des VACS. À ce propos, le guide d'accompagnement du Gouvernement du Québec pour l'application de la loi P-22.1 mentionne cette notion parmi les exemples de thèmes que devraient couvrir les formations obligatoires portant sur la prévention des VACS en milieu d'enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2024a : 10)[47]. Tandis qu'un.e acteur.rice suggérait qu': « [i]l faut parler de culture du viol, [et que] les étudiants sont réceptifs à ça en ce moment », d'autres attribuaient cette réception positive à une sensibilisation préexistante (dans le sens de personnes déjà au fait de ces questions). En effet, selon plusieurs acteur.rices, les débats que cette notion soulève en société nuisent à l'objectif de prévention principal, comme c'est le cas avec les VACSA notamment. Par exemple, selon un.e acteur.rice, aborder cette notion avec des personnes moins sensibilisées sur le sujet risquerait de détourner leur attention et de compromettre l'objectif de prévention ultime :

> Il y a des gens plus réfractaires à l'utilisation de culture du viol, mais tu sais j'ai pas besoin que tu sois d'accord avec ça, j'ai besoin que tu sois capable de prévenir les VACS […]. L'important c'est de ne pas en perdre un. Mon objectif, c'est pas nécessairement d'amener ceux qui s'y connaissent le plus, plus loin, c'est de s'assurer que tout le monde atteigne le barème minimal.

Ainsi, adapter le langage utilisé ou les notions mobilisées en fonction du public ciblé permettrait de maintenir l'intérêt de tout le monde sans perdre de vue le message essentiel. S'il leur apparaît faisable d'aborder les principes entourant la culture du viol sans la nommer comme telle, certain.es suggèrent que les dynamiques socioculturelles qui s'incrustent dans leurs processus décisionnels occupent parfois une place tellement importante que leur pratique peut en venir à s'éloigner de l'essence même de la prévention des VACS. C'est ce qu'indique un.e acteur.rice

[47] La politique de l'UdeM sur les VACS comprend : « L'Université reconnaît également l'importance de mettre en place une culture de respect pour prévenir et combattre ce qui est communément appelé culture du viol dans la société » (UdeM, 2022 : 3).

à propos de la peur de commettre un faux pas en abordant les VACSA : « Parfois on veut rendre stériles nos messages, on dirait qu'on a perdu le sens initial de ce qu'on fait ». Ce constat reflète les tensions que peuvent vivre les acteur.rices, entre s'actualiser sur l'évolution de la réalité sociale pour entretenir le lien avec la communauté universitaire, et s'assurer d'adopter des pratiques approfondies pour répondre efficacement à une problématique préoccupante. Les écarts entre les motivations des acteur.rices à effectuer ce travail et la réalité pratique, inscrite dans un contexte institutionnel et socioculturel particulier, soulèvent l'intérêt d'examiner les racines qui façonnent leurs pratiques (Crozier et Friedberg, 1997 : 456). Dans ce contexte, le désir de bien faire les choses en communiquant des messages appropriés pour préserver la confiance de la communauté universitaire amène possiblement les acteur.rices à aborder de façon brève certains sujets sensibles, voire parfois à les éviter, comme c'est le cas avec la notion de culture du viol. Pour certain.es, cette préoccupation se traduit par la mise en place de mesures insuffisantes ou superficielles. Par exemple, des acteur.rices ont déploré l'absence de sanction liée au fait de ne pas suivre la formation obligatoire sur les VACS.

Vignette - Formation obligatoire de l'UdeM

L'UdeM offre une nouvelle formation obligatoire sur les VACS à chaque année, qui est accessible en ligne à la communauté universitaire sur la plateforme Studium[48]. La formation de l'année 2023-2024 comportait notamment une capsule vidéo mettant en scène une situation de VACSA. C'est le *Bureau du respect de la personne*[49] (BRP) qui fait office de guichet unique et qui se charge de cette formation. Concernant son mandat à propos des VACS plus largement, le BRP se charge de recevoir les signalements et de les traiter, d'offrir des services de formation et d'organiser diverses activités de sensibilisation sur le sujet, en plus de collaborer avec divers acteurs externes pour s'assurer d'être à jour sur les ressources disponibles et sur les meilleures pratiques afin d'orienter et de soutenir adéquatement la communauté universitaire[50].

[48] En 2022-2023, ce sont « [p]rès de 5 000 membres de la communauté étudiante et plus de 4 000 membres du personnel (enseignant et non enseignant) […] qui l'ont suivie (UdeM, 2024 : 33).

[49] Le BRP (anciennement le BIMH) agit en prévention en développant des ressources d'information et de sensibilisation, offre un service d'accompagnement lors de signalements, et de médiation lorsque c'est souhaité, qu'il s'agisse de harcèlement ou de violence de diverses natures. On retrouve en ligne tous ses rapports d'activités recensant les activités déployées et les statistiques concernant les interventions et le suivi des formations, etc.

[50] Conformément à l'une des obligations de la loi P-22.1, le BRP a mis en place le *Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel* (COVACS), dont l'équipe est chargée d'adapter les politiques de l'UdeM en matière de lutte et de prévention des VACS.

En ce qui concerne l'Université de Montréal, un.e acteur.rice a souligné qu': « On a fait le choix ici à l'université de la rendre obligatoire pour l'ensemble de la communauté à chaque année, même si selon la loi P-22.1 c'est une fois par parcours pour les étudiants ». Malgré cette obligation, selon certain.es, l'absence de sanctions pour le non-suivi de la formation ou encore d'incitatifs pour la suivre limite la portée de la démarche de prévention des VACS. Comme l'a exprimé un.e autre acteur.rice : « Tu sais, on dit que c'est obligatoire, mais on a fait le choix de ne pas donner de sanction. Mais c'est une obligation, on envoie des courriels par le secrétaire général pour la suivre ». Certain.es estiment que cette approche est insuffisante et perçoivent un manque de volonté institutionnelle par rapport à la prévention des VACS, comme le témoigne un.e acteur.rice : « Ça prend une volonté institutionnelle ». Cela renvoie à l'étude de Klein et ses collègues, dont les intervenant.es relevaient l'importance que les idées soient portées par la haute direction pour qu'un véritable changement s'opère (Klein et al., 2019 : 5).

Dans ce contexte, les acteur.rices ont envisagé la mise en place de mesures contraignantes pour assurer la sensibilisation de la population étudiante aux VACS, notamment celle de présenter la formation obligatoire d'une durée d'environ quinze minutes, suivie d'une discussion en groupe, lors des premiers cours de session des nouvelles cohortes étudiantes. Bien que jugée prometteuse, cette proposition a suscité quelques réserves liées aux limites des ressources et au fait que d'autres formations gagneraient à être mises de l'avant. En réaction à cette dernière réserve, un.e acteur.rice a rétorqué en rappelant le cadre légal encadrant la prévention des VACS en disant : « Oui, mais [pour les VACS il y] […] a une obligation légale, [il y] […]a une loi ». Plusieurs ont également relevé les limites de cette idée, en insistant sur l'investissement considérable en ressources qu'exigerait une telle action.

Par ailleurs, d'autres s'inquiètent des effets potentiellement contre-productifs de la mise en place de ce type de mesures. Par exemple, forcer le suivi de la formation pourrait, chez certain.es, faire revivre des expériences traumatiques de VACS vécues antérieurement, comme le souligne un.e acteur.rice : « Je trouve que le risque c'est que ça active des vécus traumatiques pour certains. Les étudiants vont avoir besoin de pouvoir avoir un espace pour venir en parler. C'est toute la question du "après", comment relier ça à des ressources de soutien ». Sans mesures de soutien pour accompagner ces personnes, cela pourrait avoir l'effet d'ajouter un fardeau sur les personnes victimes. Cela met en évidence que l'institution doit composer avec

des contraintes associées au traitement de sujets sensibles qui peuvent limiter certaines actions. Si l'ensemble des acteur.rices jugent que l'argument de la réactivation de traumas est important, certain.es sont d'avis qu'il ne devrait pas être déterminant dans la décision de rendre la formation obligatoire ou non, étant donné qu'il ne concerne qu'une minorité de personnes : « Le *trigger warning* [avertissement de contenu] c'est un faux problème, est-ce qu'on va s'empêcher parce que quelqu'un risque d'être mal à l'aise ? On peut le dire d'avance, on n'oblige pas, mais on a un filet de sécurité ». Ce passage témoigne du sentiment de décalage perçu entre les motivations initiales de la prévention des VACS, soit d'assurer un milieu sécuritaire et exempt de VACS, et les modalités mises en place qui semblent parfois déconnectées de ces dernières (Crozier et Friedberg, 1977 : 456).

De surcroît, pour augmenter la participation à la formation, un.e acteur.rice a suggéré de mettre en place des incitatifs :

> Il y a une résistance au fait de rendre obligatoire la formation obligatoire. On devrait mettre en place des incitatifs. J'ai été quand même estomaqué.e d'apprendre que seulement une personne sur cinq avait suivi la formation de 20 minutes. Nul n'est censé ignorer la loi.

Ce sujet est revenu à presque l'ensemble des tables de discussion et a suscité des réactions passionnées à quelques moments. Un.e acteur.rice a exprimé son désaccord en affirmant qu': « on devrait arrêter de l'appeler comme ça [(obligatoire)] d'ailleurs ». Ainsi, au-delà du fait que la problématique des VACSA soit perçue comme délicate par les acteur.rices, il semble que les mesures de prévention des VACS, indépendamment de la composante alcool, soient insuffisantes.

Pour revenir aux VACSA, dans l'étude de Klein et ses collègues, parmi les thèmes identifiés par les acteur.rices interviewé.es comme essentiels pour aborder les VACSA figure celui de *consistency* (Klein et al., 2019 : 3). Ce dernier fait notamment référence à l'importance d'adopter une orientation clairement définie en prévention des VACSA pour éviter toute forme d'incohérence qui pourrait être interprétée comme blâmant les personnes victimes (*Ibid*.). Autrement, les acteur.rices devraient constamment réitérer que l'alcool n'est pas la cause de la violence. Cela fait écho à la citation présentée plus haut sur le sens donné au travail, où le constat du caractère superficiel de certains messages pourrait résulter du manque de *consistency* en question, se reflétant ainsi spécifiquement dans la prévention des VACSA. Il semble que

cela soit valable pour le traitement des VACSA de manière générale, au-delà du cadre universitaire qui nous intéresse (*Ibid.*). C'est-à-dire qu'au profit d'une approche cherchant à éviter les réactions négatives, les contenus plus approfondis seraient parfois mis de côté, comme ça semble être le cas pour la problématique des VACSA.

Mise à part la peur de perpétuer le blâme des victimes, l'une des raisons qui expliqueraient le tabou entourant le rôle de l'alcool dans les situations de VACS selon Mouilso et Wilson est l'existence de mythes dépeignant la vision stéréotypée de l'inconnu qui agresse dans la ruelle (Mouilso et Wilson, 2019 : 202). En cherchant à défaire les mythes qui subsistent entourant les VACS et à souligner que l'adhésion à ces mythes constitue un facteur de risque en soi, on éviterait d'aborder le rôle de l'alcool. En effet, comme traiter du rôle de l'alcool est souvent interprété comme une manière de conférer la responsabilité de la perpétration ou de la victimisation à la consommation d'alcool, cela expliquerait que le sujet ait été écarté en prévention des VACS (*Ibid.*). Ce faisant, l'alcool est de manière générale surtout abordé lorsqu'on traite des conséquences associées à la victimisation de VACS, comme l'augmentation de la consommation d'alcool qui exacerbe le risque de revictimisation (Fréchette et Poitras, 2024 : 26).

De cette manière, il semble que certaines résistances sociales relatives aux dynamiques socioculturelles compliquent la prise en compte de la problématique des VACSA en intervention, ce qui résulte parfois en décalages entre la théorie et la pratique. La prise en charge de la prévention entourant les VACSA écoperait d'une certaine manière de ces tensions dans la mesure où la crainte de faire un faux pas prendrait parfois le dessus sur la visée préventive. Comme il est essentiel d'instaurer un climat de confiance avec la communauté universitaire, tout en transmettant de l'information basée sur les meilleures pratiques, on peut penser qu'en pratique, le sujet est évité par crainte d'en parler de la mauvaise façon et de provoquer des effets contre-productifs. Bref, les acteur.rices doivent tenir compte de divers enjeux pour s'assurer de contribuer véritablement à lutter contre les VACSA. Cependant, si les VACSA sont peu abordées en pratique, ce serait également dû à un manque de connaissances sur le sujet.

5.1.3 Une problématique complexe qui demeure floue

Selon les acteur.rices, la problématique des VACSA est également « complexe », c'est-à-dire multifactorielle, rendant « difficile » la prévention en ce sens. En effet, bien que les acteur.rices

savent que : « l'alcool a des effets sur la violence », ou encore qu' : « une personne en état d'ébriété ne peut pas donner son consentement éclairé », le rôle que joue l'alcool dans les situations de VACS demeure imprécis pour certain.es. Cette complexité fait référence à la notion parfois floue et ambiguë du consentement qui varie en fonction des contextes, comme le souligne un.e acteur.rice : « C'est compliqué parce qu'on dit que sous effet, le consentement n'est pas valide, mais dans les faits ça ne se passe pas nécessairement comme ça tu vois ». Il s'agit en effet d'une réalité documentée en intervention, soit celle de personnes qui entreprennent des rapports sexuels en contexte de consommation d'alcool de manière volontaire et consentie (Leone et al., 2022 : 427). Sur ce point, un.e acteur.rice a rappelé l'existence de pratiques consentantes, comme le *chemsex*, où des personnes s'engagent dans des relations sexuelles en contexte de consommation dans le but, notamment, de rehausser leurs expériences:

> Il faut faire attention parce qu'il y en a beaucoup des jeunes qui ont des relations sexuelles en état d'intoxication, puis qui ne vont pas déterminer que c'est une expérience d'agression sexuelle. Quand on dit aux jeunes que c'est illégal d'avoir une relation sexuelle avec quelqu'un d'autre en consommation, bien on ne fait pas écho à leur réalité. Ce qui est illégal, c'est d'outrepasser le consentement de quelqu'un qui n'est pas en mesure de le donner.

Face à cette variété de contextes et à un manque de balises claires, les acteur.rices soulignent que le défi se situe surtout dans l'évaluation du consentement en contexte de consommation d'alcool. Le fait est qu'au niveau de la recherche, il existe encore des zones d'imprécision sur la manière dont l'alcool affecte le consentement (*Ibid.*). Cette incertitude semble s'ajouter aux difficultés d'aborder le sujet dans leur pratique.

Par exemple, lorsque vient le temps de traiter plus spécifiquement des effets de l'alcool dans les situations de VACS avec des étudiant.es, il arrive que les acteur.rices éprouvent des difficultés à répondre à certaines questions, comme l'illustre un.e acteur.rice en partageant une question récurrente à propos des effets de l'alcool sur les capacités décisionnelles : « Une fois que j'ai consommé, je fais quoi ? » Les acteur.rices savent qu'il faut éviter d'avoir un discours blâmant sur la consommation et privilégier les nuances, mais savent également que l'alcool, consommé en grande quantité, peut influencer le niveau d'inhibition et donc les comportements. Ainsi, bien qu'en accord avec l'idée émise par une acteur.rice que : « Certaines personnes vont faire des choses qu'elles n'auraient pas nécessairement faites à jeun », cela paraît pour plusieurs constituer un terrain glissant vers le blâme des personnes victimes. Ainsi, en plus d'être un sujet

à aborder avec nuance et délicatesse, son caractère complexe impose des limites au niveau de la transmission de connaissances lors d'ateliers de formation, par exemple.

Par conséquent, il arrive que les étudiant.es restent avec des questions en suspens. En effet, plutôt que d'aborder les effets de l'alcool, les acteur.rices insistent davantage sur d'autres aspects, comme l'importance de l'intervention des témoins ou sur les facteurs de risque associés à la perpétration de VACS, comme l'adhésion à des mythes sur les VACS et à des stéréotypes de genre. En parlant de sa pratique, un.e acteur.rice insistait sur ces aspects :

> Quand j'agis en prévention des VACS, je suis beaucoup dans la reprise de pouvoir, la réflexion par rapport à tes gestes, comment rééquilibrer les pouvoirs. C'est ce qui m'anime, l'aspect de respect, de défaire les stéréotypes de rôles homme-femme.

Prioriser d'autres sujets à celui du rôle de l'alcool fait écho à un constat de la littérature indiquant que pour éviter de reconduire des mécanismes culpabilisant les personnes victimes ou, à l'inverse, minimisant la responsabilité des personnes auteures dans une situation de VACSA, les intervenant.es auraient tendance à minimiser le rôle de l'alcool, et à moins faire référence à la façon dont il s'insère dans les normes qui les banalisent, par exemple (Mouilso et Wilson, 2019). Pourtant, l'alcool est présent dans certains mythes sur les VACS et stéréotypes de genre véhiculés, comme le fait de croire qu'il est normal qu'un homme exprime plus d'agressivité ou de domination envers les femmes lorsqu'il est état d'ébriété (Orchowski, 2023 : 49), prédisant des attitudes et des comportements sexuels problématiques (Deming et al., 2013; Lefkowitz et al., 2014). À vrai dire, l'alcool peut exacerber le risque de perpétration de VACS chez les personnes qui entretenaient ce type de croyances préalablement (Abbey, 2002, ACHA, 2008, Benbouriche, 2016, Farris et al., 2008, Klein et al., 2018 : 8). C'est notamment pour cette raison que la littérature souligne l'importance de traiter du rôle de l'alcool dans les situations de VACS, c'est-à-dire pour déconstruire des normes qui les banalisent.

Cette interaction de l'alcool avec des normes banalisant les VACS se reflète dans la pratique des acteur.rices qui constatent qu'une idée fausse persiste, à savoir que l'alcool peut être la cause de VACS lorsque l'une ou l'ensemble des personnes étaient intoxiquées. En effet, l'argument de l'intoxication à l'alcool est parfois utilisé pour minimiser la perpétration de VACS :

> Quand on fait de l'intervention avec des personnes mises en cause dans une situation de VACSA, elles sont conscientes que l'alcool peut avoir un impact sur les comportements au sens large. Certaines personnes vont l'utiliser à leur avantage et d'autres vont plus être dans le regret.

Autrement dit, il arrive que des personnes justifient leurs actes en les présentant comme inévitables, soit en affirmant que la personne victime semblait en contrôle de ses actions (dans le cas où la personne victime était intoxiquée) ou en invoquant leur propre intoxication pour se déresponsabiliser.

D'un autre côté, ces normes peuvent teinter la vision des personnes ayant été victimes de VACSA, les amenant à se sentir responsables, à éprouver de la honte ou à excuser les gestes des personnes auteures sous prétexte qu'elles étaient intoxiquées, les freinant ainsi à signaler (Testa, 2023). À ce sujet, un.e acteur.rice a relevé : « On a peu de signalements de VACSA [et] les gens ne nous parlent pas nécessairement de l'aspect de l'alcool ». En échangeant avec les acteur.rices sur ce qui expliquerait cet écart entre les statistiques de VACSA et le peu de signalements à cet effet dans leur milieu, la peur de ne pas être cru.e, le manque de confiance envers les services, ou encore ne pas avoir envie de parler de son intimité sont des hypothèses qui ont été suggérées.

Bien que la problématique ne semble pas prédominante dans leur milieu étant donné le peu de signalements rapportés, les acteur.rices savent qu'« il faut être vigilants, parce que l'alcool est présent dans la majorité des cas [de VACS qui touchent les communautés universitaires] selon les statistiques [dans la littérature] » et jugent qu'il s'agit d'une problématique préoccupante, étant donné l'omniprésence de l'alcool dans les milieux festifs qu'elles fréquentent. Dans ces circonstances, un.e acteur.rice a exprimé l'ambivalence qui persiste sur ce sujet : « C'est difficile de ne pas ouvrir la porte du *victim-blaming* si on intègre la composante alcool, mais en même temps c'est un raccourci de ne pas en parler. Je pense qu'il faudrait parler des effets de l'alcool dans les situations de VACS ».

Face à cette complexité qui vient avec plusieurs enjeux, incluant une incertitude quant à l'influence de l'alcool sur le consentement, certain.es acteur.rices ont exprimé ne pas se sentir suffisamment outillé.es pour être en mesure de parler en profondeur des VACSA. Pour ainsi dire, le manque de connaissances sur les VACSA spécifiquement semble être à l'origine de

plusieurs de leurs hésitations lorsque vient le temps de l'aborder. Selon les mots d'un.e acteur.rice, le défi en prévention peut se résumer ainsi :

> Comment ne pas blâmer les victimes ? Les notions de consentement quand les deux personnes sont en état d'ébriété, c'est ça qu'on a besoin de comprendre. C'est un problème difficile à aborder avec l'angle idéal, parce qu'à moins que tu ne consommes pas ou que d'autres soient à jeun autour de toi, c'est difficile de voir comment on peut faire pour le prévenir.

Dans un contexte où la prévention des VACSA est encore peu étudiée et que les acteur.rices connaissent les terrains glissants à éviter, il leur paraît difficile de s'y attaquer. Cela concorde avec le constat que font Klein et ses collègues, mentionné précédemment dans ce mémoire, selon lequel les acteur.rices de prévention savent ce qu'il ne faut pas dire ou faire en matière de prévention des VACSA, mais ne savent pas quoi dire ni faire (Klein et al., 2019). Les acteur.rices ont donc besoin d'approfondir leurs connaissances entourant la problématique afin d'être mieux outillé.es pour traiter spécifiquement et adéquatement du rôle de l'alcool.

5.1.4 L'omniprésence de l'alcool

En prévention des VACS, la composante de la consommation d'alcool ajoute une couche de complexité. Plusieurs acteur.rices ont abordé la présence d'une culture de l'alcool dans la vie sociale et festive de la communauté universitaire en dehors du cadre académique. Certain.es jugent que la perpétuation de cette culture serait due à la banalisation des effets de cette substance psychoactive dans la société. Comme l'a exprimé un.e actrice : « L'alcool c'est une des drogues les plus banalisées et il y a un effet de pression du groupe. Personne n'est choqué quand quelqu'un dit qu'il a eu sa première brosse à 14 ans ». Pour un.e autre, cette normalisation serait renforcée par les médias : « La culture de l'alcool est tellement présente, tu sais dans les médias c'est partout contrairement à la cigarette, donc les étudiants n'arrêteront pas de sitôt ». Qui plus est, cette omniprésence de l'alcool dans la culture *mainstream* soulève des questions en lien avec les limites qui encadrent la consommation d'alcool, comme l'a évoqué un.e acteur.rice : « C'est difficile de légiférer sur l'alcool, je veux dire Educ'alcool est financé par des compagnies d'alcool ».

Selon les acteur.rices, cette omniprésence de l'alcool dans la société se reflète dans les habitudes de la communauté universitaire ; elle en constitue un microcosme. Chez les 18-34 ans qui consomment de l'alcool, ce serait plus de 34 % qui auraient consommé de l'alcool de manière excessive au cours de l'année 2020-2021 (INSPQ, 2025). On pourrait penser qu'avec

la tendance des produits sans-alcool qui se popularisent, l'importance de l'alcool aurait diminué dans les milieux que fréquente la communauté universitaire, mais ce n'est pas ce qu'observent les acteur.rices rencontré.es : « Les étudiants ressentent encore une pression à boire dans les événements ». Si les dernières années ont été marquées par un changement de paradigme dans les activités d'accueil des nouvelles cohortes étudiantes qui sont dorénavant bien encadrées, la pression à boire demeurerait un facteur d'intégration dans les contextes festifs : « Dans les événements étudiants, moi j'ai encore eu des exemples assez récents qu'effectivement si tu ne bois pas, et bien t'es quand même pas la personne la plus cool. Tu sais pour t'intégrer c'est compliqué. C'est encore très présent, je trouve ».

Mis à part le facteur de pression sociale, d'autres ont souligné que la consommation d'alcool des étudiant.es vise souvent à briser les barrières de timidité pour faciliter leur intégration. Les étudiant.es de première année sont particulièrement motivé.es à s'intégrer selon un.e acteur.rice : « Il faut cibler les Premières Années, ce sont les plus à risque ». Comme l'a souligné un.e autre : « Plusieurs utilisent l'alcool comme désinhibiteur pour se sentir plus à l'aise dans les soirées par exemple ». Boire de l'alcool pour se sentir plus à l'aise de « flirter » est en effet une conduite largement adoptée chez les jeunes et les personnes étudiantes (Gunby et al., 2012a : 88). Sur le terrain, un.e acteur.rice a raconté que :

> Ce qui continue d'être encouragé d'année en année […] dans les activités d'accueil, dans les activités d'intégration […] c'est vraiment des jeux d'alcool […]. [On a] beau faire énormément de prévention sur la surconsommation d'alcool, les risques que ça a, […] on se rend compte qu'à chaque année, à chaque rentrée, on a systématiquement des cas.

Le fait est que cette désinhibition augmente le risque de se retrouver en état de vulnérabilité, comme l'a mentionné un.e acteur.rice :

> Il y a une pression sociale de consommer de l'alcool dans les événements universitaires. Que si tu ne bois pas, et bien t'es pas cool. Il y a nécessairement des personnes qui peuvent boire et à cause de ça se retrouver dans des situations plus vulnérables.

En effet, si avoir consommé de l'alcool peut favoriser l'aisance à aller à la rencontre des autres, elle peut aussi accroître la vulnérabilité aux VACSA :

> Une personne peut inciter une autre à boire pour après prendre avantage de ladite personne. J'ai beaucoup eu vent quand même que oui, t'es pas obligé de le faire, "le consentement avant tout", mais si tu ne le fais pas, t'es pas cool. Puis ça peut inviter des personnes à faire des choses qu'elles n'ont pas nécessairement le goût de faire, qui peuvent être des VACS qu'ils remarquent

> par la suite. Et c'est après quelque temps de réflexion qu'elles comprennent vraiment ce qui s'est passé.

Il s'agit effectivement d'un scénario commun parmi les situations de VACSA. Au-delà du risque de vivre des VACS, les personnes en état d'intoxication à l'alcool au moment de s'engager dans un rapport sexuel sont plus à risque de regretter les faits après coup (Scaglione, 2014). Ce type de situations illustre encore une fois l'ambiguïté reliée aux VACSA, sans compter qu'après les faits, certaines personnes victimes ont des trous de mémoire exacerbés par les effets de l'alcool, et que plusieurs choisissent de garder le silence, ressentant de la honte et de la culpabilité (Mouilso et Wilson, 2019 : 203; Rousseau, 2019 : 25; Testa et Livingston, 1999). Cela pourrait d'ailleurs expliquer le peu de signalements que soulevait les acteur.rices à propos des VACSA rapportés à l'université en comparaison des statistiques générales.

Pour ainsi dire, l'omniprésence de l'alcool est une thématique qui teinte leurs réflexions quant aux approches et pratiques de prévention à privilégier avec la communauté universitaire. Les perceptions entourant le rôle de l'alcool dans les milieux fréquentés par la communauté universitaire démontrent la nécessité de prendre en compte une composante sur l'alcool dans une perspective de prévention des VACS.

5.1.5 Parler d'alcool, un défi

Ce contexte amène les acteur.rices à tenter par différents moyens d'aborder le sujet de l'alcool auprès de la communauté universitaire, qui inclut les étudiant.es et le personnel employé. Les propos d'un.e acteur.rice sont clairs sur la question : « On ne pourra pas éliminer l'alcool lors des événements, donc il faut composer avec et il faut savoir quoi faire ». Or, pour plusieurs, traiter des risques liés à la consommation d'alcool au sens large est un défi, puisqu'il s'agit d'un sujet qui suscite peu d'intérêt[51], ou du moins que les approches actuelles interpellent plus ou moins la communauté étudiante. En effet, il semble que les activités de sensibilisation dédiées à la consommation d'alcool ne soient pas très populaires : « On a déjà fait une semaine de sensibilisation où on avait fait venir une spécialiste pour parler des effets de l'alcool sur la santé en général, et elle avait abordé le lien avec les VACS, mais c'est délicat et ça avait eu plus ou moins de succès ».

[51] Par ailleurs, la littérature scientifique au sujet de la prévention des VACS indique qu'il serait moins prometteur d'aborder la consommation d'alcool seule (Fréchette et Poitras, 2024).

Vignette - L'encadrement des événements avec alcool à l'UdeM

Concernant l'encadrement des événements incluant des boissons alcoolisées, comme les fêtes ou les 5 à 7, l'UdeM offre depuis plus d'une quinzaine d'années la formation Organisation des événements spéciaux (OÉS[52]), dont la forme a évolué avec les années. À l'heure actuelle, OÉS est donnée par trois services de l'UdeM, soit la Direction de la prévention et de la sécurité (DPS), le Bureau du respect de la personne (BRP) pour le volet axé sur la prévention des VACS, et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et est obligatoire pour au moins une personne membre de chaque exécutif d'association étudiante pour pouvoir louer des salles sur le campus et obtenir un permis d'alcool dans le but d'organiser des événements. La formation est tout de même ouverte à quiconque faisant partie de la communauté universitaire souhaitant y participer.

L'encadrement des événements spéciaux passe également par le déploiement de services offerts sur place lors des événements. Selon le contexte, les ressources déployées sur place diffèrent. Il existe, par exemple, le Programme contre le harcèlement et pour des actions responsables et éclairées (PHARE), où des étudiant.es formé.es par le BRP agissent à titre de personnes éclaireuses ressources lors d'événements pour repérer des situations problématiques et intervenir adéquatement. La FAECUM offre ce service gratuitement aux associations étudiantes qui en font la demande. Il peut aussi y avoir sur place des organismes externes comme le Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP), un organisme qui se déplace dans les milieux festifs pour faire de la prévention entourant la consommation de substances psychoactives dans une approche de réduction des méfaits, en plus d'agir en prévention des VACS. Bien que les associations étudiantes soient encouragées à tenir leurs événements sur le campus pour avoir accès à un maximum de ressources : « On les encourage à faire leurs *partys* sur le campus pour pouvoir encadrer », il arrive que des événements aient lieu en dehors des campus, comme dans des chalets[53] ou des bars. À ce sujet, il leur est recommandé de privilégier les bars détenant l'accréditation Commande un Angelot[54], un

[52] Ce sont 575 étudiant.es qui ont suivi cette formation au cours de l'année 2022-2023 (UdeM, 2024 : 25).

[53] Dans ce cas, il leur est recommandé de privilégier la location de chalets ayant des chambres avec plus de deux couchages pour éviter qu'il y ait des endroits cachés qui pourraient faciliter la perpétration de VACS.

[54] « L'accréditation Commande un Angelot est octroyée par le Collectif social, un organisme sans but lucratif, qui se charge également de la mise en œuvre de la formation. Lorsqu'une personne commande un "Angelot", il s'agit d'un code pour signifier à la personne employée ayant été formée qu'elle ou une autre personne a besoin d'aide; une série d'actions s'enclenche alors pour soutenir la ou les personnes victimes selon leurs besoins. » (Fréchette et Poitras, 2024 : 31)

programme de formation offert par le Collectif Social pour que le personnel de bars et d'événements, où des boissons alcoolisées sont vendues sur place, soit outillé pour intervenir adéquatement auprès des personnes victimes ou témoins de VACS.

D'autres mesures de prévention des méfaits liés à l'alcool de façon générale relèvent plutôt de la sécurité et de la planification des événements en passant notamment par l'aménagement des lieux. Comme l'indique un.e acteur.rice : « L'alcool c'est avant tout une question de sécurité pour l'université ». Différentes mesures sont mises en place pour éviter que la sécurité soit compromise lors des événements, comme la vente et la consommation de spiritueux ou de cocktails avec spiritueux qui sont interdites lors des événements sur campus, des options de consommations sans alcool sont disponibles, des capuchons sont distribués pour minimiser le risque d'introduction de substances dans les verres, des billets de taxi sont distribués et le prix de l'alcool est rehaussé[55]. À ce sujet, une étude menée auprès d'étudiant.es universitaires expose des « stratégies de réduction des méfaits » que les étudiant.es mettent en place en contextes festifs dans une perspective de prévention (Gougeon et al., 2024 : 13). Certaines de ces stratégies répondent aux risques associés aux VACSA, notamment à l'effet de désinhibition susceptible d'entraîner des situations non désirées, tandis que d'autres relèvent plutôt d'astuces visant à réduire la probabilité de subir des méfaits liés à la consommation (*Ibid.* : 17). Par exemple, prévoir un.e conducteur.rice désigné.e, consommer des boissons alcoolisées et non alcoolisées, ou encore se fixer un budget de consommation (*Ibid.*).

Des acteur.rices ont également noté des lacunes au niveau des mesures de prévention des VACS qui s'adressent au personnel employé. Pour un.e acteur.rice, il semblerait qu': « Au niveau de la formation obligatoire sur les VACS pour les employé.es, on n'aborde moins l'alcool en prévention des VACS ». Concernant les événements avec de l'alcool qui incluent du personnel employé, un.e acteur.rice a mentionné qu: « [i]l y a des situations de 5 à 7 réseautage où les gens boivent et une personne en autorité va avoir des comportements inadéquats envers une personne étudiante, par exemple ». Certain.es déplorent ainsi que le personnel employé n'a pas l'obligation de suivre la formation OÉS pour organiser des événements avec alcool, comme les soutenances de thèse, et ont soulevé la possibilité d'élargir l'obligation de la formation à celui-ci.

[55] C'est une mesure bien documentée mise en œuvre dans différents contextes festifs (Lippy et DeGue, 2016).

Outre la difficulté d'attirer la population étudiante à des activités en lien avec l'alcool s'ajoute le défi de les interpeller avec des messages qui font écho à leurs réalités. Dans cette optique, pour rendre compte des effets de l'alcool lors de situations de VACS, cela implique d'adopter une approche particulière, comme l'a indiqué un.e acteur.rice : « Je pense qu'il faut reconnaître que l'alcool est un facilitateur, mais il ne faut pas le diaboliser non plus, sinon on va perdre des gens. Ça passe par l'éducation à la culture du consentement ». Selon un.e acteur.rice, il est impératif de trouver un moyen d'aborder les effets de l'alcool, car « effectivement, il ne faut pas tomber dans un ton moralisateur, mais à partir du moment où tu as un risque quand même élevé [d'être victimisé.e], je pense qu'il y a à faire à ce niveau-là ». Cela témoigne encore une fois de l'ambivalence subsistante discutée plus haut concernant le fait d'aborder conjointement l'alcool et les VACS dans une visée préventive.

Dès lors, pour s'assurer que les messages soient bien reçus par la population étudiante et pour préserver le lien de confiance avec celle-ci, un.e acteur.rice juge qu'« il faut éviter [d'employer un] ton moralisateur en ce qui touche à l'alcool, mais plutôt soutenir l'autonomie en abordant par exemple la loi de l'effet[56] ». Sur ce point, plusieurs ont insisté sur l'importance de privilégier une approche de réduction des méfaits[57] quant à la prévention entourant l'alcool, ce qui concorde avec la littérature qui démontre la portée préventive de cette approche (Beck, 1998; McBride et al., 2004; Gougeon et al., 2024). Un.e acteur.rice a bien résumé cette idée :

> C'est tellement important d'être dans une approche de réduction des méfaits parce que le comportement il est là, la consommation elle est présente, ça fait partie de nos façons de faire. Il faut être réaliste. […] [Elle] permet d'éviter le ton moralisateur et au contraire [de] proposer des pistes pour consommer de manière sécuritaire, donc c'est d'aborder le dosage, la qualité, l'alternance. C'est [une approche] qui autonomise la personne et qui donne des outils.

Si les acteur.rices conçoivent qu'une approche moralisatrice concernant la consommation d'alcool est loin d'être gagnante auprès de la communauté universitaire, un.e acteur.rice propose de miser sur la sensibilisation aux effets de la consommation d'alcool sur soi et les autres : « Je pense qu'il faut miser sur une approche responsable de la consommation, connaître ses limites, connaître les effets, etc. ». Cependant, cela nécessite de trouver le ton juste :

> Je ne pense pas que c'est gagnant de parler des effets de la consommation excessive d'alcool pour leur faire peur. […] C'est plus de faire prendre conscience de l'effet de sa consommation

[56] Il en a été question dans le premier chapitre du mémoire.
[57] Pour plus d'informations sur l'approche de réduction des méfaits, voir le chapitre II.

> actuelle en ce moment, sur sa vie, sur sa concentration, sur ses études, sur sa capacité à récupérer, puis de donner des stratégies aussi dans une optique qui va être le fun pour moi, puis pour les autres.

Dans cette perspective, sans que traiter des effets de la consommation excessive d'alcool poursuive l'unique but de prévenir les VACS, cela pourrait contribuer à lutter contre la banalisation de la perpétration des VACSA. Concrètement, les interactions possibles de l'alcool avec l'adhésion aux mythes qui banalisent les VACS, comme l'accélération et l'aggravation de situations de VACS, pourraient être abordées, en plus de présenter l'alcool comme une substance parfois utilisée pour faciliter la perpétration de VACS, ainsi que comme un facteur de risque au niveau de la victimisation (Orchowski, 2023 : 50).

Finalement, dans le but de maintenir le lien et de faire écho à leurs différentes réalités, les acteur.rices cherchent à s'adapter aux attentes et aux besoins des étudiant.es par différents moyens, notamment en privilégiant une approche de sensibilisation plutôt que de moralisation. Bien que les approches privilégiées soient prometteuses selon la littérature, certain.es acteur.rices constatent qu'il existe parfois un écart entre la pratique et les recommandations en théorie. À vrai dire, il peut être difficile de les appliquer en pratique, car elles se confrontent à des réticences sociales liées à une crainte de diminution de l'adhésion qui relèvent de dynamiques socioculturelles existantes liées à l'association entre les VACS et l'alcool, comme le caractère délicat associé aux VACSA, étant donné son risque de blâme des victimes, ou encore l'omniprésence de l'alcool. Cette difficulté d'application est également liée à des enjeux plus généraux en prévention qui s'inscrivent dans leur pratique.

5.2 Perceptions liées à des enjeux généraux en prévention des VACS

Au-delà des perceptions liées aux VACSA et à l'intégration de l'alcool en prévention des VACS, les acteur.rices ont également soulevé des enjeux plus généraux en prévention des VACS[58]. Ceux-ci sont évocateurs, puisqu'ils peuvent teinter les décisions relatives à la prise en charge de la prévention des VACSA et permettent de tenir compte d'une multitude de dimensions pour réfléchir à l'amélioration des pratiques. Face à ces enjeux qui touchent à l'implantation des mesures, la question de la prévention des VACSA semble apparaître comme

[58] Les discussions sur la formation OÉS, entre autres, ont mis en exergue ces enjeux avec lesquels les acteur.rices doivent composer au sein de leur institution.

la manifestation d'un problème plus large concernant les mesures de prévention. Par exemple, au sujet du manque de participation et d'intérêt pour les activités liées à la prévention des VACS, comme la formation obligatoire discutée au point 5.1.2, certain.es acteur.rices ont relevé l'absence d'incitatifs ou de sanctions pour encourager la participation, malgré l'obligation légale de la loi P-22.1[59].

5.2.1 Rejoindre la communauté et dynamiser les activités

Tel que discuté au début du point 5.1, entretenir le lien de confiance avec la population étudiante est une partie intégrante de la pratique des acteur.rices. Si interpeller la communauté universitaire sur les questions d'alcool et de VACSA semble être un défi, la difficulté de rejoindre la communauté étudiante en prévention des VACS de manière générale est également ressortie. En effet, les acteur.rices observent une diminution de l'engouement et de l'intérêt pour les formations et les activités de sensibilisation portant sur les VACS dans les dernières années. Comme l'a souligné un.e acteur.rice :

> On a l'impression qu'il y a un essoufflement par rapport aux VACS, parce que le taux de participation aux formations a diminué depuis la première année, et pourtant on n'a rien changé dans nos modes de communication. En plus, les formations ont été vraiment améliorées, elles sont plus intéressantes et plus courtes.

Cela se reflète notamment dans la diminution de la participation des étudiant.es à la formation obligatoire. Comprendre ce qui explique ce constat et y remédier semble constituer l'une de leurs préoccupations principales. Cela a été évoqué à plusieurs reprises durant les tables de discussion. Selon un.e acteur.rice, cette diminution n'est pas forcément liée à une banalisation des VACS par les étudiant.es, mais relèverait davantage d'une fatigue générale vis-à-vis des thématiques qui reviennent de manière récurrente :

> Je ne pense pas que la diminution de la participation aux formations c'est nécessairement parce que les gens banalisent les VACS, je pense qu'ils se tanneraient de n'importe quel thème qui reviendrait chaque année. Il faut se renouveler.

Sur ce point, l'ensemble des acteur.rices a noté la difficulté d'attirer la communauté aux différents bureaux et services, comme l'a indiqué un.e acteur.rice : « C'est une grande difficulté de faire connaître nos services à la communauté étudiante et de l[a] rejoindre surtout ». Selon

[59] Comme mentionné, toutes les institutions d'enseignement supérieur doivent rendre obligatoire une formation sur les VACS pour les étudiant.es au moins une fois dans leur parcours et annuellement pour le personnel. Toutefois, la mise en œuvre de cette obligation varie selon les établissements.

un.e autre, il s'agirait d'un enjeu qui touche l'institution dans son ensemble : « D'un point de vue institutionnel, il faut réfléchir aux manières de rejoindre la communauté étudiante. Les courriels c'est pas efficace ».

L'essoufflement lié aux VACS qu'observent les acteur.rices les amène à se questionner plus largement sur des stratégies qui rejoindraient davantage la communauté étudiante. Lors des tables de discussion, certaines propositions, dont certaines ont été discutées en 5.1.2, comme la mise en place de mesures contraignantes concernant la formation obligatoire, ont mis en lumière différents points de vue. Par rapport à une autre proposition visant à renforcer la communication pour le suivi de la formation obligatoire, certain.es acteur.rices estiment que cela pourrait diminuer l'adhésion et la réceptivité de la communauté étudiante en engendrant une certaine lassitude : « On aimerait ça que les facultés envoient des courriels pour rappeler l'importance de la suivre, mais tu sais c'est comme un couteau à doubles tranchants, certains disent qu'ils se sentent quasiment harcelés par tous les courriels ».

Qui plus est, un.e acteur.rice a suggéré que des mesures contraignantes pourraient même aller jusqu'à renforcer la perpétuation de la problématique :

> Le seul bémol que je mettrais à ça, c'est qu'on veut aussi éviter l'espèce de ressac, c'est-à-dire que, dans une perspective qui est obligatoire, de contraintes obligées, on crée un sentiment rébarbatif qui peut conforter certaines idées qui relèvent de la culture du viol. Je ne pense pas que c'est irréconciliable, mais je pense qu'il faut faire attention à ça dans tout ce qui mesures obligatoires.

Si les acteur.rices ont amené certaines idées et stratégies pour pallier les enjeux discutés, divers obstacles entravant l'application des mesures ont été soulevés. Dans ce contexte, les acteur.rices semblent incité.es à prioriser certains enjeux à d'autres au sujet des VACS, surtout ceux sur lesquels leur action est jugée prometteuse.

Sur un autre plan, un.e acteur.rice a nommé un besoin clair au sujet des activités de formation de manière générale : « Il faut réussir à les dynamiser ». À cet égard, certain.es ont partagé des exemples de pratiques de prévention qui, selon leurs observations, permettent d'attirer un plus grand nombre de personnes. Comme l'a mentionné un.e acteur.rice, un des leviers est l'offre d'incitatifs : « Ce qui fonctionne assez bien de manière générale c'est quand il y des incitatifs, par exemple quand on offre de la nourriture ou des objets promotionnels ». D'autres ont évoqué le succès d'événements ponctuels : « Ce qui a eu le plus de succès jusqu'à

maintenant c'est la projection du film *Je vous salue salope*, où on avait invité les deux réalisatrices pour une discussion ». Il semble que recevoir des invité.es ayant une certaine renommée soit une stratégie gagnante pour favoriser la participation.

Suivant cela, certain.es acteur.rices ont une posture critique vis-à-vis de leur profil lorsqu'il s'agit de sensibiliser les étudiant.es à des sujets comme ceux en lien avec l'alcool :

> Écoute, je ne sais pas moi je suis [vieux.vieille] […]. Je me demande si on est les meilleures personnes pour sensibiliser aux VACSA, tu sais je suis conscien[t.e] de mon âge et je pense qu'il faut pouvoir s'identifier pour se sentir interpellé.e.

À cet effet, plusieurs ont évoqué le potentiel de la formation par les pair.es, une pratique soutenue par des données probantes en prévention des VACS (Banyard et al., 2007; Klein et al., 2018; Leone et al., 2018). Or, bien que cette pratique soit prometteuse, il est difficile de l'appliquer concrètement, comme l'a souligné un.e acteur.rice : « La formation de pairs, selon la théorie de *Peer to peer* on le sait que c'est une avenue prometteuse, mais en pratique, ça alourdit les processus à cause du roulement incessant des étudiants ». En effet, il va sans dire que former des pair.es-étudiant.es annuellement nécessite beaucoup de ressources temporelles et financières. Comme l'a relevé un.e acteur.rice : « Le défi à l'université, c'est en faire plus avec moins ». Ces contraintes organisationnelles soulignent certaines limites structurelles avec lesquelles les acteur.rices doivent composer, et qui influencent nécessairement leur marge de manœuvre. En pratique, cela leur impose de réfléchir à la faisabilité et à la pertinence des initiatives élaborées pour s'assurer qu'elles soient soutenues par les ressources disponibles (Crozier et Friedberg, 1977).

Qui plus est, bien que se renouveler fasse partie de leur travail, il appert que les acteur.rices font face à une certaine hétérogénéité des niveaux de connaissances au sein de la communauté universitaire. Ce déséquilibre pose un défi, car les acteur.rices doivent revenir régulièrement à des notions fondamentales lors des formations, par exemple. Dans ce contexte, il s'avèrerait difficile selon certain.es d'aborder des contenus plus approfondis et spécifiques, comme celui des VACSA, alors qu'il existe un écart marqué entre des personnes hautement sensibilisées aux VACS et d'autres qui ne le sont que très peu ou pas du tout[60]. Un.e acteur.rice

[60] Selon les acteur.rices, il est rare que des étudiant.es arrivent avec aucune connaissance au sujet des VACS, et ce, surtout depuis la mise en vigueur de la loi P-22.1. Lorsque les étudiant.es arrivent directement du cégep, iels en ont déjà entendu parler, mais cela diffère pour le personnel employé.

a illustré ce défi au sein de sa pratique : « Tu serais surprise de voir comment il faut souvent retourner à la base. Par exemple, expliquer ce qu'est une VACS tout simplement. Je suis tombée de ma chaise quand on m'a demandé ce qu'est une VACS ».

D'un autre côté, un.e acteur.rice a soulevé l'enjeu de la reconnaissance d'avoir vécu des VACS par les personnes victimes elles-mêmes comme un obstacle en soi :

> Je considère que ça demeure un enjeu de développer la conscience collective sur ce phénomène. Et puis de pouvoir encore outiller les gens pour reconnaître les VACS parce qu'il y a encore, moi parfois j'en vois là, des gens qui disent "ça m'a pris du temps prendre conscience que c'est ça que j'ai vécu".

Face à ce constat, certain.es jugent qu'il faut développer un discours accessible dans le but de rejoindre un public plus large incluant les personnes moins sensibilisées. Il peut ainsi paraître logique que les VACSA soient reléguées au second plan, puisque trop de personnes n'auraient pas encore acquis les bases nécessaires pour aborder des enjeux plus complexes, comme ceux liés aux VACSA.

En somme, lorsque les membres de la communauté universitaire se présentent aux activités, le défi est de capter et de maintenir leur attention. Les acteur.rices observent non seulement une baisse de participation aux activités, mais notent également des difficultés dans la pratique elle-même, comme la mobilisation des participant.es. Par exemple, si la formation Organisation des événements spéciaux à un taux de participation élevé dû à son obligation pour l'organisation d'événements, certain.es estiment qu'elle pourrait être plus dynamique.

5.2.2 Évaluer l'efficacité des pratiques

Les difficultés à rejoindre et à mobiliser la communauté universitaire soulèvent des interrogations sur l'efficacité des mesures déployées. L'évaluation des pratiques a été nommée comme un enjeu par presque l'ensemble des acteur.rices. Comme l'a indiqué un.e acteur.rice : « On ne sait pas si nos actions fonctionnent, il faudrait faire des ateliers d'évaluation ». Si des questionnaires d'appréciation sont parfois envoyés après des formations, un.e acteur.rice a précisé : « On n'est pas très au fait des retombées, l'évaluation c'est le maillon faible ». L'évaluation qui permettrait d'aller chercher de la rétroaction des participant.es et de déterminer l'efficacité des activités en testant les acquis, par exemple, est perçue comme une lacune dans leur pratique. Développer des outils d'évaluation contribuerait à préciser ce qui fonctionne plus

ou moins bien, à mieux cerner les besoins de la communauté universitaire, et à mieux y répondre du même coup. Comme l'a exprimé un.e acteur.rice :

> C'est quoi notre impact ? Présentement, notre moyen d'évaluer c'est si le nombre de VACS diminue, sauf que ça ne veut pas nécessairement dire que c'est nos mesures qui fonctionnent, parce que si ça augmente c'est peut-être parce que les gens sont plus à l'aise de faire appel à nos services.

Bien qu'au fait de la difficulté d'évaluer les retombées d'une formation en prévention de la violence, étant donné la difficulté d'isoler une variable, comme le suivi d'une activité de formation, par exemple, les acteur.rices jugent primordial de développer des outils d'évaluation afin d'orienter leurs pratiques. L'évaluation est en effet un aspect important pour s'assurer que l'intervention réponde à un besoin existant et qu'elle ait les effets escomptés (Nation et al., 2003 : 454). Il faut toutefois souligner que cela requiert encore une fois des ressources considérables en termes de temps et de budget, en plus du développement d'outils d'évaluation.

En résumé, ce chapitre avait pour objectif d'examiner les perceptions des acteur.rices œuvrant en prévention des VACS ayant collaboré à cette R-A concernant la problématique des VACSA, en tenant compte du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit leur pratique ainsi que des dynamiques socioculturelles qui l'influencent. Le chapitre explore également des défis, enjeux, obstacles et leviers d'action associés à la prévention des VACS dans un contexte universitaire. Si les perceptions recueillies font écho à la littérature existante sur l'intervention en prévention des VACSA, les explorer dans un contexte situé, celui d'une université montréalaise, constitue un apport original de ce projet. En effet, cela poursuit la discussion concernant les besoins en intervention en soulignant certains décalages entre la théorie et la pratique et met en exergue une réalité terrain. Cela a permis d'identifier des besoins[61] précis pour mieux adapter certaines actions à un milieu spécifique, tout en ouvrant certaines pistes de réflexion susceptibles d'inspirer d'autres milieux.

En 5.1.1, la reconnaissance des VACSA comme une problématique « délicate » a mis en évidence la nécessité pour les acteur.rices d'approcher les VACSA avec prudence afin de préserver à la fois le lien de confiance avec la communauté universitaire et la réputation institutionnelle. Cette sensibilité semble influencer leurs pratiques de prévention. En 5.1.2, des

[61] Voir l'annexe A qui offre un sommaire des propositions et des pistes d'action formulées à partir des besoins exprimés.

décalages entre la théorie et la pratique liés notamment à des dynamiques socioculturelles et aux contraintes institutionnelles ont été discutés. La mise en contexte de la formation obligatoire de l'UdeM a montré comment les dynamiques socioculturelles et organisationnelles peuvent contribuer à conditionner la mise en œuvre de certaines initiatives. Cela a d'ailleurs permis de soulever divers points de vue en offrant une perspective réflexive plus complète et adaptée aux besoins de la réalité existante. En 5.1.3 a été analysée la perception de la complexité de la problématique des VACSA, qui se traduit par un manque de balises claires en prévention des VASCA dans les écrits scientifiques, notamment sur le rôle précis de l'alcool dans les situations de VACS. Cette incertitude accentue la peur de faire un faux pas et limite potentiellement la discussion sur les VACSA. En 5.1.4 a été explorée l'omniprésence de l'alcool que les acteur.rices perçoivent chez la communauté universitaire. En 5.1.5, la réticence et le désintérêt perçus de la communauté universitaire concernant le sujet de l'alcool a souligné la difficulté d'envisager l'introduction de discussions plus approfondies sur les VACSA. Cela a également été l'occasion d'examiner des mesures de l'UdeM qui peuvent paraître partielles ou insuffisantes.

La deuxième partie (5.2) a élargi la réflexion à des enjeux rencontrés dans la mise en œuvre des actions en prévention des VACS. En 5.2.1, les défis de rejoindre la communauté universitaire et de dynamiser les activités ont été discutés à la lumière de certaines contraintes organisationnelles qui structurent la pratique, comme les ressources limitées. En 5.2.2 a été brièvement soulevée l'évaluation de l'efficacité des pratiques, un enjeu préoccupant les acteur.rices qui souhaitent connaître les retombées de leurs interventions afin de les améliorer.

Ces éléments illustrent bien la complexité qui accompagne le travail de prévention, dans la mesure où il semble que, pour agir en prévention des VACS, plusieurs précautions doivent être prises afin d'éviter tout effet contre-productif, comme celui de contribuer à revictimiser des personnes victimes ou encore celui d'affaiblir l'engagement dans la lutte contre les VACS. Cela peut donner l'impression que le changement est d'une certaine manière freiné dans un contexte où les problématiques sur lesquelles les acteur.rices interviennent sont préoccupantes. Ainsi, les acteur.rices font face à diverses contraintes qui s'accumulent. La difficulté de rejoindre la communauté universitaire et le faible niveau de connaissances au sujet des VACS pourraient être palliés par des mesures contraignantes ou des incitatifs. Or, cela risque

notamment de provoquer une diminution de l'intérêt de la population ciblée. Il en résulte une certaine forme de cercle vicieux, car à force de développer des contenus non approfondis et des approches relativement superficielles pour éviter de « froisser » la population, cela limite la portée préventive des actions, qui elle, constitue en réalité l'objectif ultime de leur travail.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le chapitre suivant, qui présente les retombées du volet « action » de cette R-A. Il mobilise les perceptions recueillies afin de réfléchir de manière concertée à des actions adaptées et porteuses. En plus d'offrir des pistes de réflexion sur les raisons pouvant expliquer la quasi-absence de la thématique de l'alcool en prévention des VACS, examiner les perceptions au sujet des VACSA a permis plus largement de mettre en exergue ce à quoi les acteur.rices se réfèrent pour orienter leur pratique.

CHAPITRE VI : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DU VOLET « ACTION » : RETOMBÉES DE LA RECHERCHE-ACTION

Après avoir présenté et discuté des résultats du volet « recherche » qui découlent de cette recherche-action (R-A), je me penche dans ce chapitre sur les résultats de son volet « action ». Les résultats se situent à deux niveaux. Le premier concerne précisément la prévention des VACSA par la formulation de propositions et pistes d'action, dont certaines ont mené à l'application de changements concrets dans le milieu. Le deuxième a trait aux retombées liées à l'expérience vécue des acteur.rices participant à une démarche de R-A. Si la R-A a mené à une action concrète, le deuxième niveau s'inscrit également dans le volet « action », puisqu'il propose une réflexion sur l'apport du processus de R-A dans une perspective d'action et de changement social.

La première section présente des pistes d'action identifiées en tables de discussion pour mieux tenir compte de la problématique des VACSA dans les mesures de prévention, en évoquant les raisons qui laissent croire aux acteur.rices qu'elles sont prometteuses et les écrits scientifiques qui les soutiennent, en plus d'exposer les changements tangibles qui ont été apportés à la formation Organisation des événements spéciaux (OÉS) à la suite du projet. Ce chapitre fait office, je l'espère, de contributions pour le domaine de la prévention des VACS(A) en milieu universitaire.

La seconde section du chapitre met de l'avant un point de vue réflexif sur la démarche de R-A en élaborant trois retombées associées à l'approche méthodologique de R-A perçues par les acteur.rices à l'égard du processus : 1) Un espace de réflexion ancré dans la réalité professionnelle pour redonner du sens à l'action, 2) Un renforcement de la collaboration et de la conscientisation favorisant une compréhension plus approfondie des VACSA, et 3) Une mise en lumière des défis et des leviers pour une action collective plus efficace. Ces retombées ont surtout été mises en évidence lors de la cinquième table de discussion, dont l'objectif était de faire un bilan des idées ayant émergé du projet et de mettre en lumière les possibilités d'action qui découlent de cette expérience de R-A vécue par des acteur.rices œuvrant en prévention des VACS. Ces retombées sont mises en dialogue avec des études présentant des recherches collaboratives similaires à la R-A en visant à prévenir les VACS en milieu universitaire.

6.1 : Propositions et pistes d'action identifiées collectivement

Compte tenu du contexte socioculturel et institutionnel dans lequel les acteur.rices évoluent, ainsi que des perceptions entourant les VACSA discutées dans le volet « recherche », cette section présente des propositions et des pistes d'action entourant la prévention des VACSA qui ont été identifiées collectivement lors des tables de discussion. Rassembler un groupe d'acteur.rices occupant différentes fonctions pour réfléchir à cette problématique a été une opportunité de partager sur leurs défis respectifs, mais aussi d'échanger sur les approches et pratiques jugées prometteuses dans leur pratique. Les idées s'appuient soit sur les bonnes pratiques issues d'écrits scientifiques, ou encore sur le principe de précaution, selon lequel, s'il est incertain qu'elles peuvent améliorer la prévention, elles ne peuvent pas nuire (Godard, 2006). Les acteur.rices ont ainsi émis des propositions et pistes d'action pour améliorer la prévention des VACSA et la prévention des VACS plus largement à travers deux axes.

Premièrement sont présentées des propositions et des pistes d'action en lien avec l'approche de formation de témoins actif.ves, qui s'est distinguée comme une approche à privilégier pour la prévention des VACSA. Deuxièmement, des propositions et des pistes d'action pour la bonification et l'amélioration de la formation OÉS spécifiquement sont formulées, tout en faisant écho à l'approche de formation de témoins. Ces propositions, pour certaines brièvement abordées dans le volet « recherche », s'arriment à des besoins, des stratégies ou des éléments facilitateurs évoqués par les acteur.rices par rapport à la prévention des VACSA et à leur pratique plus largement. Les changements qui ont été apportés concrètement à la formation OÉS sont également exposés dans le deuxième axe.

Axe 1 : Privilégier l'approche de formation de témoins actifs.ves en prévention des VACSA

Comme expliqué, rassembler des acteur.rices ayant différentes expertises dans une perspective de co-construction a favorisé la mise en commun d'une variété de points de vue et d'expériences. Cette approche a permis d'approfondir les réflexions quant aux éléments à prendre en considération pour aborder conjointement l'alcool et les VACS et, plus largement, pour optimiser les approches et pratiques de prévention des VACS. Au fil des discussions, qui ont dévoilé certaines dynamiques socioculturelles teintant les perceptions des VACSA et susceptibles d'influencer la prise en charge de la problématique en prévention, les acteur.rices

ont mis l'accent sur l'approche de formation de témoins. La documentation existante au sujet de la prévention des VACS de manière générale présente cette approche comme prometteuse, entre autres, car elle permet à un grand bassin de personnes de repérer des situations problématiques et d'être en mesure d'intervenir, tout en renforçant leur volonté à le faire (Banyard et al., 2007 ; Davis et al., 2024 ; voir aussi Fréchette et Poitras, 2024 : 29).

Qui plus est, d'après plusieurs acteur.rices ayant collaboré à cette R-A, il s'avèrerait plus facile de parler des VACSA dans un contexte de formation de témoins actif.ves que dans un contexte de formation plus large sur les VACS ou lors d'interventions individuelles, par exemple. Dans une quelconque activité de formation, cette approche mise sur le potentiel des participant.es comme ayant un rôle à jouer dans la prévention des VACS plutôt que de cibler leurs attitudes et comportements individuels qui pourraient être problématiques (Fréchette et Poitras, 2024). D'après un.e acteur.rice : « [Il ne] [f]aut pas tomber dans le moralisateur parce qu'on va en perdre ». Contrairement à une approche moralisatrice centrée sur la réprobation d'attitudes et comportements individuels, celle de la formation de témoins a été présentée par les acteur.rices comme un bon moyen de rejoindre les personnes moins sensibilisées aux VACS en captant leur intérêt et en augmentant leur volonté à intervenir. En effet, en sollicitant activement les participant.es dans la prévention des VACS, cette approche plus positive mise sur la capacité à agir, tout en s'abstenant de viser des comportements individuels en portant par exemple un jugement sur des habitudes de consommation (Berkowitz, 2005 : 80 ; voir aussi Fréchette et Poitras, 2024). Cela rappelle les défis discutés dans le volet « recherche » concernant le fait d'aborder la consommation d'alcool avec la communauté universitaire.

En pratique, l'approche de formation de témoins actif.ves vise à offrir des stratégies concrètes pour repérer des situations problématiques et contribuer à les prévenir, en freinant notamment leur escalade. En suivant cette approche, les acteur.rices ont exprimé différentes idées relatives aux contenus sur les VACSA à aborder. Une acteur.rice a par exemple évoqué l'importance de savoir reconnaître les signaux associés à l'état d'ébriété :

> Quand on fait de la formation témoin actif, il faut mettre l'accent sur comment reconnaître une situation de VACSA ou de potentielle VACSA et prendre la décision d'intervenir. Il y a différents signes et repères, comme les joues rouges, une perte de coordination et de gêne. Ensuite il y a le *binge drinking*.

Connaître ces différents signaux faciliterait le repérage de situations susceptibles de mener à des VACS, et du même coup, augmenterait la propension à intervenir. Dans le cadre de la formation pour obtenir l'accréditation Commande un Angelot*,* les participant.es — des personnes qui travaillent dans les milieux festifs — reçoivent des trucs et astuces afin d'intervenir adéquatement lors de situations problématiques. Ces outils d'intervention tiennent compte des effets de l'alcool, notamment en prévoyant que, lorsqu'une personne est en état d'ébriété, une intervention directe pointant son comportement inapproprié risque de provoquer une réaction agressive. Par exemple :

> […] [Il existe] plein de trucs faciles à faire pour intervenir directement ou indirectement, comme aller laver une table entre deux personnes, changer de chanson si c'est un slow qui joue, faire un petit commentaire en mode blague pour pas que la personne le prenne mal.

Si ces outils sont clairs et faciles à mettre en pratique, certain.es acteur.rices estiment que les défis se manifestent surtout lors d'interventions directes, comme dans un scénario où deux personnes, dont au moins une est visiblement en état d'ébriété avancée, quittent une soirée ensemble :

> Quand on fait de la formation, on reçoit beaucoup de questions sur quoi faire si les deux personnes sont alcoolisées et que le lendemain une des deux dit qu'elle n'était pas consentante. Nous ce qu'on dit c'est, si tu n'es pas en mesure de signer un bail, tu ne l'es pas pour aller coucher avec une autre personne. Mais après le point ce n'est pas de lancer la pierre sur quelqu'un.

Afin de prévenir ce genre de situation, un.e acteur.rice propose une avenue intéressante qui facilite la prise de décision d'intervenir dans ce type de situation à titre de témoin :

> En se demandant si la personne serait en mesure de prendre une décision importante, on remplace la situation du rapport sexuel parce une décision comme celle de se faire un tattoo ou autre. On est plus capables de porter des jugements de valeur sur des trucs moins confus. La logique c'est qu'avoir des relations sexuelles ou faire un geste sexuel c'est une décision importante.

Cette avenue, en plus d'être ludique et de capter l'attention des participant.es, offre des astuces concrètes et suscite des discussions constructives lors des formations. Ce constat, qui relève du terrain (formation pour l'accréditation Commande un Angelot) répond à une problématique documentée selon laquelle il subsiste un certain inconfort des témoins à intervenir dans ce type de situations, par peur de s'immiscer dans quelque chose qui ne les concerne pas et de provoquer de fortes réactions de la part des personnes auteures (Fradette-Drouin et Bergeron, 2022 : 16). De manière plus étendue, cet inconfort se manifeste dans des contextes amicaux, où

certain.es préfèrent s'abstenir d'intervenir par peur des conséquences. En effet, « […] la crainte pour leur sécurité ou d'être mis à l'écart du groupe, surtout chez les hommes, peut survenir après avoir confronté des pairs soutenant des propos sexistes ou ayant des comportements inappropriés » (Fréchette et Poitras, 2024 : 30).

En plus des pistes d'action proposées pour intervenir de manière sécuritaire et efficace, les discussions entourant la formation de témoins actif.ves ont soulevé la question de la pertinence d'aborder ou non les conséquences associées à une victimisation de VACSA. À ce sujet, un.e acteur.rice explique son point de vue :

> Parler des conséquences des VACS pour les personnes victimes survivantes c'est une chose […] intéressante parce que les gens qui ont bu de l'alcool, puis qui ont vécu des VACS, ils vont se sentir plus coupables. Donc, qu'est-ce que ça veut dire ça ? Ça veut dire que quand tu dis dans ton événement "venez nous voir s'il se passe quelque chose", très fort probablement qu'ils ne vont pas venir te voir. […] Ça veut dire que ce n'est pas suffisant […] donc il faut que t'agisses comme témoin actif. […] Et je ne suis pas en train de te dire ce que tu pourrais vivre, mais tu l'apprends aussi du même coup. Puis […] en même temps je te donne des conseils *actionnables* clairs de ce que tu peux faire pour t'assurer que ça se passe bien.

Dans cette optique, si cela ne constitue pas l'objectif premier de la formation de témoins actif.ves, les participant.es peuvent néanmoins être amené.es à entreprendre une introspection quant à leur propre relation à la sexualité et à l'alcool, ainsi qu'à déconstruire des mythes sur les VACSA. D'ailleurs, connaître les conséquences potentielles de la victimisation de VACS, incluant celles liées aux VACSA, pourrait encourager les témoins à intervenir, même lors de situations qui semblent ambiguës. En effet, il semble qu'assurer une meilleure compréhension de la problématique dans son ensemble, incluant les spécificités liées aux VACSA, permettrait de renforcer l'intention d'agir des pair.es étudiant.es et des témoins en général (Fréchette et Poitras, 2024 : 28). Cela renvoie à la nécessité d'acquérir des connaissances pour devenir un.e témoin averti.e en premier lieu, avant de développer des habiletés de témoin actif.ve (*Ibid.*). Qui plus est :

> Réussir à sensibiliser l'ensemble de la communauté à ces impacts individuels et collectifs demeure une condition pour la reconnaissance de la gravité des VACS ainsi que pour le développement de l'empathie envers les personnes victimes, quels que soient le contexte et le type de violence subie (Fradette-Drouin et Bergeron, 2022 : 35).

Autrement dit, comprendre la gravité de la problématique permettrait de mieux saisir l'importance d'agir comme témoins actif.ves et renforcerait la volonté d'intervenir. Ainsi, cela permettrait de dépasser les réticences à intervenir, qu'il s'agisse de la peur d'avoir mal lu une

situation ou de subir des répercussions négatives dues au fait de s'être interposé.es dans une affaire « intime ».

Suivant cela, les discussions ont mis en évidence l'intérêt d'aborder des informations comme les conséquences associées à la victimisation de VACS(A) qui, a priori, peuvent sembler sans pertinence pour la formation de témoins actif.ves, en plus de souligner le potentiel préventif élargi de cette approche, pouvant susciter l'introspection.

Axe 2 : La formation Organisation des événements spéciaux et les changements apportés

La présente section s'inscrit en continuité des propositions et pistes d'action discutées autour de l'approche de formation de témoins actifs.ves en mettant en évidence de quelle manière elles ont orienté les réflexions quant à la bonification de la formation Organisation des événements spéciaux (OÉS). Cette formation a été rapidement identifiée par le groupe comme un point d'accès direct pour rejoindre les étudiant.es impliqué.es dans l'organisation des événements qui comportent une consommation d'alcool. Dès la première table de discussion, un.e acteur.rice a relevé le potentiel de la formation OÉS pour y intégrer du contenu sur les VACSA : « Ça pourrait déjà être une porte d'entrée pour ceux qui ont à baigner quotidiennement avec "VACS et alcool" qui organisent des événements, je trouve que ce serait déjà un pas vers l'avant ». D'ailleurs, un certain enthousiasme s'est manifesté à l'idée de centrer la démarche du projet de R-A autour de la bonification de OÉS, comme les propos d'un.e acteur.rice en témoignent :

> […] L'objectif […] ça a toujours été d'outiller nos étudiants le plus possible pour éviter que lors d'événements festifs il y ait des événements plates pas prévus qui sont mal pris en charge ou des choses comme ça, fait que c'est sûr que […] cette démarche-là, ça m'enchante beaucoup.

La formation OÉS a donc été au cœur des tables de discussion et a servi de point de référence pour réfléchir à l'intégration du sujet de l'alcool en prévention des VACS. Cette démarche nous a permis d'identifier des éléments à travailler pour intégrer du contenu de prévention axé sur les VACSA, en plus de réfléchir à des solutions pour répondre aux défis plus généraux soulevés dans le volet « recherche ».

D'abord, les acteur.rices impliqué.es de près ou de loin dans la formation OÉS ont présenté les éléments qui y sont traditionnellement abordés:

> Au niveau de la formation Organisation des événements spéciaux, il y a un volet sur les VACS qui est donné par le BRP. Ça parle de l'impact de la consommation d'alcool sur les comportements en général et de l'impact en lien avec les VACS.

Au sein du contenu présenté, la formation aborde notamment la prévalence de l'alcool dans les situations de VACS. Un.e acteur.rice mentionne que la formation : « […] parle par exemple des différents types de drogues et [il y a un rappel sur le fait] […] que oui on parle de GHB[62] comme la drogue du viol, mais […] que l'alcool c'est plus souvent présent au niveau des VACS ». Dans ce contexte, les VACS sont abordées parmi d'autres sujets, suivant l'objectif d'outiller les participant.es de manière globale en prévision de l'organisation et du bon déroulement de leurs événements, tout en soulignant l'importance de ne pas banaliser l'alcool. Quant à ce sujet, un.e acteur.rice précise : « On aborde l'alcool surtout comme un facteur de risque, mais on ne développe pas vraiment plus ». Pour plusieurs, le fait d'aborder la problématique de façon succincte serait attribuable à la volonté d'adapter le contenu au public ciblé par cette formation, à savoir les étudiant.es impliqué.es dans l'organisation d'événements spéciaux. À ce propos, un.e acteur.rice a souligné l'importance de s'adapter au public ciblé dans le développement des formations, afin de déterminer le contenu approprié : « Est-ce qu'on cible des personnes qui sont à risque de poser des gestes, des personnes plaignantes victimes ou témoins ? Parce que pour moi l'approche va être différente ».

Dans la mise en œuvre, il est demandé aux organisateur.rices de demeurer à jeun sur toute la durée des événements, comme c'est le cas pour les bénévoles qui agissent à titre de pair.es éclaireur.ses présent.es sur place. Cette exigence vise à renforcer la vigilance à repérer les situations problématiques : « Les bénévoles qui sont présents sur place durant les événements spéciaux, on leur explique pourquoi on leur demande d'être à jeun, notamment parce que l'alcool impacte la vision ». Dans cet exemple, les effets de l'alcool[63] sont un peu abordés pour témoigner des effets négatifs sur les capacités d'agir comme témoins.

[62] Une autre citation intéressante à ce sujet : « On parle beaucoup de GHB, mais on le sait nous que c'est l'alcool qui est le plus souvent présent, même si tu sais, le GHB a sensiblement les mêmes effets que l'alcool et on constate que les étudiants athlètes en consomment volontairement de plus en plus parce que c'est moins calorique que l'alcool, et moins cher aussi ».

[63] Pour plus d'informations sur les effets de l'alcool, se référer au premier chapitre.

De surcroît, lors des discussions sur l'ajout de contenu sur les VACSA, certain.es ont insisté sur l'objectif de renforcer la confiance des organisateur.rices à intervenir lorsque témoins de VACS. Un.e acteur.rice a partagé ses réticences à l'idée d'ajouter du contenu pouvant sembler hors propos pour les personnes qui organisent des événements festifs :

> Je réfléchis par rapport à si on voulait parler de la culture du viol dans la formation et je reviens tout le temps avec le côté qu'il ne faut pas devenir moralisateur parce qu'on ne parle pas nécessairement aux gens qui vont être victimes de ça. On parle aux gens qui organisent des événements. On veut qu'ils soient attentifs à ça et qu'ils mettent en place des trucs pour éviter que ça arrive. Je trouve qu[e présentement dans nos discussions] on est trop du côté "on veut te renseigner pour ne pas que ça t'arrive". [En faisant ça,] on n'aide pas l'organisateur, on aide la personne qui pourrait être victime de quelque chose.

Dans le même ordre d'idées, une mise en garde quant au risque de surcharger les organisateur.rices a été soulevée : « Le but c'est pas de leur faire peur pour qu'ils se disent "j'en organiserai plus des activités, c'est trop compliqué. Je peux facilement me mettre dans le trouble" ». Cela renvoie à l'importance de maintenir le lien avec la communauté étudiante et de faire écho à leur réalité discutée précédemment, afin d'éviter des effets contre-productifs.

Qui plus est, par rapport aux situations qui peuvent paraître plus ambiguës, certain.es acteur.rices ont également questionné la pertinence d'aborder les mythes qui banalisent les VACS dans un contexte de formation témoins actif.ves comme OÉS qui est :

> […] surtout une formation pour faire connaître les services de la DPS, du BRP et de la FAECUM et pour que les organisateurs connaissent la procédure à suivre pour louer des locaux et obtenir un permis d'alcool.

Ainsi, un.e acteur.rice a exprimé la crainte qu'aborder certains contenus trop approfondis alourdisse la formation et affecte la réceptivité des participant.es à la baisse :

> Faut distinguer [OÉS] […], c'est un outil qu'on leur offre pour que leurs événements se passent bien. C'est pas une formation de sensibilisation aux VACS comme on peut faire à des étudiants, qu'on peut faire même à des employés, ou une formation obligatoire. C'est un petit peu différent.

Dans cette perspective, perdre l'attention des participant.es ou encore voir diminuer leur implication serait contre-productif pour l'objectif de la formation. Cela rappelle les difficultés liées aux décalages existant parfois entre la théorie et la pratique évoquées au chapitre précédent, démontrant l'importance du savoir expérientiel des acteur.rices du terrain.

Pourtant, en plus de constituer un facteur de risque associé à la perpétration de VACS, l'adhésion à des mythes banalisant les VACS, par exemple, pourrait expliquer pourquoi une personne témoin s'abstiendrait d'intervenir dans un contexte de VACS, celle-ci ne percevant pas la situation comme problématique (Fradette-Drouin et Bergeron, 2022 : 16). Si pour certain.es, exposer des mythes banalisant les VACSA ou traiter des conséquences associées à la victimisation risque d'éloigner la formation OÉS de son objectif principal, d'autres perçoivent cela comme une manière d'affiner la capacité des personnes à repérer des situations problématiques, comme l'a suggéré un.e acteur.rice :

> Des fois tu vas faire quelque chose que tu ne réalises pas qui va avoir des conséquences, puis que *down the line*, ça va créer de la violence sexuelle. […] Je trouve que c'est un message très intéressant pour des organisateurs-organisatrices.

D'un autre côté, comme l'a exprimé un.e acteur.rice : « Nous on le sait que pour la formation OÉS les étudiants viennent pour obtenir leur permis d'alcool et voilà ». Cette perception laisse croire certain.es que la formation est moins prise au sérieux par la communauté étudiante, car elle est perçue avant tout comme une étape obligatoire pour obtenir ce permis. Ainsi, les nombreuses fonctions de la formation limiteraient également sa portée préventive en matière de VACS : « On dilue beaucoup la sauce, elle a beaucoup de mandats cette formation ». Pourtant, « à la base, OÉS n'a pas été créée pour le permis d'alcool. Elle a été créée pour diminuer le nombre d'interventions, pour éviter que les étudiants soient à risque ». Autrement dit, cette formation a été élaborée dans le but de prévenir plusieurs problématiques liées à la consommation d'alcool qui se produisent lors d'événements festifs.

Dans cette mesure, en plus de passer à côté du but initial de la formation, un.e acteur.rice soulève que mettre l'accent sur l'obtention du permis d'alcool alimente potentiellement la culture de l'alcool en sous-entendant que ce dernier soit nécessaire à la réussite d'un événement :

> Dans la formation OÉS, on met l'accent sur les personnes qui participent à la formation. […] Ils veulent savoir concrètement comment tu fais pour avoir ton permis, louer la salle et tout. Mais finalement s'ils viennent juste pour ça, de façon indirecte, on fait aussi la promotion de l'alcool. Finalement tout ce que je dis c'est qu'il ne faudrait peut-être pas trop insister sur le fameux permis d'alcool, mais peut être sur comment rendre des événements le plus à la fois fun et sécuritaires. Tu sais concrètement, qu'est-ce qu'on veut donner comme information ? Ce qu'on veut c'est faire de la prévention pour que tout se passe bien. […] Parce que c'est sûr que ça envoie un peu aussi le message que finalement, s'il y a de l'alcool, c'est un événement cool.

Ainsi, certain.es reconnaissent qu'il serait pertinent de revoir la manière dont la formation est présentée pour recentrer le message et accorder davantage d'importance au volet de prévention des VACS, ouvrant ainsi une piste de réflexion sur la structure de la formation.

Somme toute, la R-A, menée dans un contexte précis et portant sur une formation spécifique, a ouvert une discussion sur des changements éventuels au niveau de son implantation, tout en tenant compte des préoccupations et de la réalité des acteur.rices. En contextualisant l'analyse à leur expérience, ce cheminement met en évidence les balbutiements d'actions futures et montre que les acteur.rices entrevoient désormais certaines possibilités d'action grâce à la R-A, par rapport à ce qui est souhaitable de promouvoir dans le cadre de cette formation et ce qui pourrait être développé et mis de l'avant à l'avenir.

Compte tenu des discussions entourant la formation OÉS, certains changements concrets y ont été apportés à la suite de cette R-A. Lors de ma participation à la formation en août 2023, j'avais constaté qu'en pratique, la dimension liée aux VACSA était plus ou moins abordée, en plus d'avoir eu les échos des acteur.rices concernant l'inconfort d'aborder conjointement les VACS et l'alcool. Qui plus est, les différentes tables de discussion avaient soulevé des enjeux quant au déploiement de la formation, comme le manque de dynamisme et la difficulté de capter l'attention de l'audience lorsque celle-ci est trop nombreuse, ce qui pouvait expliquer que certains contenus soient peu développés. Il fallait donc réfléchir à l'intégration de contenus portant sur les VACSA, tout en considérant le contexte, empreint de défis plus généraux liés à cette formation.

Quelques semaines après la dernière table de discussions, les actrices directement impliquées dans cette formation m'ont fait part d'une rencontre qui allait avoir lieu entre la Direction de la prévention et de la sécurité (DPS) ainsi que le Bureau du respect de la personne (BRP) pour donner suite à la R-A. Cette rencontre avait pour but de mettre à jour la formation OÉS et d'y apporter quelques changements en fonction de ce qui avait été discuté durant la R-A. À la suite de cette rencontre, on m'a envoyé la présentation *PowerPoint* de la formation mise à jour. Les acteur.rices ont à ce moment manifesté un intérêt par rapport aux résultats présentés dans le mémoire, soulignant que les propositions et pistes prometteuses qui en ressortent pourraient être utiles à l'orientation de changements futurs.

En mai 2025, plus d'un an après la dernière table de discussion, j'ai assisté à la formation OÉS afin de prendre connaissance des ajustements réalisés depuis. J'ai été agréablement surprise de constater quelques changements concrets qui découlent directement de la R-A et qui vont au-delà du contenu des VACSA en faisant référence à des défis dans leur pratique.

Le premier changement consiste à avoir défini la formation obligatoire sur les VACS disponible en ligne sur la plateforme Studium comme préalable au suivi de la formation OÉS. Lorsque j'avais participé à la formation en 2023, moins de la moitié des étudiant.es participant.es avait signifié à main levée avoir suivi cette formation, ce qui, selon les acteur.rices, contribuait au fait que les contenus soient moins développés. Dorénavant, toute personne qui participe à la formation OÉS doit avoir complété cette formation en ligne préalablement ; cela favorise la participation et assure que les participant.es soient minimalement informé.es sur le sujet des VACS avant de suivre OÉS en présentiel. Cela minimise également le risque discuté précédemment de faire face à une audience ayant des niveaux de connaissances hétérogènes. Qui plus est, cela permet de mettre de l'avant la dimension de la prévention des VACS dans l'organisation des événements spéciaux, en évitant de trop centrer la formation sur le permis d'alcool, un enjeu souligné par les acteur.rices.

Au sujet des modalités d'activités de prévention, l'aspect prometteur des programmes de prévention déployés en ligne, combinés à d'autres approches, a été démontré (Fréchette et Poitras, 2024; Heard et al., 2024; Zapp et al., 2021). La formation en ligne, suivie dans le privé, offre un espace confidentiel pour aborder des sujets qui peuvent être sensibles, permet de rejoindre un large public, demande moins de ressources et donne la liberté aux participant.es de choisir un moment adéquat pour la suivre (Fréchette et Poitras, 2014 : 27). Si la formation en ligne semble davantage axée sur l'acquisition de connaissances, la formation en présentiel paraît plus efficace pour le développement d'habiletés dans une perspective d'intervention. À ce sujet, la documentation scientifique montre qu'en prévention de la violence de manière générale, il est important de mettre en place différentes formes d'initiatives en intervenant à plusieurs niveaux du modèle écologique (Nation et al., 2003).

À propos du contenu de prévention des VACSA, celui-ci a été quelque peu bonifié en tenant compte des perceptions des acteur.rices. On y retrouve par exemple de l'information sur l'impact de l'alcool sur la capacité des témoins à reconnaître une situation de VACS afin de

sensibiliser les personnes organisatrices aux effets de l'alcool. D'autre part, de l'information a été ajoutée concernant le fait que les personnes victimes de VACSA sont souvent moins enclines à signaler les faits, en raison de la honte, de l'auto-culpabilisation, ou de la déresponsabilisation des personnes auteures, qui sont exacerbées dans ces contextes, soulignant ainsi l'importance de faire preuve d'une vigilance accrue dans les événements impliquant une consommation d'alcool.

Un autre changement a trait au renforcement de l'aspect interactif de la formation. En effet, plutôt que d'énoncer directement des statistiques à l'audience, les participant.es sont maintenant sollicité.es pour tenter de trouver les réponses. Des jeux-questionnaires ont également été ajoutés dans la formation afin d'encourager la participation. Aussi, les portions de la DPS et du BRP qui étaient auparavant données de manière séparée ont été fusionnées. Cette reconfiguration s'inscrit dans l'idée de rendre la formation plus conviviale et d'éviter les répétitions, tout en minimisant le risque d'omettre certains éléments importants. Ce changement de ton rend le tout beaucoup plus dynamique, car les formateur.rices peuvent s'échanger la balle et concrétiser les propos de l'autre à l'aide d'exemples.

6.2 : Mener une recherche-action dans une perspective de sociologie de l'action

La présente section met en lumière la portée de l'approche méthodologique de la R-A vécue par les acteur.rices et l'intérêt d'y recourir dans une recherche sociologique orientée vers le changement. L'initiation du projet et ma participation au groupe de R-A, au même titre que les acteur.rices, ont rendu possible un espace d'échanges et de réflexion sur les VACSA spécifiquement et plus globalement sur leurs pratiques à l'égard de la prévention des VACS. Ainsi, en plus d'avoir mené à l'application de changements concrets, l'aspect transformatif de cette R-A réside également dans la démarche elle-même, ayant le potentiel d'influencer la pratique à l'avenir.

Pour rappel, afin d'identifier les éléments qui façonnent la pensée des participant.es concernant leur milieu et leurs pratiques en allant au-delà de la « réalité sensible », soit de ce qui est perceptible, il est nécessaire « […] d'enlever aux données observées ce caractère "d'évidence" qu[e] [les catégories du sens commun] revêtent le plus souvent aux yeux des participants » (Crozier et Friedberg, 1977 : 455). C'est dans cette optique que le volet «

recherche » de la discussion des résultats a exposé des thématiques centrales façonnant les perceptions des acteur.rices autour de la problématique des VACSA qui peuvent orienter leurs pratiques et approches en prévention, voire parfois complexifier la mise en œuvre de certaines mesures.

Dans une perspective de sociologie de l'action, interroger le sens des actions comporte un volet plus « actif », nécessaire à l'apport de changement ; cela « doit viser des actes », c'est-à-dire aller au-delà d'une recherche sociologique plus traditionnelle en visant une transformation concrète quelconque (Touraine, 2000 [1965] : 44). Dans cette perspective, le volet « action » de ce mémoire relate l'aspect actif de la démarche. Concrètement, l'exercice de réunir des acteur.rices occupant différentes fonctions, majoritairement au sein d'une même institution visait à favoriser l'émergence de réflexions sur leurs propres pratiques et interactions à travers une diversité de points de vue. Cela faisait écho à la méthode actionnaliste, laquelle entrevoit le travail comme un espace d'analyse pour mieux comprendre les réalités des acteur.rices et renforcer leur capacité d'action (*Ibid.* : 107).

En faisant dialoguer la perspective de sociologie de l'action de Touraine à mon rôle de sociologue comme partie prenante au projet, ainsi que celle de la sociologie des organisations de Crozier et Friedberg, trois retombées immatérielles qui découlent de l'expérience de la démarche de R-A vécue par les acteur.rices sont discutées : 1) Un espace de réflexion ancré dans la réalité professionnelle pour redonner du sens à l'action, 2) Un renforcement de la collaboration et de la conscientisation favorisant une compréhension plus approfondie des VACSA, et 3) Une mise en lumière des défis et des leviers pour une action collective plus efficace.

1. Un espace de réflexion ancré dans la réalité professionnelle pour redonner du sens à l'action

La première retombée souligne le potentiel de la démarche de R-A qui offre un espace de réflexion pour redonner du sens aux actions des acteur.rices. Cette R-A a représenté une rare occasion de réfléchir au sens donné à leur travail, soit à leur engagement en prévention des VACS. En effet, ma présence en tant que sociologue prenant part aux discussions, tout en conservant une posture externe, a contribué à l'émergence de réflexions auto-analysantes chez les acteur.rices. Selon Touraine, le concept d'« auto-analyse » renvoie à un processus initié par

la « […] confrontation de l'acteur avec ses partenaires sociaux […] » (Touraine, 1978 : 210). Dans cet espace de réflexion, « [l]e chercheur n'est ni directement engagé dans la vie interne du groupe ni un observateur extérieur : il est un agent d'analyse, un organisateur de l'auto-analyse » (*Ibid.* : 283). Cela signifie que, sans imposer au groupe participant de s'autoanalyser, c'est l'implication active des sociologues dans les discussions qui facilite le dévoilement de perceptions entretenues par les acteur.rices sur leur environnement de travail. Cette implication des sociologues repose sur deux « fonctions » :

> […] celle de l'agitateur [qui] aide l'auto-analyse, renforce le groupe, organise et anime les confrontations avec les interlocuteurs, explicite les débats du groupe. L'autre [est] […] celle du secrétaire, parce que le chercheur qui l'assure se contente d'abord d'enregistrer le contenu des séances, consiste à interroger de plus en plus le groupe de manière critique en conservant une plus grande extériorité à son égard (*Ibid.* : 189).

Dans le cadre de cette R-A, ayant agi à titre d'animatrice et facilitatrice des rencontres en assumant les tâches de recueillir l'information discutée, d'analyser l'avancement des discussions et d'en faire des plans de table à partager au groupe en prévision de chaque table de discussion, j'y ai participé activement à partir de ma perspective de sociologue en ajoutant un point de vue plus théorique.

Dès l'étape des entretiens individuels semi-dirigés, les acteur.rices se sont engagé.es de manière organique dans une démarche d'auto-analyse en questionnant leurs propres pratiques et perceptions, en soulevant des contradictions et en reconnaissant certains défis, comme ceux discutés précédemment (p. ex : la peur de blâmer ou de culpabiliser les personnes victimes en parlant d'alcool, le manque d'évaluation, la complexité de la problématique des VACSA et son aspect délicat, la difficulté de rejoindre la communauté universitaire, etc.).

Plusieurs acteur.rices ont exprimé avoir apprécié la possibilité de prendre du temps pour examiner et interroger en profondeur certaines de leurs pratiques. Le fait de se pencher sur une problématique en particulier en se distançant temporairement des contraintes quotidiennes a permis de considérer différentes dimensions concernant la prévention des VACSA et d'envisager d'autres possibilités d'action en dehors du cadre structurel et organisationnel habituel. Comme l'a souligné un.e acteur.rice, les contraintes quotidiennes limitent parfois la capacité à réfléchir en profondeur :

> Souvent on est pris, il y a des urgences. J'ai vraiment apprécié, tu sais, c'était une belle petite parenthèse dans la semaine en tout cas. Personnellement j'ai appris beaucoup et puis tout ce que t'as apporté par rapport à la formation, c'est hyper pertinent justement d'avoir un regard extérieur sur ça parce que c'est ça, tu es vite pris dans ton truc, puis tu ne poses pas nécessairement la question. Oui tu sais que c'est perfectible, tu sais qu'il y a des trucs à améliorer, on fait des petits changements un peu à droite à gauche de temps en temps, mais tu sais repenser fondamentalement. "Ok, attends, on va repenser les choses, c'est quoi l'objectif ultime?" Tu sais, j'adore ça. C'est très enrichissant en tout cas. Puis je pense que c'est comme ça qu'on avance le mieux finalement.

À la différence des changements ponctuels habituellement apportés dans leur pratique, cette R-A semble effectivement avoir offert un espace-temps propice à l'approfondissement des réflexions pour questionner collectivement certaines approches et pratiques. Cela a amené les acteur.rices à prendre du recul sur leurs pratiques en favorisant l'avancement et la co-construction. Un.e acteur.rice a mis en avant le potentiel de la démarche :

> C'est la première fois que je participe à un projet comme ça. Ce que je trouve bien intéressant, c'est que ça nous laisse du temps pour réfléchir en fait. Je n'ai pas toujours un temps dans mon travail pour me poser des questions comme ça. Tu sais, on est plus dans le quotidien. […] Je crois que c'était bien intéressant et je pense que sur le long terme, ça peut avoir des effets positifs.

Dans cette perspective, s'arrêter pour réfléchir de manière approfondie aux dimensions qui entourent une problématique donnée nécessite, certes, plus d'investissement en termes de temps et de ressources, mais pourrait générer des résultats porteurs et mieux alignés avec la réalité du terrain à long terme.

D'un autre côté, l'auto-analyse peut susciter des prises de conscience chez les membres du groupe concernant le sens et les motifs qui sous-tendent leurs actions ; cela peut éventuellement les inciter à questionner certaines pratiques, voire leurs propres rôles, en fonction des changements institutionnels continuels. Ainsi, le groupe est notamment amené à réfléchir à ses processus décisionnels, à remettre en question ses intérêts pour les dépasser et à identifier certains angles morts, comme celui des VACSA en l'occurrence. Ce passage rend bien compte de la pratique d'auto-analyse :

> Les acteurs, en participant aux groupes d'intervention, prennent, à l'égard de leur pratique, une distance […]. Ils cherchent à comprendre les positions de leurs interlocuteurs et à les intégrer dans une analyse de leur propre action. […] La méthode et sa mise en œuvre technique ne sont pas séparables d'une démarche analytique : elles sont la pratique d'une théorie. Elles n'auraient pas été conçues sans celle-ci ; elles sont l'action d'une sociologie qui est elle-même une sociologie de l'action. (Touraine, 1978 : 189)

Touraine met ainsi en évidence le potentiel de prise de recul qu'offre l'auto-analyse en permettant aux acteur.rices de réfléchir de manière collaborative à la signification et aux repères qui orientent leurs actions, tout en réfléchissant à la manière dont ces repères interagissent avec ceux des autres dans leur travail, ce qui peut être laissé de côté avec la charge de travail incessante. Un exemple tiré de cette R-A qui concrétise l'idée de Touraine dans ce passage s'est manifesté lors des réflexions concernant l'inclusion de certains éléments de contenu pour la bonification de la formation OÉS. Cela a mis en exergue différentes positions parmi les membres de la R-A, reflétant leurs réalités distinctes. D'un côté, certain.es acteur.rices parfois moins en contact avec la communauté étudiante jugeaient pertinent d'intégrer du contenu sur les conséquences associées à la victimisation de VACS ou sur les effets de l'alcool en contexte de VACS, dans le but d'augmenter la propension à intervenir des témoins et de renforcer leur capacité à le faire. De l'autre côté, certain.es jugeaient que cela risquait d'alourdir la formation, de la rendre moins accessible ou encore de nuire à l'attention des participant.es, étant donné le public ciblé par la formation.

Les échanges à ce propos ont ainsi permis de soulever des enjeux concernant la pratique plus largement. Cela a potentiellement permis aux acteur.rices de mieux saisir les paramètres qui orientent les priorités des un.es et des autres et, par conséquent, leurs décisions, tout en tenant compte des conditions spécifiques à la formation OÉS. En ce sens, la « démarche analytique » dont traite Touraine réfère précisément à la prise en compte des positions des autres acteur.rices dans le but d'apporter des changements adaptés à celles-ci et à l'objectif de prévention. Ainsi, mieux cerner ces tensions en identifiant les motivations qui guident les actions dans un contexte donné, ainsi que les dynamiques décisionnelles et les enjeux qu'elles soulèvent, vise à mener des actions plus éclairées.

Qui plus est, certain.es ont évoqué, en faisant référence à la nature de leur travail, l'importance de revenir aux motivations derrière la mise en place de mesures de prévention des VACS sur lesquelles font parfois ombrage les contraintes organisationnelles et les dynamiques socioculturelles. S'intéresser à leurs fondements, c'est-à-dire aux motifs qui les sous-tendent, comme la volonté de maintenir un environnement exempt de violence, permettrait de revenir à la raison d'être des mesures en question et de s'assurer qu'elles demeurent alignées avec celle-ci. Autrement dit, cette démarche a offert aux acteur.rices la possibilité de s'arrêter pour analyser

l'utilité de certaines pratiques et relever ce qui oriente certaines de leurs actions. Cela les a amené.es à s'interroger, entre autres, sur l'efficacité des mesures en place. Dédier du temps strictement à l'analyse d'une mesure de prévention, ici la formation OÉS, a également raisonné avec le souhait de développer davantage d'outils pour connaître les impacts des mesures de prévention déployées dans leur milieu.

Suivant cela, comme discuté dans le volet « recherche », l'évaluation de l'impact réel des mesures de prévention est un aspect souvent négligé. Il s'agit d'un défi reconnu en prévention de la violence de manière générale, étant donné que l'évaluation repose sur des données auto-rapportées et qu'il est difficile de déterminer si une mesure a contribué à diminuer des épisodes de violence, par exemple (Laforest et al., 2018). Cette difficulté complique l'amélioration des initiatives mises en œuvre.

Néanmoins, ce questionnement quant à l'évaluation des mesures a permis, d'une certaine manière, de revenir aux motivations qui les ont mené.es à ces orientations professionnelles, comme celle de la relation d'aide, exprimée par la plupart des acteur.rices. Pour la plupart, les acteur.rices ont mentionné se sentir utiles à la société par le biais de leur travail, un sentiment exprimé dans cette citation : « Dans mon travail, je le sais que j'ai un impact ». Or, plusieurs ont également rapporté demeurer dans l'incertitude quant aux effets réels de certaines mesures, comme le laisse entendre cette réflexion : « C'est une philosophie de travailler en prévention ». Il semble que le travail de prévention requiert d'entretenir une forme d'engagement envers le changement social, tout en composant avec le caractère parfois intangible de l'impact réel de cette approche. Ces éléments soulignent la volonté des acteur.rices de contribuer à la transformation sociale, et surtout de faire évoluer les pratiques à la lumière des connaissances disponibles, en prenant part à ce projet.

2. *Un renforcement de la collaboration et de la conscientisation pour une compréhension plus approfondie des VASCA*

Dans le chapitre II portant sur le cadre conceptuel, j'ai noté les similitudes entre l'approche méthodologique de la R-A et l'intervention sociologique issue de la théorie de la sociologie de l'action de Touraine. Selon cette théorie, l'observation active et la participation aux discussions des sociologues dans le milieu étudié constituent des conditions essentielles à l'identification de rapports de réciprocité et d'interactions dynamiques entre les acteur.rices et l'institution dans

laquelle iels naviguent (Touraine, 2000 [1965]). Cela renvoie au concept d'intervention sociologique de Touraine, lequel désigne le fait de rassembler « […] des individus qui ont en commun d'être dans le mouvement, c'est-à-dire qui s'efforcent de le comprendre et de l'interpréter de l'intérieur » (Roberge, 2012 : 26).

Lors des cinq tables de discussion menées dans le cadre de cette R-A, les acteur.rices ont pu explorer différents angles relatifs à la prévention des VACS, mettre en commun leurs expertises respectives et ainsi mieux saisir la complexité du rôle de l'alcool dans les situations de VACS. En plus de consacrer du temps à la réflexion derrière le développement d'approches concernant une problématique spécifique, les acteur.rices ont souligné la plus-value d'avoir entrepris ce travail réflexif de profondeur en collaborant avec d'autres acteur.rices, comme l'exprime cette citation :

> On collabore un peu avec les autres services évidemment, mais pas forcément sur ces thèmes-là. J'ai vraiment apprécié […] qu'on ait ce temps-là, puis que ça soit des questions un peu plus de fond plutôt que bon, on a cette situation-là, qu'est-ce qu'on fait ? Je pense que […] souvent c'est ce qui manque dans un travail, c'est le temps pour penser pour réfléchir.

La mise en commun d'une multiplicité de perspectives propres à leurs fonctions en prévention des VACS semble avoir renforcé la connaissance et la compréhension de leurs fonctions respectives, comme en témoigne l'intervention d'un.e autre acteur.rice : « Je pense que le fait qu'on soit tous réunis, puis qu'on soit des professionnels différents, ça nous permet aussi de voir le rôle de chacun, puis de comprendre les rôles de chacun ». D'après un.e autre, le rassemblement de personnes représentant divers pôles de services aurait également été utile pour mettre de l'avant les mesures déployées sur le terrain :

> Je n'étais pas au courant de toutes ces formations qui existaient pour les gens qui préparent les événements, mais je trouve ça fantastique. Tu sais d'apprendre que wow y'a toute cette formation, c'est vraiment très précieux de bonifier ça [en intégrant] […] la thématique VACS-alcool. […] Je trouve que […] c'est vraiment une richesse. […] je ne connaissais pas tant cette dimension [(VACSA)].

De plus, prendre part à une démarche de R-A auprès d'autres acteur.rices leur aurait permis d'approfondir leurs connaissances entourant la problématique des VACSA spécifiquement. En effet, bien que les acteur.rices étaient pour la plupart déjà familier.ères avec cette problématique, certains témoignages font état d'une sensibilisation accrue aux spécificités et aux dynamiques associées aux VACSA. Ils rendent également compte de l'évolution de certaines perceptions et de la conscientisation qui s'est progressivement renforcée au cours de

la démarche, en plus d'avoir renforcé la compréhension collective des paramètres à prendre en compte en prévention des VACS de manière générale[64].

Par exemple, comme l'a souligné un.e acteur.rice : « Ça m'a amené beaucoup […] de nouvelles informations [et] de connaissances […] ». Un.e autre a ajouté :

> Quand je vois des choses en lien avec les VACS-alcool, ben j'arrête un peu plus là-dessus, puis je me pose des questions à savoir comment j'aurais pu individuellement prévenir cela ou avec l'aide des autres personnes qui sont aussi à l'entour de la table. […] Depuis le début de ta recherche, surtout qu'est-ce qui est en lien avec VACS qui mélange l'alcool, on accroche un peu plus là-dessus.

Cela suggère que la démarche de R-A a eu l'effet d'accroître l'attention portée à la problématique dans sa pratique. C'est ce qu'a indiqué un.e autre acteur.rice concernant les situations de VACSA en exprimant : « J'y porte plus attention ». De même, un.e acteur.rice affirme : « C'est sûr que ça m'a développé […] l'oreille tu sais pour encore plus être attentive au contexte […] de l'alcool […] comment ça peut contribuer [dans une situation de VACS]. […] J'ai […] développé encore plus […] cette sensibilité-là ». Dans cette mesure, la R-A a également été une occasion de mettre à niveau les connaissances de chacun.e, favorisant la création d'une base commune à l'égard de la sensibilisation aux VACSA.

Qui plus est, cela s'est avéré utile dans une perspective de co-construction visant à prendre en considération un maximum d'éléments pour développer des approches et pratiques adaptées à une diversité de réalités et qui répondent à des besoins existants. En plus de rassembler une diversité d'expertises, le fait d'unir théorie et pratique minimise le risque de négliger certains angles, un risque qui est accru en contexte de travail en silo ; « […] la recherche traditionnelle s'est développée en entretenant peu de liens avec les préoccupations du monde de la pratique, si bien qu'avec le temps il s'est créé un véritable fossé entre chercheurs et praticiens » (Roy et Prévost, 2013 : 132). C'est aussi dans cette optique que, cherchant à réduire le « fossé » ou le décalage qui se creuse entre la théorie et la pratique, la R-A rassemble « […] [l]es acteurs et les chercheurs [afin qu'ils] mettent conjointement leurs compétences et

[64] Il est à noter que selon leurs fonctions, certain.es acteur.rices travaillent en prévention des VACS presque quotidiennement, tandis que d'autres y consacrent une moins grande partie de leur temps.

leurs expertises distinctives à contribution pour comprendre et résoudre dans l'action les problèmes qui les concernent et qui constituent l'objet de la recherche » (*Ibid.* : 132).

Pour ce projet de R-A, la connaissance de chacun.e a été un aspect aidant et, comme le mentionnait un.e acteur.rice, a permis : « […] un transfert de connaissances entre tout le monde ». Si la collaboration interservices était une pratique existante bien avant cette R-A, le fait d'octroyer du temps à une réflexion concertée autour d'une problématique spécifique a permis de mettre en valeur l'expertise de chacun.e et de remettre de l'avant l'intérêt de la concertation. En effet, selon les membres du groupe, la concertation entre acteur.rices occupant différentes fonctions, et donc ayant des expertises diverses, était un élément clé pour favoriser l'élaboration de stratégies adaptées, et de surcroît, plus prometteuses.

Dans cette perspective, l'expérience de R-A a insufflé un esprit de solidarité entre les membres du groupe. Au fil des tables de discussion, des ponts de communication se sont créés alors que certains profitaient de l'occasion en début ou en fin de rencontres pour échanger de manière spontanée sur d'autres sujets en lien avec leur travail. Durant les tables de discussion sont également ressorties des idées plus ou moins liées au sujet principal. Par exemple, à la fin de la dernière table de discussion, un.e acteur.rice a mentionné :

> En fait, ce que j'aime du processus […] c'est que ça me fait apparaître tout plein d'idées, des fois complètement farfelues, d'autres moins, mais tu sais […] tantôt on se disait […] que c'est le Party du 2e étage la semaine qui s'en vient. Puis là […] c'est le mois de février, donc […] le mois sans alcool. Je me disais, au lieu d'organiser un carnaval d'hiver, on pourrait peut-être organiser un mois sans alcool avec un paquet d'activités le fun. Ça f[er]ait intégrer aux gens que ça va être des carnavals sans alcool, puis qu'on peut avoir autant de plaisir […] si les activités sont le fun. […] Tu vois c'est ça que j'ai aimé du processus […] ça me fait sortir des idées comme ça, puis je pense [que] ça serait une bonne idée le mois sans alcool de la FAECUM avec un paquet d'activités qui ressemble au carnaval.

L'instauration de ces dynamiques met en évidence les possibilités qu'offre la démarche de R-A qui va au-delà de la réflexion sur le sujet à l'étude de base, soit des VACSA dans ce cas-ci. L'initiation d'un projet de R-A unissant théorie et pratique a offert un cadre favorable au développement progressif d'une démarche de concertation alignée avec les besoins du terrain. Comme d'autres recherches ayant entrepris des projets collaboratifs axés sur la co-construction avec des acteur.rices en milieu universitaire, les résultats de la présente R-A, bien que menée à plus petite échelle, démontrent l'intérêt d'unir théorie et pratique dans le domaine de la prévention des VACS en milieu universitaire.

Ce mémoire s'inscrit donc en continuité d'autres projets, tels que dépeints dans des travaux, comme l'article de Wolferman et ses collègues traitant du projet *Sexual Health Initiative to Foster Transformation* (SHIFT) mené à Columbia University (New York) dans une approche de *Community-Based Participatory Research* avec des étudiant.es et des parties prenantes administratives des campus universitaires (*campus administrative stakeholders*) (Wolferman et al., 2019; voir aussi Hirsch et Khan, 2020). Ayant pour points communs avec la R-A de miser sur la co-construction des savoirs, la valorisation de l'expertise et du savoir expérientiel des personnes concernées en travaillant avec elles plutôt que sur elles ainsi que sur l'apprentissage mutuel, cette approche avait pour but de mieux comprendre les éléments et paramètres à prendre en considération en ce qui concerne les VACS afin d'identifier des besoins (*Ibid.*). Selon cette étude, la collaboration favoriserait l'échange mutuel (donnant-donnant) entre la communauté scientifique et la communauté étudiante dans une perspective de renforcement de la connaissance et d'amélioration des pratiques (*Ibid.* : 118).

À la différence de ce projet, la présente R-A a été menée avec des acteur.rices non-étudiant.es provenant du domaine professionnel, comme c'est le cas par exemple dans l'article de Klein et ses collègues, dont l'étude menée repose sur les perspectives d'intervenant.es de prévention dans une approche collaborative de *Critical Feminist Participatory Action* (Klein et al., 2019). Cette étude souligne la portée d'impliquer des personnes chercheuses dans les efforts de prévention des VACS pour contribuer à l'évaluation des pratiques. Dans un contexte où il n'existe pas de balises claires pour les orienter, comme c'est le cas pour la prévention des VACSA, l'évaluation par des personnes chercheuses permettrait de s'assurer que les pratiques ne soient pas nuisibles. Du même coup, cela contribuerait à créer un savoir susceptible de bénéficier à l'ensemble du domaine, y compris à la recherche, en identifiant des pistes prometteuses en prévention des VACSA spécifiquement (*Ibid.* : 4).

Comme sociologue participante à cette R-A, j'ai apporté un éclairage sur les données existantes issues de la littérature scientifique en lien avec les recherches que j'ai menées, entre autres dans le cadre de mon travail à l'INSPQ. Cet éclairage portait notamment sur les effets de l'alcool sur la violence, la prévalence de cette substance psychoactive dans les situations de VACS et les bénéfices de programmes de prévention intégrant une composante alcool. Le partage de ces informations a donné lieu à des échanges particulièrement constructifs alors que

chaque membre a pu partager son savoir, enrichissant les réflexions et les connaissances collectives. Les rencontres ont qui plus est affiné la compréhension des spécificités associées à la problématique des VACSA. Suivant cela, il semble que la R-A ait permis aux membres d'accéder à davantage de connaissances en matière de prévention des VACS(A).

3. Une mise en lumière des défis et des leviers pour une action collective plus efficace

La troisième retombée qui est ressortie concerne la possibilité offerte avec la R-A aux acteur.rices d'exposer collectivement des défis rencontrés concernant la prévention des VACSA, mais aussi plus largement dans leur pratique, tout en réfléchissant aux leviers permettant de les surmonter, misant ainsi sur leur capacité d'action. Cette démarche a d'une certaine manière amené les acteur.rices à dévoiler le sens de leurs actions, c'est-à-dire à faire ressortir certains éléments sous-jacents qui les influencent, comme des dynamiques socioculturelles et des contraintes organisationnelles, dans le but de créer un savoir plus adapté. Examiner ces éléments, un exercice qu'a suscité la démarche de R-A, rejoint la sociologie de l'action de Touraine et l'analyse des trois thématiques discutées dans le cadre conceptuel, dont le travail, à travers lequel on cherche à mieux comprendre ce qui oriente les actions ; cela permet aux acteur.rices de réfléchir au-delà des conditions de leur réalité et éventuellement d'envisager les « dépasser » (Touraine, 2000 [1965] :63). Ce faisant, cela permet de mieux saisir les logiques et la capacité d'action des acteur.rices, ainsi que ce qui les détermine dans la transformation des rouages institutionnels (*Ibid.*).

Suivant cette logique, renforcer la coopération entre les acteur.rices réfère également à la manière dont la démarche permet aux acteur.rices de mieux saisir les rouages du système au sein duquel iels naviguent, en plus de réfléchir à leur propre marge de manœuvre (« marge de liberté »), pour ainsi être en mesure de concrétiser leurs motivations profondes de changement social, ou pour reprendre les mots de Touraine, transformer « les règles du jeu » (Crozier et Friedberg, 1977; voir aussi Touraine, 2000 [1965] : 114-115).

Comme cette R-A cherchait à comprendre les perceptions des acteur.rices concernant la problématique des VACSA et sa prise en charge dans leur milieu de travail, il était essentiel d'aller au fondement des pratiques, autrement dit du raisonnement derrière leur mise en place. Ainsi, révéler certaines tensions qui compliquent le travail des acteur.rices peut leur permettre d'envisager des actions qui pourraient les surmonter pour éventuellement améliorer leurs

pratiques. C'est dans cette optique que Touraine insiste sur l'importance de partir de l'action des individus plutôt que des institutions afin de dévoiler ce qui fonde les façons de faire. Dans son ouvrage, il indique que si :

> […] l'analyse fonctionnaliste prend les institutions pour point de départ, définissant à travers elle les règles du jeu social, l'analyse actionnaliste remonte des règles à leur raison d'être, découvre, derrière leur logique, la dynamique d'un système d'action historique. (*Ibid.* : 114-115)

Suivant cette perspective, reconstituer les aspects plus implicites qui forgent les perceptions permettrait de réfléchir au-delà de ce qui apparaît comme l'ordre des choses (réfléchir en dehors de cases). Autrement dit, les sociologues cherchent à expliciter les orientations entourant le sujet d'étude à partir d'« hypothèses théoriques » et des perceptions des personnes concernées, en l'occurrence ici d'acteur.rices intervenant en prévention des VACS, afin de favoriser une compréhension plus approfondie et ultimement une transformation des actions (Touraine, 1978 : 189, 244). En plus d'arriver avec certaines « hypothèses théoriques », les sociologues, à partir des réflexions de groupe, cherchent à dégager ce qui façonne et lie les positions des acteur.rices en dégageant des thématiques liées à des normes, des dynamiques socioculturelles ainsi que des rapports et structures s'inscrivant plus largement dans des enjeux sociaux, soit dans « l'historicité[65] » (*Ibid.*).

Dans une visée de changement social, comme le conçoit le concept d'intervention sociologique, « [i]l est préférable de se placer du point de vue des acteurs eux-mêmes et de considérer tous les obstacles qui peuvent s'opposer à leur volonté de création et de contrôle » (Touraine, 1965 : 255). Autrement dit, exposer les éléments qui facilitent ou obstruent la capacité d'action des acteur.rices et réfléchir aux stratégies pour les dépasser s'inscrit dans la démarche de R-A.

Concernant ce projet, les discussions avec les acteur.rices ont permis de soulever divers enjeux vécus dans leur pratique. Concrètement, cela a donné lieu à des échanges sur les difficultés et défis vécus dans leur pratique dans lesquels certain.es acteur.rices se sont reconnu.es, comme la difficulté de rejoindre la population universitaire. Comme le faisait remarquer un.e acteur.rice :

[65] Voir la définition dans le cadre conceptuel.

> Tu sais je pense qu'on a discuté quand même beaucoup […] de bonnes pratiques, de comment faire participer les gens, de comment s'assurer d'avoir leur intérêt, d'aller chercher quelque chose qui était motivateur pour eux et qui répondait à leurs besoins aussi. C'est sûr que ça a influencé […] nos pratiques. On a eu quelques petites choses à ajuster avec les discussions qu'on a eues dans le groupe pour que ça soit encore plus accrocheur, encore plus motivant pour les gens quand ils viennent participer à nos formations.

Un.e autre disait :

> Personnellement c'est plus dans l'animation, dans la formation. […] comment rendre ça plus dynamique. Enfin je pense que là-dessus, il y a beaucoup de choses à modifier ou à corriger […]. Donc […] ce serait plus à ce niveau-là. Comment rendre ça un peu plus intéressant, comment faire en sorte de les sensibiliser davantage […].

De la même manière, concernant la formation OÉS, un.e autre acteur.rice rapportait :

> On a toujours voulu faire ça dynamique, mais d'avoir un œil externe, de nous démontrer que ben les points pour lesquels on mettait de l'emphase dans la formation sont encore les mêmes, mais c'est la façon de l'amener, la façon d'en parler, la façon de sensibiliser, d'aller chercher le monde. C'est sûr qu'il faut faire quelque chose, mais malheureusement ça prend beaucoup de temps et beaucoup d'énergie. […] Si on peut aller chercher des outils dans ton projet pour nous aider à ça, ça va être merveilleux. Là c'est sûr qu'on va les utiliser.

Cela a révélé un certain recoupement entre les expériences, et ce, peu importe la fonction occupée. Cette reconnaissance de défis partagés pourrait avoir renforcé l'intérêt de la collaboration et de la mise en commun des idées en tant que stratégie pour mieux adapter les actions aux réalités du terrain. Plus concrètement, rassembler différents profils a permis d'identifier des propositions et pistes d'action prometteuses qui ont été discutées plus haut.

En plus d'en apprendre davantage sur les défis vécus dans la pratique des un.es et des autres, les acteur.rices ont pu identifier des points de similitude et spécificités propres aux fonctions de chaque membre de la R-A. Cela leur a permis de mieux saisir les possibilités d'action de leurs collègues, mais aussi de repérer les terrains plus limités concernant l'application de certaines mesures. Cela rejoint le concept de « zone d'incertitude » de Crozier et Friedberg abordé dans le cadre conceptuel ; il désigne la marge de manœuvre que développent les individus qui maîtrisent les paramètres et saisissent les rouages institutionnels d'un système au sein duquel ils œuvrent (Crozier et Friedberg, 1977 : 81). Concernant cette R-A, les acteur.rices reconnaissent que, bien que leurs services répondent aux exigences gouvernementales et aux obligations formulées par leur institution sur papier en prévention des VACS, il demeure nécessaire de questionner les mesures déployées et, dans le cas présent, de

convaincre les instances décisionnelles de l'importance de développer des approches et pratiques spécifiquement sur les VACSA.

Dans ce contexte, plusieurs ont perçu le projet de R-A comme un levier pour faire reconnaître, à l'aide d'arguments solides, l'importance d'améliorer les pratiques en ce sens, ainsi que pour démontrer la nécessité d'un soutien structurel accru. C'est ce dont a témoigné l'un.e des acteur.rices à propos des impacts potentiels de cette R-A :

> […] [Le projet n'a] peut-être pas nécessairement [eu] d'influence sur le processus parce que le processus heureusement il est déjà là. […] Peut être que justement le fait de prendre le temps d'y réfléchir, puis de l'analyser un peu pour nous les professionnel.les qui faisons ce travail-là […] sur le terrain [ça peut] nous permettre d'avoir des arguments autres que juste les nôtres pour essayer d'influencer la machine qui est plus grosse que nous […]. Ton rapport [(mémoire)] oui, moi je veux vraiment qu'on prenne le temps de l'utiliser chez nous pour dire bon, il y a quelqu'un d'autre qui a regardé ça. Puis, on peut peut-être aller chercher des idées là-dedans. […] Parfois ça aide un petit peu à changer, à faire tourner le bateau.

Cette citation illustre comment l'auto-analyse suscitée par la démarche de R-A, en invitant les acteur.rices à réfléchir à leurs propres conditions, a renforcé la capacité d'action collective et favorisé l'émergence de stratégies orientées vers la transformation sociale. Suivant cette intervention, réfléchir en groupe permettrait d'avoir plus de poids auprès des instances décisionnelles. Autrement dit, mettre de l'avant des constats partagés collectivement pourrait, d'une certaine manière, renforcer la légitimé accordée à leurs demandes, comme l'illustre l'exemple présenté en 5.1.1 d'exposer des données percutantes à la haute direction afin d'accentuer l'importance de cette problématique. Dans cette optique, la R-A constitue un outil de travail par et pour les personnes concernées par la prévention des VACS en milieu universitaire ; loin d'être des objets d'étude passifs, les acteur.rices sont bien positionné.es pour réfléchir de manière globale aux différents aspects à prendre en considération dans la transformation de leurs pratiques. Ainsi, en plus d'avoir renforcé la coopération entre les acteur.rices et, du même coup, leur capacité collective en prenant la mesure de certaines possibilités et limites d'action, la démarche de R-A a mis en place les conditions idéales au développement d'un but commun : initier une réflexion sur les approches et pratiques à privilégier pour aborder la question de l'alcool en prévention des VACS.

En guise de conclusion de ce chapitre, il a été question, dans un premier temps, d'exposer les propositions et pistes d'action issues du processus de R-A à partir des perceptions recueillies entourant les VACSA. En tenant compte du contexte institutionnel, les acteur.rices

ont soulevé diverses préoccupations et réfléchi à des propositions et pistes d'action. L'analyse des discussions à propos de la formation de témoins actif.ves, jugée prometteuse pour prévenir les VACSA selon les acteur.rices, ainsi que des réflexions quant à la transformation de la formation OÉS, ont ouvert le potentiel de changements futurs, tout en mettant en évidence les changements déjà apportés depuis la R-A[66].

Dans un deuxième temps, mener une R-A dans une perspective de sociologie de l'action en tant que sociologue a eu des retombées inattendues. Rassemblant l'expertise du terrain et la théorie, cette démarche de R-A a offert un cadre propice à l'émergence de réflexions auto-analysantes sur les approches et pratiques du groupe d'acteur.rices. En plus d'avoir contribué à renforcer la conscientisation collective sur les spécificités associées à la problématique des VACSA, en soulignant l'importance d'adopter des façons de faire qui évitent de blâmer les personnes victimes, tout en reconnaissant les effets potentiels de l'alcool, cette R-A a permis de remettre de l'avant la dimension essentielle de l'évaluation de l'efficacité des initiatives déployées. Pour plusieurs, veiller à adopter des pratiques prometteuses qui rejoignent la communauté universitaire est un point auquel il importe de s'attarder pour développer des pratiques alignées avec ses intérêts et besoins.

Enfin, il importe de rappeler que cette R-A a mis en lumière des enjeux sous-jacents qui entravent la pratique des acteur.rices. Dans ce contexte, si seulement quelques changements ont été apportés relativement au contenu sur les VACSA de la formation OÉS, la démarche a permis de mieux comprendre la réalité des acteur.rices au sein de laquelle s'inscrivent leurs perceptions entourant les VACSA. Suivant les principes de R-A, sans nécessairement poursuivre l'objectif de production de savoir, cette démarche a permis d'initier une réflexion collective prenant en compte différentes dimensions pour mieux comprendre la manière dont la problématique est perçue et prise en compte, et surtout d'amorcer un début de changement au Québec (Barbier, 1996 : 28, 81). À ma connaissance, il s'agit d'une première réflexion approfondie précisément sur le sujet des VACSA en milieu universitaire au Québec, mettant en valeur le savoir expérientiel d'acteur.rices du terrain dans une perspective de prévention.

[66] Le tableau sommaire présenté en annexe A du mémoire collige quelques propositions et pistes d'action émises par les acteur.rices, répondant à des défis ayant émergé de la R-A.

CONCLUSION

Pour conclure le mémoire, je dois reconnaître que cette recherche présente certaines limites. Conformément au cadre épistémologique féministe, il aurait été idéal de mettre en évidence une multiplicité de vécus et de perspectives concernant les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool (VACSA) chez les communautés universitaires, en incluant notamment les voix des populations étudiantes. Une telle approche aurait permis d'aborder la question sous d'autres angles que celui institutionnel et d'envisager des pratiques préventives plus adaptées. Cependant, le choix de collaborer strictement avec des acteur.rices qui travaillent en prévention des VACS, et qui sont d'ailleurs en contact avec les populations étudiantes, découle directement des constats de la littérature au sujet de l'invisibilisation de la perspective d'intervention et des difficultés d'aborder conjointement l'alcool et les VACS. Si je n'ai pas interviewé formellement les étudiant.es, j'ai tout de même eu plusieurs échanges informels avec des collègues et ami.es qui étudient à l'université. Rappelons que, bien qu'il soit nécessaire d'intégrer leurs perspectives dans de futures recherches, un grand nombre de travaux les ont déjà examinées. J'ai choisi de me concentrer uniquement sur les perspectives d'intervenant.es afin de documenter leurs perceptions uniques qui tiennent compte d'une multitude de dimensions.

De plus, à l'exception d'une actrice, l'ensemble des acteur.rices ayant collaboré au projet travaillent dans le même milieu universitaire et aucun.e ne représentait la haute direction, ce qui restreint la portée des résultats et de l'action. Aussi, leurs visions de la prévention des VACS sont nécessairement teintées par le cadre institutionnel universitaire et les exigences gouvernementales. Une comparaison entre divers contextes universitaires, en dehors de Montréal, par exemple, aurait sans doute permis d'élargir la vision à partir de réalités variées et d'enrichir l'analyse.

Néanmoins, dans le cadre d'un projet de maîtrise, et pour avoir un impact concret tout en respectant les contraintes de temps, j'ai jugé préférable de mener la R-A dans un seul milieu plutôt que de travailler de manière superficielle avec plusieurs milieux. Le caractère non anonyme du groupe — les acteur.rices étant nommé.es dans le mémoire — a probablement également influencé les résultats. Ce choix visait toutefois à rendre tangible la démarche pour de futures recherches tout en mettant en lumière la contribution des acteur.rices.

Les constats qui émergent de ce mémoire sont situés dans un contexte montréalais, ce qui entraîne inévitablement des angles morts. Ainsi, il va sans dire que les réflexions sur les perceptions des VACSA ainsi que les propositions et pistes d'action suggérées dans ce mémoire découlent d'expériences situées, et que celles-ci ne représentent pas toutes les situations. Cette recherche s'éloigne d'ailleurs des approches qui se prétendent universelles et priorise des pratiques souples, adaptées à chaque contexte (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 546).

Je souhaite également revenir sur mon expérience de recherche-action (R-A) en tant qu'étudiante en sociologie. Cette démarche a été marquée par des attentes, des craintes, des réussites et des inconforts, mais elle m'a surtout permis de prendre la mesure de ce que cela signifie réellement de s'engager dans un processus de changement ; cela demande du temps et est progressif. Contrairement à d'autres approches méthodologiques, la R-A implique un investissement personnel important, autant physiquement qu'émotionnellement. Si le parcours a été long et parfois périlleux, cela s'est révélé valorisant, car j'ai le sentiment que ce projet fait œuvre utile. Comme le rappellent Dolbec et Prud'homme, la R-A confronte la personne chercheuse à ses valeurs et à une certaine forme d'incertitude (Dolbec et Prud'homme, 2009 : 565). Dans cette perspective :

> [p]lutôt que de chercher sa sécurité dans des procédures spécifiques suivies de façon rigoureuse, [elle] prend son ancrage dans la finalité qu'[elle] poursuit, acceptant ainsi les risques inhérents au processus de création qu'[elle] met en œuvre dans les décisions prises au fur et à mesure des imprévus qui apparaissent dans l'action (*Ibid.*).

Tout au long du processus, j'ai été confrontée à des divergences de points de vue, ou encore à la lenteur parfois frustrante de la mise en œuvre de changements. Néanmoins, ces inconforts m'ont permis de saisir la nécessité d'une telle approche pour aborder une problématique aussi sensible que celle des VACSA. La prévention des VACSA ne saurait se réduire à des solutions simplistes ; elle suppose de naviguer dans la complexité et de maintenir la nuance pour éviter autant le blâme des personnes victimes que la déresponsabilisation des personnes auteures.

Aller à la rencontre de personnes détenant une expertise clé a renforcé la portée de la collaboration. Éviter d'aborder les VACSA en prévention ne mène nulle part. Il s'agit de trouver les mots justes pour que chacun.e se sente interpellé.e par cette problématique, en suscitant un examen de conscience sans provoquer le désengagement, et ainsi permettre à tout le monde d'entrevoir comment agir à sa façon pour lutter contre les VACSA.

Les acteur.rices qui ont collaboré au projet ont souligné l'apport de miser sur de petits changements, car agir sur « une machine plus grosse que nous », pour reprendre leurs mots, est un défi. Les changements apportés à la formation Organisation des événements spéciaux (OÉS) peuvent paraître minimes, mais ils reflètent néanmoins une progression non négligeable qui s'inscrit comme un premier pas pour « faire tourner le bateau », encore une fois dans leurs mots. Dans cette mesure, reconnaître que le changement prend du temps permet d'envisager l'existence de possibilités d'action.

Sur le plan scientifique, ce mémoire contribue à enrichir les connaissances à propos de la prévention des VACSA en mettant en lumière les perceptions des acteur.rices de prévention des VACS en milieu universitaire, ainsi que des défis et leviers dans leur pratique. Il souligne la nécessité de développer des approches adaptées aux réalités universitaires ainsi qu'au contexte socioculturel et au cadre institutionnel dans lesquels elles s'inscrivent. Il met également en évidence la difficulté d'aborder conjointement les VACS et l'alcool, qui rejoint le constat issu de la littérature selon lequel les intervenant.es ont besoin de repères clairs pour mieux comprendre et agir face à la problématique des VACSA et à ses enjeux (Klein et al., 2019).

En plus de faire la démonstration du potentiel transformatif d'unir théorie et pratique, ce mémoire amorce une réflexion collective sur la prévention des VACSA dans une démarche exploratoire. Il demeure toutefois nécessaire de poursuivre ce travail dans d'autres milieux universitaires, en élargissant la diversité des profils consultés, pour mieux saisir la complexité de la problématique des VACSA et développer des mesures adaptées.

Enfin, ce mémoire invite à dépasser l'inconfort lié aux VACSA et à poursuivre les recherches en ce sens. La démarche de R-A qui a été menée montre que le changement, bien que souvent inconfortable, est possible si on accepte d'ouvrir un dialogue et de prendre en compte une diversité de points de vue. Comme le soutien Tarana Burke, instigatrice du mouvement *MeToo* et présentée au premier chapitre du mémoire, miser sur l'empathie constitue une véritable voie de transformation, ouvrant un espace de solidarité tout en mettant en évidence que l'acte de dénoncer n'est pas également accessible à tous.tes (Burke, 2021; voir aussi Souffrant, 2022).

BIBLIOGRAPHIE

Abbey, Antonia. 2002. « Alcohol-Related Sexual Assault: A Common Problem among College Students ». *Journal of studies on alcohol. Supplement*, nº 14 (mars): 118-28. https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC4484270/

Abbey, Antonia. 2011. « Alcohol's Role in Sexual Violence Perpetration: Theoretical Explanations, Existing Evidence and Future Directions: Alcohol and Sexual Violence Perpetration ». *Drug and Alcohol Review* 30 (5): 481-89. https://doi.org/10.1111/j.1465-3362.2011.00296.x.

Abbey, Antonia, Philip O Buck, Tina Zawacki, et Christopher Saenz. 2003. « Alcohol's effects on perceptions of a potential date rape. » *Journal of Studies on Alcohol* 64 (5): 669-77. https://doi.org/10.15288/jsa.2003.64.669.

Abbey, Antonia, Tina Zawacki, Philip O Buck, A. Monique Clinton, et Pam McAuslan. 2004. « Sexual assault and alcohol consumption: what do we know about their relationship and what types of research are still needed? » *Aggression and Violent Behavior* 9 (3): 271-303. https://doi.org/10.1016/S1359-1789(03)00011-9.

Abbey, Antonia, Rhiana Wegner, Jacqueline Woerner, Sheri E. Pegram, et Jennifer Pierce. 2014. « Review of Survey and Experimental Research That Examines the Relationship between Alcohol Consumption and Men's Sexual Aggression Perpetration ». *Trauma, Violence & Abuse* 15 (4): 265-82. https://doi.org/10.1177/1524838014521031.

Ahmed, Sara. 2012. *On Being Included: Racism and Diversity in Institutional Life*. Duke University Press.

Alber, Sandra M. 2011. *A Toolkit for Action Research*. Bloomsbury Academic.

Aligica, Paul. 2006. « Institutional and Stakeholder Mapping: Frameworks for Policy Analysis and Institutional Change ». *Public Organization Review* 6 (mars): 79-90. https://doi.org/10.1007/s11115-006-6833-0.

American College Health Association. 2008. Shifting the paradigm: primary prevention of sexual violence. Repéré à : https://www.naspa.org/images/uploads/kcs/2008_ACHA_PSV_toolkit.pdf

Anderson, Laura Jane, Asher Flynn, et Jennifer Lucinda Pilgrim. 2017. « A global epidemiological perspective on the toxicology of drug-facilitated sexual assault: A systematic review ». *Journal of Forensic and Legal Medicine* 47 : 46-54. https://doi.org/10.1016/j.jflm.2017.02.005.

Banyard, Victoria L., Mary M. Moynihan, et Elizabethe G. Plante. 2007. « Sexual Violence Prevention through Bystander Education: An Experimental Evaluation ». *Journal of Community Psychology* 35 (4): 463-81. https://doi.org/10.1002/jcop.20159.

Barbier, René. 1996. *La recherche-action*. Paris : Anthropos.

Baribeau, Colette. 2009. « Analyse des données des entretiens de groupe ». *Recherches qualitatives* 28 (1): 133-48. https://doi.org/10.7202/1085324ar.

Baril, Karine. 2018. Les agressions sexuelles. Dans Laforest, Julie., Hélène Lepage, et Pierre Maurice. *La prévention de la violence au Québec: une responsabilité individuelle et collective*, Rapport du directeur national de santé publique. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-228-01W.pdf#page=34.99.

Baril, Karine et Laforest, Julie. 2018. Les agressions sexuelles. Dans Laforest, Julie., Pierre Maurice et Louise Marie Bouchard (Éds.), Rapport québécois sur la violence et la santé. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf.

Basile, Kathleen C., Heather B. Clayton, Whitney L. Rostad, et Ruth W. Leemis. 2020. « Sexual Violence Victimization of Youth and Health Risk Behaviors ». *American Journal of Preventive Medicine* 58 (4): 570-79. https://doi.org/10.1016/j.amepre.2019.11.020.

Beaud, Stéphane. 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» ». *Politix* 9 (35): 226-57. https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966.

Beck, Jerome. 1998. « 100 Years of "Just Say No" versus "Just Say Know". Reevaluating Drug Education Goals for the Coming Century ». *Evaluation Review* 22 (1): 15-45. https://doi.org/10.1177/0193841X9802200102.

Bègue-Shankland, Laurent. s. d. « Violences Sexuelles Dans l'enseignement Supérieur En France. Un Focus Sur l'alcool et Le Cannabis. » ResearchGate. Consulté le 25 juillet 2025. https://www.researchgate.net/publication/384540199_Violences_sexuelles_dans_l'enseignement_superieur_en_France_Un_focus_sur_l'alcool_et_le_cannabis.

Benbouriche, Massil. 2016. « Étude expérimentale des effets de l'alcool et de l'excitation sexuelle en matière de coercition sexuelle ». Université de Montréal et Université Rennes 2. https://umontreal.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/cd4762de-9c43-4c93-a674-7d4d50ad30e4/content.

Bergeron, Manon., Hébert, Martine., Ricci, Sandrine., Goyer, Marie-France., Duhamel, Nathalie., Kurtzman, Lyne., Auclair, Isabelle., Clennett-Sirois, Laurence., Daigneault, Isabelle., Damant, Dominique., Demers, Stéphanie., Dion, Jacinthe., Lavoie, Francine., Paquette, Geneviève et Sylvie Parent (2016). Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU. Montréal : Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf.

Bergeron, Manon., Hébert, Martine., Ricci, Sandrine., Julien, Marily., Rousseau, Catherine., Duhamel, Nathalie., Kurtzman, Lyne. *Violences sexuelles en milieu universitaire - Résultats de l'enquête ESSIMU pour l'Université du Québec à Montréal*. Montréal : Université du Québec à Montréal, 2017. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU-UQAM-2.pdf.

Bergeron, Manon., Gagnon, Audréanne., Blackburn, Marie-Ève., M-Lavoie, Dominique., Paré, Caroline., Roy, Sophie., Szabo, Andrea., et Bourget, Claudie. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec.* Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeronal-octobre-2020-2.pdf.

Bergeron, Manon., Goyer, Marie-France., Després, Lyanna., Carignan-Allard, Matthieu., St Hilaire, Mélanie., Blais, Martin., Dubuc, Dominique., Kirouac, Éric., Martin-Storey, Alexa., Pagé, Geneviève., Paquette, Geneviève., Conseil québécois LGBT, Diversité 02, Fédération des cégeps, Billat-Robin, Elias., Dalpé, Mari-Lou., Desjardins, Simon., Paquet-Letellier, Noé. et Marie Prud'homme. 2023. *Portrait des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial et expériences de signalement à l'établissement - Rapport de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+*. Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal. https://chairedspg.uqam.ca/portrait-des-violences-sexuelles-subies-par-les-personnes-etudiantes-2slgbtqia-en-milieu-collegialet-des-experiences-de-signalement-a-letablissement/.

Berkowitz, Alan D. 2005. « Critical Elements of Sexual-Assault Prevention and Risk-Reduction Programs for Men and Women ». Dans *Sexual Assault in Context*. Psychology Press. https://www.taylorfrancis.com/reader/download/86df79a7-4beb-41cc-9cbe-f8175fffbf09/chapter/pdf?context=ubx.

Bonneville, Véronique. 2021. « Coercition sexuelle perpétrée par les hommes et les femmes : le rôle des habitudes de consommation d'alcool et des facteurs cognitifs ». Other, Université du Québec en Outaouais. https://di.uqo.ca/id/eprint/1313/.

Bonneville, Véronique, et Dominique Trottier. 2022. « Gender Differences in Sexual Coercion Perpetration: Investigating the Role of Alcohol-use and Cognitive Risk Factors ». *Journal of Interpersonal Violence* 37 (15-16): NP13791-812. https://doi.org/10.1177/08862605211006360.

Brisson, Pierre. 2012. « L'approche de réduction des méfaits | INSPQ ». Institut national de santé publique du Québec, avril. https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/l-approche-de-reduction-des-mefaits.

Burczycka, Marta. 2020. *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019*. nº 85: 52. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00005-fra.pdf?st=a_IUJH-f

Burke, Tarana. 2021. *Unbound: My Story of Liberation and the Birth of the Me Too Movement*. First edition. Flatiron Books.

Carline, Anna, Clare Gunby, et Stuart Taylor. 2018. « Too Drunk to Consent? Exploring the Contestations and Disruptions in Male-Focused Sexual Violence Prevention

Interventions ». *Social & Legal Studies* 27 (3): 299-322. https://doi.org/10.1177/0964663917713346.

Carson, Kaitlin Walsh, Sara Babad, Mahathi Kosuri, et al. 2021. « Sexual Victimization Disclosure: A Cluster Analysis Approach to Understanding Victimization Experiences in Disclosers and Non-Disclosers ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18 (22): 22. https://doi.org/10.3390/ijerph182211919.

Clinton-Sherrod, Monique, Antonio A. Morgan-Lopez, Janice M. Brown, Brian A. McMillen, et Alexander Cowell. 2011. « Incapacitated Sexual Violence Involving Alcohol Among College Women: The Impact of a Brief Drinking Intervention ». *Violence Against Women* 17 (1): 135-54. https://doi.org/10.1177/1077801210394272.

Conroy, Shana, et Adam Cotter. 2014. *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014*. nº 85: 36. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=UYyr2Va-

Crozier, Michel et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*. rééd. Seuil, coll. « Points essais ».

Daigneault, Isabelle., Bourgeois, Catherine., Fethi, Ihssane., Damant, Dominique., et Bergeron, Manon. (2018). Violences sexuelles en milieu universitaire, résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) : Portrait de la situation à l'Université de Montréal. Université de Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU-UdeM.pdf.

Davis, Kelly Cue, Mary P. Koss, Elise C. Lopez, et Karyn Roberts. 2024. « Safer Bars: A Cluster-Randomized Effectiveness Evaluation of Alcohol-Related Sexual Violence Prevention through Bar Staff Bystander Training ». *Contemporary Clinical Trials* 140 (mai): 107488. https://doi.org/10.1016/j.cct.2024.107488.

Deming, Michelle E., Eleanor Krassen Covan, Suzanne C. Swan, et Deborah L. Billings. 2013. « Exploring Rape Myths, Gendered Norms, Group Processing, and the Social Context of Rape Among College Women: A Qualitative Analysis ». *Violence Against Women* 19 (4): 465-85. https://doi.org/10.1177/1077801213487044.

Dolbec, André et Prud'homme, Luc. 2009. La recherche-action. Dans Benoît Gauthier (dir.), Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données (5e éd., p. 531-569). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Éducaloi. Le consentement sexuel. Consulté en 2025. https://educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel/

Farris, Coreen, Teresa A. Treat, Richard J. Viken, et Richard M. McFall. 2008. « Sexual Coercion and the Misperception of Sexual Intent ». *Clinical Psychology Review* 28 (1): 48-66. https://doi.org/10.1016/j.cpr.2007.03.002.

Foubert, John D., Jerry L. Tatum, et Eric E. Godin. 2010a. « First-Year Male Students' Perceptions of a Rape Prevention Program 7 Months After Their Participation: Attitude and Behavior Changes ». *Journal of College Student Development* 51 (6): 707-15. https://doi.org/10.1353/csd.2010.0021.

Foubert, John D., Eric E. Godin, et Jerry L. Tatum. 2010b. « In Their Own Words: Sophomore College Men Describe Attitude and Behavior Changes Resulting From a Rape Prevention Program 2 Years After Their Participation ». *Journal of Interpersonal Violence* 25 (12): 2237-57. https://doi.org/10.1177/0886260509354881.

Fradette-Drouin, Laurie, et Manon Bergeron. 2022. *Cadre de référence évolutif des objectifs et contenus de prévention des violences à caractère sexuel*. Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Cadre-de-reference-Prevention-VACS_2022.pdf.

Fréchette, Marianne, et Dave Poitras. 2024. *Les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool : Les effets de programmes de prévention en milieux collégiaux et universitaires.* Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3508-violences-sexuel-concomitance-alcool.pdf#page=38.10.

Gagné, Alexandra et Marie Daoust Gauthier. 2017. *Les situations à risque et les meilleures pratiques de prévention et d'intervention dans le contexte des activités d'accueil en milieu universitaire*. Sans oui, c'est non ! https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/soutien-etablissements/Rapport-activites-accueil-VF.pdf#page=86.08

Gélineau, Lucie. 2001. *Fondements pour une « théorie ancrée » de la conscientisation dans le cadre de la recherche-action participative et de l'éducation dans une perspective mondiale*. http://hdl.handle.net/1866/6736.

Gervais, Myriam, Sandra Weber, et Caroline Caron. 2018. *Guide pour faire de la recherche féministe participative*. Institut Genre, sexualité et féminisme (IGSF). https://www.mcgill.ca/igsf/files/igsf/gervais_et_al_guide_recherche_feministe_participative_2018.pdf.

Gilmore, Amanda K., Melissa A. Lewis, et William H. George. 2015. « A Randomized Controlled Trial Targeting Alcohol Use and Sexual Assault Risk among College Women at High Risk for Victimization ». *Behaviour Research and Therapy* 74 (novembre): 38-49. https://doi.org/10.1016/j.brat.2015.08.007.

Gilmore, Amanda K., Jessica L. Maples-Keller, Hanna T. Pinsky, Molly E. Shepard, Melissa A. Lewis, et William H. George. 2018. « Is the Use of Protective Behavioral Strategies Associated With College Sexual Assault Victimization? A Prospective Examination ».*Journal of Interpersonal Violence* 33 (17): 2664-81. https://doi.org/10.1177/0886260516628808.

Gilmore, Amanda K, Ruschelle M Leone, Daniel W Oesterle, et al. 2022. « Web-Based Alcohol and Sexual Assault Prevention Program With Tailored Content Based on Gender and Sexual Orientation: Preliminary Outcomes and Usability Study of Positive Change (+Change) ». *JMIR Formative Research* 6 (7): e23823. https://doi.org/10.2196/23823.

Godard, Olivier. 2006. « Le principe de précaution ». Droit de l'environnement. *Revue Projet* 293 (4): 39-47. https://doi.org/10.3917/pro.293.0039.

Gougeon, Mathieu, Myriam Laventure, Mathieu Goyette, et Karine Bertrand. 2024. « Prévention Des Risques Liés à La Consommation de Substances En Contextes Festifs Universitaires ». *Drogues, Santé et Société* 22 (2): 8-28. https://doi.org/10.7202/1115692ar.

Gouvernement du Canada, Ministère de la Justice. 2021. « La définition de consentement à l'activité sexuelle : Centre de la politique concernant les victimes ». juillet 22. https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/def.html.

Gouvernement du Québec. 2017. « Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur ». Consulté le 19 août 2025. https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-22.1.

Gouvernement du Québec. 2022a. « Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur - Plan d'action 2022-2027 ». Consulté le 31 juillet 2025. https://www.quebec.ca/education/accompagnement-etudiants/soutien-etablissements/violence-intimidation/prevenir-contrer-violences-caractere-sexuel-enseignement-superieur

Gouvernement du Québec. 2022b. « Loi de l'effet - Affiche - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux ». https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000271/

Gouvernement du Québec. 2024a « Élaboration et mise en œuvre de la politique prescrite par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. Guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur ». Mise à jour : 2024. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/soutien-etablissements/Violences-caractere-sexuel-Guide.pdf.

Gouvernement du Québec. 2024b. Secrétariat à la condition féminine. « Sondage populationnel sur l'agression et l'exploitation sexuelles, Attitudes et perceptions des Québécois.es ». https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/violences/Rapport-segma-agression-exploitation-sexuelles-2024.pdf

Gunby, Clare, Anna Carline, Mark A. Bellis, et Caryl Beynon. 2012a. « Gender differences in alcohol-related non-consensual sex; cross-sectional analysis of a student population ». *BMC Public Health* 12 (1): 216. https://doi.org/10.1186/1471-2458-12-216.

Gunby, Clare, Anna Carline, et Caryl Beynon. 2012b. « Regretting it After? Focus Group Perspectives on Alcohol Consumption, Nonconsensual Sex and False Allegations of Rape ». *Social & Legal Studies* 22 (1): 87-106. https://doi.org/10.1177/0964663912459293.

Haraway, Donna. 1988. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ». *Feminist Studies* 14 (3): 575. https://doi.org/10.2307/3178066.

Harding, Sandra [1993] 2021. Repenser l'épistémologie du positionnement: qu'est-ce que « l'objectivité forte » ?, Dans *Philosophie féministe, patriarcat, savoirs et justice*, Manon Garcia (dir), Paris, Vrin, 2021, pp. 129-189.

Haskell, Lori, et Melanie Randall. 2019. *L'incidence des traumatismes sur les victimes d'agressions sexuelles d'âge adulte*. Rapport présenté à Ministère de la Justice du Canada, Ottawa. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/trauma/trauma_fra.pdf.

Heard, Emma, Cezara Evans, Lisa Buckley, Kate Hatchman, et Barbara Masser. 2024. « Evaluating an Online Module for Sexual Violence Prevention in a Tertiary Educational Setting: An Exploratory Study ». *Health Promotion Journal of Australia* 35 (1): 79-89. https://doi.org/10.1002/hpja.714.

Hébert, Martine, Marily Julien, Bergeron Manon, et Isabelle Daigneault. 2018. *Activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux collégiaux et universitaires - Portrait des interventions actuelles*. https://doi.org/10.13140/RG.2.2.28224.64008.

Hébert-Gentile, Alie Valérie. s. d. « Calia Consentement · Calia ». *Calia*. Consulté le 24 juillet 2025. https://caliact.com/calia-consentement/.

Heron, John, et Peter Reason. 2001. « The Practice of Co-Operative Inquiry: Research "with" Rather than "on" People ». Dans *Handbook of Action Research Participative Inquiry and Practice*, édité par Peter Reason et Hilary Bradbury. SAGE Publications. https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1057/palgrave.ejis.3000387.

Hirsch, Jennifer S., et Shamus Khan. 2020. *Sexual Citizens: A Landmark Study of Sex, Power, and Assault on Campus*. W. W. Norton & Company.

Institut national de santé publique du Québec. 2025. « Consommation d'alcool chez la population générale | INSPQ ». Institut national de santé publique du Québec. mai 5. https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/alcool/donnees/population.

Ison, Jessica, Ingrid Wilson, Kirsty Forsdike,Jacqui Theobald, Elena Wilson, Anne-marie Laslett et Leesa Hooke. 2024. « A Scoping Review of Global Literature on Alcohol and Other Drug-Facilitated Sexual Violence ». *Trauma, Violence, & Abuse*, novembre 19, 15248380241297349. https://doi.org/10.1177/15248380241297349.

Johnson, Matthew W., et Roland R. Griffiths. 2013. « Comparative Abuse Liability of GHB and Ethanol in Humans. » *Experimental and Clinical Psychopharmacology* 21 (2): 112-23. https://doi.org/10.1037/a0031692.

Jozkowski, Kristen N., et Hamid R. Ekbia. 2015. « "Campus Craft": A Game for Sexual Assault Prevention in Universities ». *Games For Health Journal* 4 (2): 95-106. https://doi.org/10.1089/g4h.2014.0056.

Jozkowski, Kristen N., et Jacquelyn D. Wiersma. 2015. « Does Drinking Alcohol Prior to Sexual Activity Influence College Students' Consent? » *International Journal of Sexual Health* 27 (2): 156-74. https://doi.org/10.1080/19317611.2014.951505.

Jozkowski, Kristen N., Malachi Willis, Lauren E. Hurd, Lindsay S. Ham, Ana J. Bridges, et Jacquelyn D. Wiersma-Mosley. 2021. « The Interaction of Rape Myth Acceptance and

Alcohol Intoxication on Bystander Intervention ». *Journal of Interpersonal Violence* 36 (17-18): NP10066-76. https://doi.org/10.1177/0886260519863720.

Jung, Suryun, Mingyu Kim, Suji Kim, et Sooyeun Lee. 2023. « Interaction between γ-Hydroxybutyric Acid and Ethanol: A Review from Toxicokinetic and Toxicodynamic Perspectives ». *Metabolites* 13 (2): 180. https://doi.org/10.3390/metabo13020180.

Kingree, J. B., et Martie Thompson. 2015. « A Comparison of Risk Factors for Alcohol-Involved and Alcohol-Uninvolved Sexual Aggression Perpetration ». *Journal of Interpersonal Violence* 30 (9): 1478-92. https://doi.org/10.1177/0886260514540806.

Kitzinger, Jenny. 1994. « The Methodology of Focus Groups: The Importance of Interaction between Research Participants ». *Sociology of Health & Illness* 16 (1): 103-21. https://doi.org/10.1111/1467-9566.ep11347023.

Klein, L B, Lee Helmken, Andrew J Rizzo, et Rebecca C Woofter. 2018. *Addressing Alcohol's Role in Campus Sexual Assault: A Toolkit by and for Prevention Specialists*. 31. https://trainingandtacenter.org/wp-content/uploads/CAPPA-Alcohol-Toolkit.pdf.

Klein, L. B., A. J. Rizzo, R. C. Woofter, et L. E. H. Cherry. 2019. « Addressing alcohol's role in campus sexual assault: Prevention educator perspectives ». *Journal of American college health : J of ACH*, 1-6. https://doi.org/10.1080/07448481.2019.1679815.

Krkač, Kristijan. 2020. « Stakeholder Mapping ». Dans *Encyclopedia of Sustainable Management*, édité par Samuel Idowu, René Schmidpeter, Nicholas Capaldi, Liangrong Zu, Mara Del Baldo, et Rute Abreu. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-02006-4_353-1.

Lac, Andrew, et Nathaniel Brack. 2018. « Alcohol Expectancies Longitudinally Predict Drinking and the Alcohol Myopia Effects of Relief, Self-Inflation, and Excess ». *Addictive Behaviors* 77 (février): 172-79. https://doi.org/10.1016/j.addbeh.2017.10.006.

Lachapelle, Maude. 2024. « Comprendre la violence sexuelle | INSPQ ». Institut national de santé publique du Québec. septembre 24. https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre.

Lachapelle, Maude et Catherine Moreau. 2024. « Le dévoilement de la violence sexuelle vécue à l'âge adulte | INSPQ ». Institut national de santé publique du Québec, septembre 24. https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/devoilement/adulte.

Lachapelle, Maude, et Dominique Gagné. 2024. « Statistiques sur la violence sexuelle | INSPQ ». Institut national de santé publique du Québec, septembre 24. https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/statistiques.

Laforest, Julie, Maurice Pierre, et Bouchard Louise Marie. 2018. « Rapport québécois sur la violence et la santé | INSPQ ». Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante.

Lasnier, Benoit, Annie Montreuil, Chantal Blouin, Dieynaba Diallo, et Jacinthe Brisson. 2023. *Portrait de l'usage de substances psychoactives chez les étudiants collégiaux et universitaires, 2019-2020*. Institut national de santé publique du Québec.

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-01/3435-usage-substances-psychoactives-etudiants-collegiaux-universitaires.pdf.

Lavoie, Louisette, Danielle Marquis, et Paul Laurin. 1996. *La recherche-action: théorie et pratique : manuel d'autoformation*. Presses de l'Université du Québec.

Lebel, Jean-Paul. (2012). *Alain Touraine : sociologie de l'action: pour une sociologie des mouvements sociaux*. Ellipses.

Lefkowitz, Eva S., Cindy L. Shearer, Meghan M. Gillen, et Graciela Espinosa-Hernandez. 2014. « How Gendered Attitudes Relate to Women's and Men's Sexual Behaviors and Beliefs ». *Sexuality & Culture* 18 (4): 833-46. https://doi.org/10.1007/s12119-014-9225-6.

Leone, Ruschelle M., Michelle Haikalis, Dominic J. Parrott, et David DiLillo. 2018. « Bystander Intervention to Prevent Sexual Violence: The Overlooked Role of Bystander Alcohol Intoxication ». *Psychology of violence* 8 (5): 639-47. https://doi.org/10.1037/vio0000155.

Leone, Ruschelle M., Tiffany Marcantonio, Michelle Haikalis, et Anne Marie Schipani-McLaughlin. 2022. « Barriers to Addressing Alcohol Use in College Sexual Assault Prevention: Where We Stand and Future Steps ». *Current Addiction Reports* 9 (4): 420-31. https://doi.org/10.1007/s40429-022-00455-2.

Lippy, Caroline, et Sarah DeGue. 2016. « Exploring Alcohol Policy Approaches to Prevent Sexual Violence Perpetration ». *Trauma, Violence, & Abuse* 17 (1): 26-42. https://doi.org/10.1177/1524838014557291.

Lynam, Marie, David Keatley, Garth Maker, et John Coumbaros. 2024. « The prevalence of selected licit and illicit drugs in drug facilitated sexual assaults ». *Forensic Science International: Synergy* 9 (janvier): 100545. https://doi.org/10.1016/j.fsisyn.2024.100545.

Magaldi, Danielle, et Matthew Berler. 2018. « Semi-Structured Interviews ». Dans *Encyclopedia of Personality and Individual Differences*. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-28099-8_857-1.

McBride, Nyanda, Fiona Farringdon, Richard Midford, Lynn Meuleners, et Mike Phillips. 2004. « Harm Minimization in School Drug Education: Final Results of the School Health and Alcohol Harm Reduction Project (SHAHRP) ». *Addiction (Abingdon, England)* 99 (3): 278-91. https://doi.org/10.1111/j.1360-0443.2003.00620.x.

McCharge, Dennis E. 2023. Introduction. Dans DiLillo, David., Gervais, Sarah J. et Dennis E. McCharge. Nebraska Symposium on Motivation. (Vol. 68): Alcohol and Sexual Violence (pp. 1-5.) Springer Nature Switzerland. https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-031-24426-1.

McMahon, Sarah, Jordan J. Steiner, Simone Snyder, et Victoria L. Banyard. 2021. « Comprehensive Prevention of Campus Sexual Violence: Expanding Who Is Invited to the Table ». *Trauma, Violence, & Abuse* 22 (4): 843-55. https://doi.org/10.1177/1524838019883275.

Mennicke, Annelise, Jessamyn Bowling, Jill Gromer, et Clare Ryan. 2021. « Factors Associated With and Barriers to Disclosure of a Sexual Assault to Formal On-Campus Resources Among College Students ». *Violence Against Women* 27 (2): 255-73. https://doi.org/10.1177/1077801219889173.

Mohler-Kuo, Meichun, George W. Dowdall, Mary P. Koss, et Henry Wechsler. 2004. « Correlates of Rape While Intoxicated in a National Sample of College Women ». *Journal of Studies on Alcohol* 65 (1): 37-45. https://doi.org/10.15288/jsa.2004.65.37.

Mouilso, Emily R., et Lauren F. Wilson. 2019. « Alcohol and Sexual Assault ». Dans *Handbook of Sexual Assault and Sexual Assault Prevention*, édité par William T. O'Donohue et Paul A. Schewe. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-23645-8_11.

NASPA. s. d. « Prevention Programming Matrix ». Culture of Respect. Consulté le 28 juillet 2025. https://cultureofrespect.org/programs-and-tools/matrix/.

Nation, Maury, Cindy Crusto, Abraham Wandersman, Karol L. Kumpfer, Diana Seybolt, Erin Morrissey-Kane et Katrina Davino. 2003. « What works in prevention: Principles of effective prevention programs ». *American Psychologist* (US) 58 (6-7): 449-56. https://doi.org/10.1037/0003-066X.58.6-7.449.

O'Callaghan, Erin, et Sarah E. Ullman. 2024. « Are All Substance-Involved Sexual Assaults Alike? A Comparison of Victim Alcohol Use, Drug Use, and Combined Substance Use in Sexual Assaults ». *Women & Criminal Justice* 34 (2): 88-106. https://doi.org/10.1080/08974454.2021.1914284.

Orchowski, Lindsay M., Nancy P. Barnett, Alan Berkowitz, Brian Borsari, Dan Oesterle, et Caron Zlotnick. 2018. « Sexual Assault Prevention for Heavy Drinking College Men: Development and Feasibility of an Integrated Approach ». *Violence Against Women* 24 (11): 1369-96. https://doi.org/10.1177/1077801218787928.

Orchowski, Lindsay M., 2023. Integrated Alcohol and Sexual Assault Prevention for Military Service Members : Conceptual Rational and Program Models. Dans DiLillo, David., Gervais, Sarah J. et Dennis E. McCharge. Nebraska Symposium on Motivation. (Vol. 68): Alcohol and Sexual Violence (pp. 37-73.) Springer Nature Switzerland. https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-031-24426-1.

Organisation mondiale de la santé. 2012. *Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes : intervenir et produire des données*. https://iris.who.int/handle/10665/75201.

Paquette, Geneviève., Bergeron, Manon., Lemieux, Stéphanie., Castonguay-Khounsombath, Sonn. et Prévost-Lemire, Madeleine. 2018. Violences sexuelles en milieu universitaire : résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) pour l'Université de Sherbrooke. Université de Sherbrooke : Sherbrooke. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/ESSIMU_rapport_UdeS-1.pdf.

Patton, Michael Quinn. 1990. *Qualitative evaluation and research methods, 2nd ed*. Qualitative evaluation and research methods, 2nd ed. Sage Publications, Inc.

Perreault, Nicole, Huguette Bégin, Danielle Bédard, et Isabelle Denoncourt. 2008. « Consommation et agressions sexuelles : évaluation d'une intervention préventive en milieu collégial ». *Drogues, santé et société* 7 (2): 161-89. https://doi.org/10.7202/037568ar.

Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. 2005. « L'entretien et ses conditions spécifiques ». Dans *Voyage en grande bourgeoisie*, 2e édition. Quadrige. Presses Universitaires de France.

Potter, Sharyn J., Jennifer M. Demers, Mary Flanagan, Max Seidman, et Elizabeth A. Moschella. 2021. « Can video games help prevent violence? An evaluation of games promoting bystander intervention to combat sexual violence on college campuses ». *Psychology of Violence* (US) 11 (2): 199-208. https://doi.org/10.1037/vio0000365.

Powers, Ráchael A., Jennifer Leili, Brett Hagman, et Amy Cohn. 2015. « The Impact of College Education on Rape Myth Acceptance, Alcohol Expectancies, and Bystander Attitudes ». *Deviant Behavior* 36 (12): 956-73. https://doi.org/10.1080/01639625.2014.982747.

Prego-Meleiro, Pablo, Gemma Montalvo, Óscar Quintela-Jorge, et Carmen García-Ruiz. 2020. « Increasing awareness of the severity of female victimization by opportunistic drug-facilitated sexual assault: A new viewpoint ». *Forensic Science International* 315 (octobre): 110460. https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2020.110460.

Recalde-Esnoz, Irantzu, Pablo Prego-Meleiro, Gemma Montalvo, et Héctor del Castillo. 2024. « Drug-Facilitated Sexual Assault: A Systematic Review ». *Trauma, Violence, & Abuse* 25 (3): 1814-25. https://doi.org/10.1177/15248380231195877.

Roberge, Jonathan. 2012. « La sociologie sans société d'Alain Touraine » Dans : *La fin de la société. Débats contemporains autour d'un concept classique*. Athéna, Montréal, pp. 21-38. https://www.chairefernanddumont.ucs.inrs.ca/wp-content/uploads/2014/09/RobergeJ_2012_La_sociologie_sans_societe.pdf.

Rousseau, Catherine. 2019. *La violence sexuelle, toujours reconnue comme telle? : étude exploratoire des repères mobilisés par les étudiantes universitaires de 1er cycle pour qualifier la situation vécue*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. https://archipel.uqam.ca/12969/1/M16164.pdf

Roy, Mario, et Paul Prévost. 2013. « La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion ». *Recherches qualitatives* 32 (2): 129. https://doi.org/10.7202/1084625ar.

Royer, Chantal, Colette Baribeau, et Audrey Duchesne. s. d. *Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous? Un panorama des usages*. https://www.erudit.org/fr/livres/collection-hors-serie-les-actes-de-la-revue-recherches-qualitatives/perspectives-comparatives/5084co/

Ruphy, Stéphanie. 2015. « Rôle des valeurs en science : contributions de la philosophie féministe des sciences ». *Ecologie & politique* 51 (janvier): 41. https://doi.org/10.3917/ecopo.051.0041.

Saija, Laura, et Giusy Pappalardo. 2022. « An Argument for Action Research-Inspired Participatory Mapping ». *Journal of Planning Education and Research* 42 (3): 375-85. https://doi.org/10.1177/0739456X18817090.

Santé Canada. 2022. *Sommaire : Enquête canadienne sur la consommation d'alcool et de drogue dans les établissements d'enseignement postsecondaire 2021-2022 — Canada.ca*. Datasets;statistics;education and awareness. mai 10. https://sante-infobase.canada.ca/alcool/eccadeep/index.html.

Savoie, Lise, Marie-Andrée Pelland, et Sylvie Morin. 2023. *Violences sexuelles en milieu universitaire : Résultats de l'enquête ESSIMU pour l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick*. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Resultats-de-lenquete_ESSIMU_proof2.pdf

Savoie, Lise, Marie-Andrée Pelland, Sylvie Morin, Lyne Chantal Boudreau, et Sarah Grandisson. 2018. « L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires : des expériences à comprendre ». *Recherches féministes* 31 (2): 141-58. https://doi.org/10.7202/1056246ar.

Scaglione, Nichole M, Rob Turrisi, Kimberly A Mallett, Anne E Ray, Brittney A Hultgren, et Michael J Cleveland. 2014. « How Much Does One More Drink Matter? Examining Effects of Event-Level Alcohol Use and Previous Sexual Victimization on Sex-Related Consequences ». *Journal of Studies on Alcohol and Drugs* 75 (2): 241-48. https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC3965678/

Smithson, Janet. 2008. Focus groups. Dans *The Sage handbook of social research methods*, (357-370 pp.). London, England: Sage. https://www.researchgate.net/publication/224969042_Using_focus_groups_in_social_research

Souffrant, Kharoll-Ann, et Rokhaya Diallo. 2022. *Le privilège de dénoncer : Justice pour toutes les victimes de violences sexuelles*. Remue-ménage.

Steele, Claude M., et Robert A. Josephs. 1990. « Alcohol myopia: Its prized and dangerous effects ». *American Psychologist* (US) 45: 921-33. https://doi.org/10.1037/0003-066X.45.8.921.

Swartling, Åsa Gerger. 2007. Focus groups. *Advanced Tools for Sustainability Assessment,European Commission*. https://www.researchgate.net/publication/249088897

Testa, Maria, et Jennifer Livingston. 1999. « Qualitative Analysis of Women's Experiences of Sexual Aggression: Focus on the Role of Alcohol ». *Psychology of Women Quarterly* 23 (septembre). https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1999.tb00382.x.

Testa, Maria, Joseph H. Hoffman, Jennifer A. Livingston, et Rob Turrisi. 2010. « Preventing College Women's Sexual Victimization Through Parent Based Intervention: A Randomized Controlled Trial ». *Prevention Science* 11 (3): 308-18. https://doi.org/10.1007/s11121-010-0168-3.

Testa, Marta. 2023. Understanding and preventing alcohol-related sexual assault. Dans DiLillo, David., Gervais, Sarah J. et Dennis E. McCharge. Nebraska Symposium on

Motivation. (Vol. 68): Alcohol and Sexual Violence (pp. 7–36.). Springer Nature Switzerland. https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-031-24426-1.

Tharp, Andra Teten, Sarah DeGue, Linda Anne Valle, Kathryn A. Brookmeyer, Greta M. Massetti, et Jennifer L. Matjasko. 2013. « A Systematic Qualitative Review of Risk and Protective Factors for Sexual Violence Perpetration ». *Trauma, Violence, & Abuse* 14 (2): 133-67. https://doi.org/10.1177/1524838012470031.

Tolman, Deborah L., Meg I. Striepe, et Tricia Harmon. 2003. « Gender Matters: Constructing a Model of Adolescent Sexual Health ». *Journal of Sex Research* 40 (1): 4-12. https://doi.org/10.1080/00224490309552162.

Thompson, Martie P., Heidi M. Zinzow, Jeffrey B. Kingree, et al. 2021. « Pilot Trial of an Online Sexual Violence Prevention Program for College Athletes. » *Psychology of Violence* 11 (1): 92-100. https://doi.org/10.1037/vio0000290.

Touraine, Alain. 1965. *Sociologie de l'action.* Les Éditions du Seuil.

Touraine, Alain. 1978. *La voix et le regard.* FeniXX.

Touraine, Alain. 2000 [1965]. *Sociologie de l'action : essai sur la société industrielle / Alain Touraine*. Le Livre de poche. Librairie générale française. Paris.

Touré, El Hadj. 2010. « Réflexion épistémologique sur l'usage des focus groups : fondements scientifiques et problèmes de scientificité ». *Recherches qualitatives* 29 (1): 5-27. https://doi.org/10.7202/1085130ar.

Traoré, Issouf., Simard, Micha. & Julien, Dominic. 2024. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition – 2022-2023. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf

Trottier, Dominique, Massil Benbouriche, Véronique Bonneville, et Pari-Gole Noorishad. 2021. « Adhésion aux mythes du viol et perpétration de coercition sexuelle chez les étudiants et étudiantes universitaires : Une revue systématique de la littérature. [Rape myth acceptance and sexual coercion perpetration among male and female university students: A systematic review of the literature.] ». *Canadian Psychology / Psychologie canadienne* (US) 62: 326-44. https://doi.org/10.1037/cap0000227

Trudel, Xavier. 2010. *Polyconsommation d'alcool et de cannabis et comportements à risque chez les étudiants universitaires canadiens : une analyse situationnelle*. http://hdl.handle.net/1866/4181.

Université de Montréal. Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel, 2022. https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_57_politique_VACS.pdf

Université de Montréal. 2024. Rapport d'activités 2022-2023. Bureau du respect de la personne. https://respect.umontreal.ca/fileadmin/harcelement/documents/2022-2023_RA_BRP_avril_2024_.pdf

Vinatier, Isabelle, et Joëlle Morrissette. 2015. « Les recherches collaboratives : enjeux et perspectives ». *Carrefours de l'éducation* (Paris) 39 (1): 137-70. https://doi.org/10.3917/cdle.039.0137.

White, Jacquelyn W., Patricia L. N. Donat, et John A Humphrey. 1996. « An Examination of the Attitudes Underlying Sexual Coercion Among Acquaintances ». *Journal of Psychology & Human Sexuality* 8 (1-2): 27-47. https://doi.org/10.1300/J056v08n01_03.

Williams, Joah L., Alyssa A. Rheingold, Janet Shealy, et Robin LaRocque. 2021. « A Multi-Campus Pilot Feasibility Evaluation of a Bystander-Based Sexual Violence Prevention Program: Exploring the Influence of Drinking Behaviors on Bystander Behavior ». *Journal of Interpersonal Violence* 36 (13-14): NP7675-91. https://doi.org/10.1177/0886260519829286.

Wolitzky-Taylor, Kate B., Heidi S. Resnick, Ananda B. Amstadter, Jenna L. McCauley, Kenneth J. Ruggiero, et Dean G. Kilpatrick. 2011. « Reporting Rape in a National Sample of College Women ». *Journal of American College Health* 59 (7): 582-87. https://doi.org/10.1080/07448481.2010.515634.

Wolferman, Nicholas, Trendha Hunter, Jennifer S. Hirsch, Shamus R. Khan, Leigh Reardon, et Claude A. Mellins. 2019. « The Advisory Board Perspective from a Campus Community-Based Participatory Research Project on Sexual Violence ». *Progress in Community Health Partnerships: Research, Education, and Action* 13 (1): 115-19. https://doi.org/10.1353/cpr.2019.0014.

Zaccour, Suzanne. 2019. *La Fabrique du viol*. Montréal : Leméac.

Zaccour, Suzanne, et Michaël Lessard. 2021. « La Culture Du Viol Dans Le Discours Juridique : Soigner Ses Mots Pour Combattre Les Violences Sexuelles ». *Canadian Journal of Women and the Law* 33 (2): 175-205. https://doi.org/10.3138/cjwl.33.2.03.

Zapp, Daniel, Robert Buelow, Lauren Soutiea, Alan Berkowitz, et William DeJong. 2021. « Exploring the Potential Campus-Level Impact of Online Universal Sexual Assault Prevention Education ». *Journal of Interpersonal Violence* 36 (5-6): NP2324-45. https://doi.org/10.1177/0886260518762449.

Zawacki, Tina, Antonia Abbey, Philip O. Buck, Pamela McAuslan, et A. Monique Clinton-Sherrod. 2003. « Perpetrators of Alcohol-Involved Sexual Assaults: How Do They Differ from Other Sexual Assault Perpetrators and Nonperpetrators? » *Aggressive Behavior* 29 (4): 366-80. https://doi.org/10.1002/ab.10076.

Annexe A : Tableau sommaire des propositions et pistes d'action[67]

Aborder les VACSA	▪ Miser sur le rôle de témoin averti.e et actif.ve et des spécificités associées au contexte de consommation d'alcool (par ex. : tendance plus élevée pour les victimes qui avaient bu à ressentir de la honte donc la vigilance des témoins doit être accrue); ▪ Insister sur l'altération des capacités des témoins lorsqu'ayant consommé; ▪ Informer sur les signaux indicateurs d'un état de consommation d'alcool avancé (similaires au GHB); ▪ Former pour des interventions adéquates auprès des personnes victimes (voir Commande un Angelot); ▪ Miser sur une approche de réduction des méfaits (informative, non moralisatrice ni punitive); ▪ Éviter les activités de prévention portant uniquement sur l'alcool;
Mobiliser la communauté	▪ Insérer un encadré à propos de la formation obligatoire sur les VACS et de la formation OÉS dans les plans de cours (avec un avertissement de contenu et des ressources) : stratégie de diffusion à l'interne qui enverrait un message fort porté par l'institution; ▪ Mettre en place des incitatifs à la participation aux activités (ex. : concours);
Capter l'attention	▪ Minimiser le nombre de personnes présentes aux formations à un maximum de 35[68]; ▪ Présenter des vidéos de mises en scène et faire des ateliers en petits groupes interactifs pour renforcer les capacités à intervenir comme témoins; ▪ Élaborer un guide directif de la formation OÉS incluant un ton humoristique : planifier les blagues (répond aussi au problème de manque de ressources pour donner les formations, car l'essentiel de la formation sera dans le guide; elle n'aura qu'à être actualisée); ▪ Remplacer le sujet de la sexualité par d'autres pour alléger les formations et capter l'audience (par ex : le tattoo);
Évaluation continue des impacts	▪ Intégrer des mécanismes d'évaluation : jeux-questionnaires (*quiz*) en début et en fin de formations, ainsi que des questionnaires d'appréciation; ▪ Maintenir une collaboration forte entre les services et acteur.rices de prévention pour s'assurer d'adopter des approches et pratiques adaptées;

[67] Le tableau ci-dessous synthétise des idées ressorties au cours de cette R-A pouvant servir de références pour les membres du groupe, mais aussi plus largement pour des acteur.rices de prévention.

[68] Le trop grand nombre de personnes participantes lors des formations OÉS a été noté par les acteur.rices comme un facteur nuisant au maintien de l'attention de l'audience et aux interactions avec elle.

Rejoindre la population - Faire connaître les services	▪ Distribuer des objets promotionnels avec des messages préventifs ou non (ex. : nourriture, sous-verres etc.) ▪ Organiser des visites guidées des locaux des services à l'accueil des nouvelles cohortes, avec des incitatifs ▪ Organiser des conférences en invitant des personnalités connues de la sphère publique ▪ Former des pair.es étudiant.es comme ressources internes

Annexe B : Plan de table 5

TABLE 5

recherche-action | bilan | échanges

Formation OÉS

Uniformiser les portions DPS, BRP et FAECUM
Lieu : locaux interactifs (Marguerite d'Youville, Aménagement…)
Limiter le nombre de personnes présentes
Exigence pour y participer : avoir suivi la formation obligatoire sur Studium

But : Offrir des stratégies et des outils concrets aux personnes organisatrices pour qu'elles soient en mesure d'intervenir adéquatement et qu'elles soient à l'aise et confiantes de le faire

- Faire connaître les ressources qui sont à leur disposition et les présenter comme des alliées

Débuter par un **quiz** pour tester les connaissances en lien avec les VACS en contexte de consommation d'alcool

Volet éducatif : **informer** sur les VACS et sur les effets de l'alcool sur la capacité à repérer une situation problématique en tant que témoin et à intervenir

- Miser sur la culture du consentement (éclairé - alcool et sexualité) : l'objectif est que ce soit le fun pour moi et pour les autres

Présenter la **vidéo** avec l'exemple d'une **situation** qui semble **banale**

- En faire un **atelier** en équipes :
 - Comment pourrait-on prévenir ou minimiser le risque en amont ? (introduire le concept de Prévention intégrée dès la conception)
 - Comment les personnes témoins auraient pu intervenir ?

Offrir des trucs et astuces pour :

1. Prévenir en amont avec la conception
2. Recevoir un dévoilement (*Commande un Angelot* et INSPQ)
3. Intervenir au niveau de la personne auteure (3D)

Défis

- Rejoindre la communauté étudiante (susciter la participation etc.)
- Aborder conjointement alcool et VACS
 - Complexifie la communication, crainte de faire des raccourcis, etc.
 - Ne pas diaboliser l'alcool ou adopter un ton moralisateur

Écueils

- Manque d'évaluation des pratiques (retombées et appréciation)
- Peu de personnes formatrices
- Le personnel n'a pas d'obligation pour l'instant
- Enjeux reliés aux avertissements de contenu

Éléments facilitateurs

- Mobiliser les pair.es pour faire passer des messages
 - OÉS : stratégies pour repérer et agir comme témoin actif.ve
- Offrir des incitatifs (objets promotionnels, faire appel à des personnalités connues, certifications à inscrire au CV etc.)
- Éviter de parler d'alcool seul pour coller à la réalité étudiante (approche de consommation éclairée/réduction des méfaits)

Bilan et retour

Ce que vous retenez de votre implication dans cette recherche-action :

- Comment vos réflexions ont-elles évoluées depuis le début de cette recherche-action ?

- Comment cette recherche-action pourrait influencer vos pratiques à l'avenir dans le cadre de votre travail ?

- De tous les enjeux relevés dans nos rencontres, lesquels prioriseriez-vous ?

En lien avec le processus de recherche-action
(pensez au contenu abordé lors de votre entretien individuel et lors des tables, ainsi qu'à la forme de ce projet) :

- Qu'est-ce qui aurait pu ou pourrait être amélioré dans un tel processus ?

- Qu'avez-vous apprécié et/ou trouvé utile ?